

Examen du magnétisme animal / par M. l'Abbé Frère.

Contributors

Frère, Ph. A.
Francis A. Countway Library of Medicine

Publication/Creation

Paris : Gaume, 1837.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/efjfwnuw>

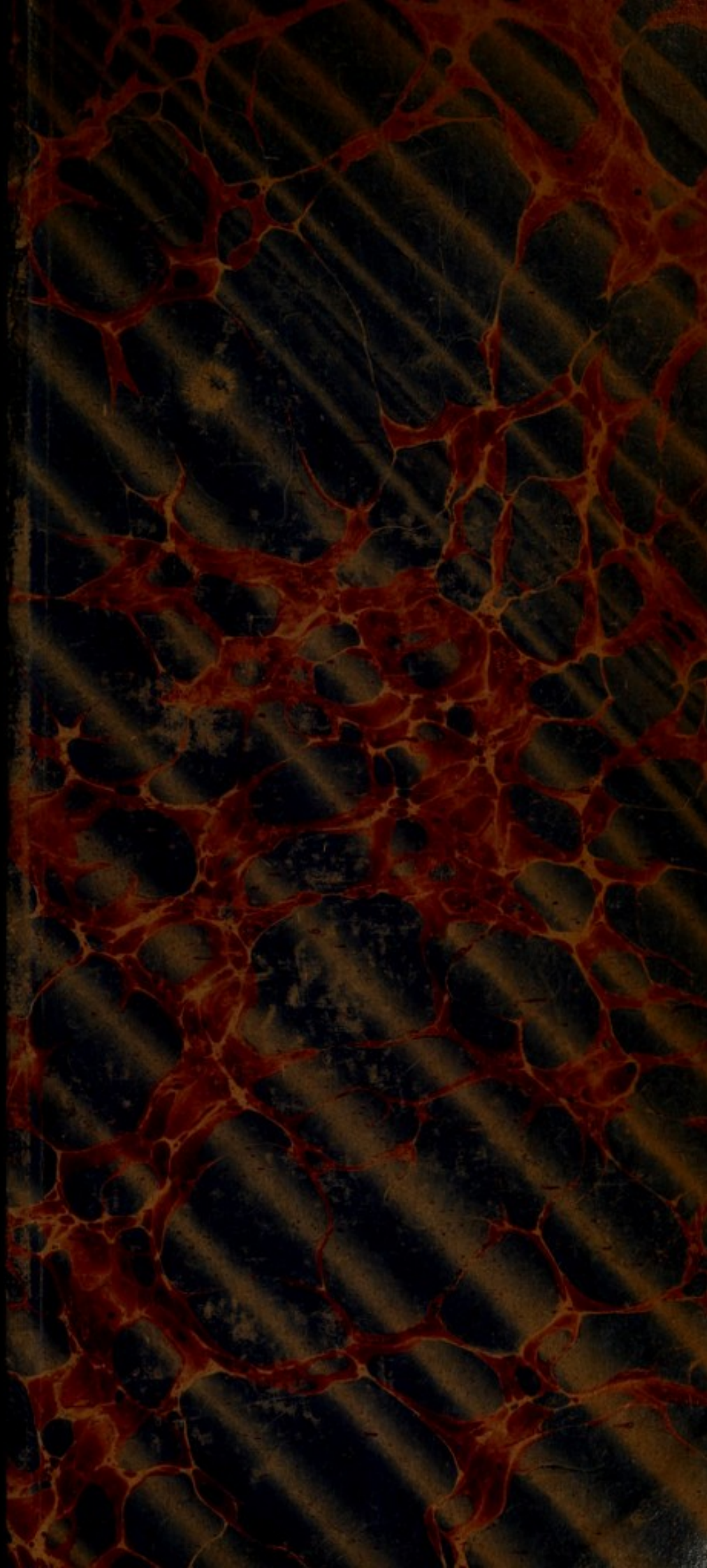
License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by the Francis A. Countway Library of Medicine, through the Medical Heritage Library. The original may be consulted at the Francis A. Countway Library of Medicine, Harvard Medical School. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

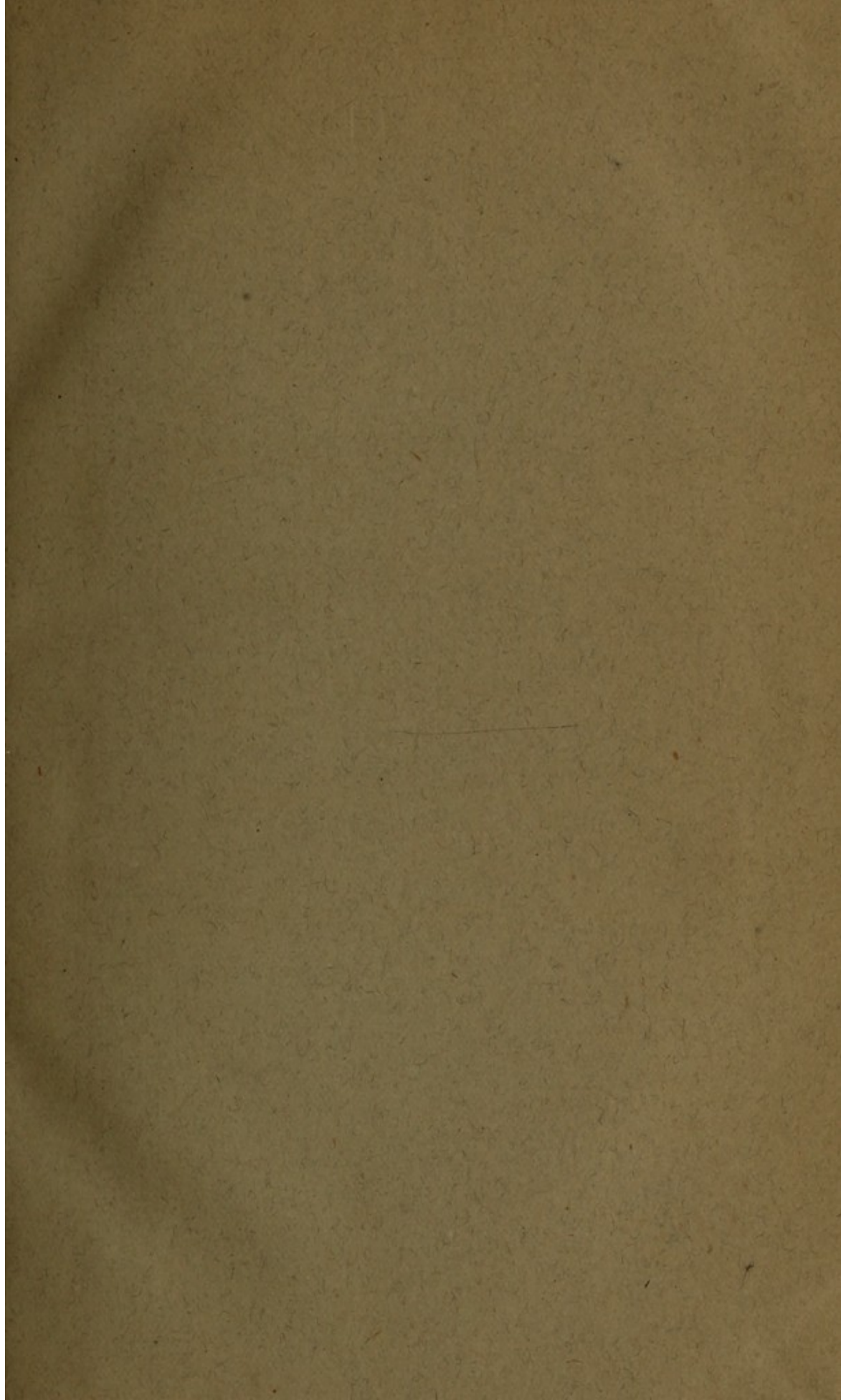
You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

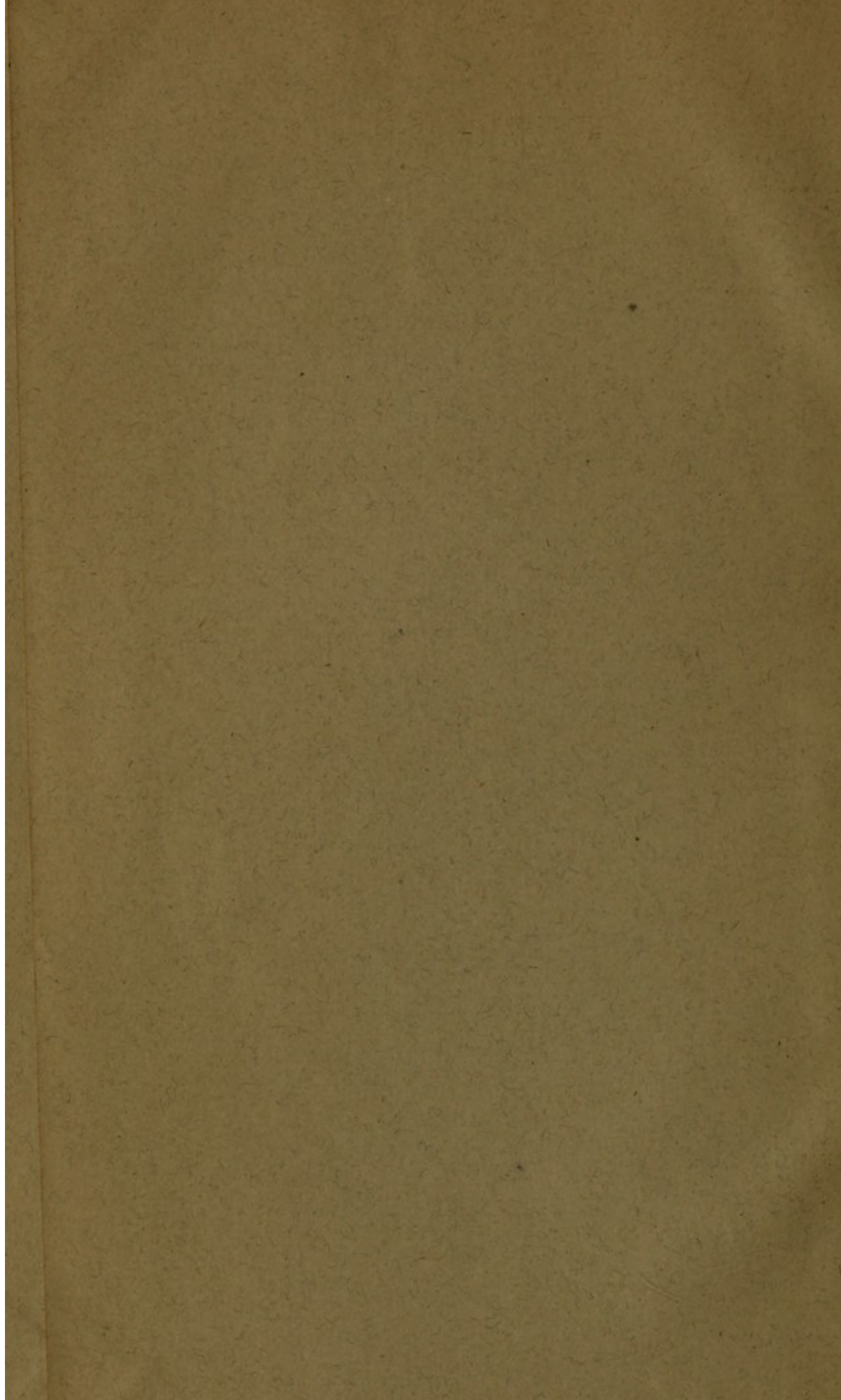


Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>



BOSTON
MEDICAL LIBRARY
& THE FENWAY.





EXAMEN
DU
MAGNÉTISME ANIMAL.

LIBRAIRIE DE LA RUE DE LA HARPE
N. 22. PRÈS L'ÉGLISE DE LA Vierge

EXAMEN

DE

MAGISTRATURE ANCIENNE

6721

IMPRIMERIE DE E.-J. BAILLY,
PLACE SORBONNE, 2.

EXAMEN

453

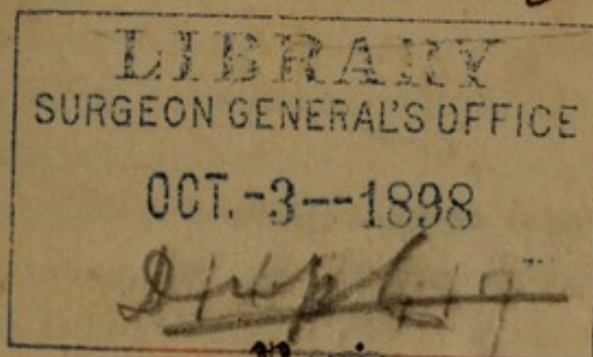
DU

MAGNÉTISME ANIMAL,

PAR M. L'ABBÉ FRÈRE.



iz



Paris.

CHEZ GAUME FRÈRES, LIBRAIRES,
RUE DU POT-DE-FER, 5.

—
1837.

EXAMEN

10

MAGNETISME ANIMAL

PAR M. J. M. L. L. L.

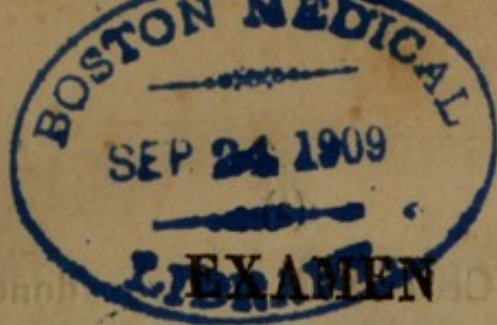
22. R. 86.

1887

CHES GADALE LUBRE, LUBRICATION

1887

1887



DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

On s'occupe beaucoup, depuis un certain temps, du magnétisme animal : plusieurs personnes, parmi lesquelles on remarque quelques médecins, ont accredité des phénomènes qu'ils croient devoir attribuer à un agent de la nature qu'ils désignent par le nom de magnétisme animal ; et ceux qui ont écrit sur cette matière se sont efforcés de former une théorie physiologique qui pût donner à ces faits magnétiques la consistance d'une science.

Nous sommes loin de blâmer la disposition de l'esprit qui cherche à connaître de plus en plus les lois de la nature pour l'utilité et le perfectionnement de l'homme. La science des créatures est un don que Dieu fait à l'esprit humain ; elle est nécessaire pour la conservation, non seulement de l'homme, mais des êtres terrestres, afin qu'ils servent selon

BIBLIOTHEQUE
MUSEE
(2)

les desseins du Créateur. Nous devons donc accueillir et encourager toutes les recherches faites dans ce but ; mais nous ne saurions admettre indifféremment les opinions ou les conjectures que l'on fait à l'occasion de ces recherches , qui tendent à confondre ce qui est absolument distinct : l'homme et l'ange , la matière et l'esprit , la créature et le créateur.

Or, voici l'opinion des magnétiseurs : ils prétendent qu'on peut expliquer par le magnétisme , ou, selon qu'ils le disent plus expressément encore , qu'on doit lui attribuer , non seulement les oracles, les possessions et les effets de toute espèce de divination , mais encore les prophéties et les miracles rapportés dans l'ancien et le nouveau Testament.

Il importe d'abord de constater la réalité de cette prétention ; elle est en effet si extraordinaire , pour ne rien dire de plus , qu'il est nécessaire de produire leurs paroles pour se convaincre que telle est vraiment leur pensée.

M. Dupotet, dans la première leçon imprimée de son Cours, s'exprime ainsi (1) :

« Nous rechercherons le magnétisme dans l'antiquité, et nous en trouverons de nombreuses traces dans les auteurs anciens et modernes, et dans les traditions populaires de tous les pays : les oracles,

(1) *Cours de Magn. anim.*, par M. Dupotet, 1^{re} leç., p. 63.

« la pythie sur son trépied, les sibylles, les possédés, les visions, les prédictions, les magiciens, les sortilèges, les sorts, les charmes, offrent des indices assez évidens pour quelqu'un qui examine sans prévention. »

M. Foissac ajoute quelques traits de plus à ce tableau : « Les somnambules, dit-il, ont été désignés tour à tour par les noms d'onéiropoles, de pythies, de sibylles, de devins, de prophètes, de voyans, d'inspirés, de fées, de sorciers, d'extatiques, de convulsionnaires, etc.... Cet état singulier avait frappé d'étonnement et d'admiration les plus grands hommes de l'antiquité. La plupart, ne pouvant l'expliquer par des forces naturelles qui leur étaient inconnues, l'attribuèrent à la bienfaisance des dieux : Isis, Osiris, Sérapis, Apollon, Vulcain, Jupiter, Esculape, etc..... Les saints Pères, et même des savans modernes parmi lesquels je citerai Dehaen, entraînés par l'esprit de leur siècle et les préjugés populaires, n'y virent que l'action du démon. Cette ignorance de la cause première des phénomènes magnétiques égara de sages esprits, alluma les bûchers du moyen âge, et fut la source de mille superstitions, de schismes déplorables et des plus odieuses cruautés (1). »

(1) M. Foissac, médecin, *Rapports et Discussions, etc.*, p. 455.

Enfin, M. Foissac attache à l'élévation des mains de Moïse, à l'imposition des mains de Notre Seigneur Jésus-Christ et des apôtres, une action magnétique qui produisait les miracles qu'ils ont opérés, et il dit en propres termes : « Ce qui porte
« à croire que Jésus se servit du magnétisme pour
« guérir (1). »

M. Rostan et autres pensent de la même manière (2).

C'est donc un fait incontestable que les magnétiseurs attribuent à ce qu'ils appellent l'agent magnétique les prophéties et les miracles rapportés dans l'ancien et le nouveau Testament, ainsi que les oracles et les possessions du paganisme, aussi bien que les œuvres de la magie et de la divination ; cela est tout un pour eux : ils ne reconnaissent qu'une cause, celle de l'agent magnétique par lequel ils prétendent reproduire des phénomènes semblables.

Telles sont les pensées et les prétentions des

(1) *Rapports et Discussions, etc.*, p. 462 et seq.

(2) M. Rostan est un médecin distingué de Paris. Nous croyons qu'il a raconté avec bonne foi ce qu'il a observé. Nous le citerons souvent. Nous voulons même lui savoir gré d'avoir mis entre parenthèse « (Je ne parle pas des prophètes que l'Esprit divin animait (*)) » ; mais il est à regretter que le corps de son article ne réponde pas à cette phrase incidente.

(*) *Dict. de Méd.*, en 21 vol., t. 13, p. 460, art. *magnétisme animal*.

magnétiseurs. Pour nous, nous y trouvons une grande confusion d'idées : c'est afin de débrouiller ce chaos et pour réfuter ces assertions insoutenables que nous allons répondre aux deux questions suivantes, qui embrassent tout le sujet que nous nous sommes proposé de traiter :

1° Peut-on expliquer, par le magnétisme animal, les prophéties, les miracles, les extases, les possessions et les faits de la divination ?

2° Quelle est la valeur scientifique et morale du magnétisme animal ?

Ces deux questions divisent naturellement notre sujet en deux parties, et nous les traiterons successivement.

PREMIÈRE PARTIE.

**PEUT-ON EXPLIQUER, PAR LE MAGNÉTISME ANIMAL,
LES PROPHÉTIES, LES MIRACLES, LES EXTASES, LES
POSSESSIONS ET LES FAITS DE LA DIVINATION.**

**Pour répondre à cette première question, nous
allons démontrer,**

**1° Qu'il est impossible d'assimiler les phéno-
mènes magnétiques aux prophéties, aux miracles,
aux extases des saints, et de leur attribuer la même
cause.**

**2° Que les possessions dont il est parlé dans
les saintes Ecritures avaient pour cause le démon.**

**3° Nous indiquerons quels rapports il peut y
avoir entre les faits de la divination et les phéno-
mènes magnétiques.**

CHAPITRE PREMIER.

Nous disons d'abord qu'il est impossible d'assimiler les phénomènes magnétiques aux prophéties, aux miracles et aux extases des saints.

Pour en faire ressortir la différence :

1° Nous décrirons l'état moral et physique du magnétisé et celui du prophète ;

2° Nous comparerons leurs œuvres analogues ;

3° Nous démontrerons que le Créateur seul peut être l'auteur des prophéties, et que les phénomènes du magnétisme ne peuvent être que l'œuvre d'une créature.

ARTICLE PREMIER.

§ I. — *État moral et physique du magnétisé.*

Commençons par indiquer le procédé qu'on emploie pour produire l'effet magnétique. En voici un bien authentique ; il est consigné dans le rapport de M. Husson à l'Académie royale de Médecine :

« La personne qui doit être magnétisée est assise, soit sur un fauteuil commode, soit sur un canapé, soit sur une simple chaise.

« Assis sur un siège un peu plus élevé , en face et à un pied de distance d'elle , le magnétiseur paraît se recueillir quelques momens , pendant lesquels il prend les mains de la personne à magnétiser , de telle manière que l'intérieur des pouces de celle-ci touche l'intérieur des pouces de l'opérateur, lequel fixe les yeux sur elle et reste dans cette position jusqu'à ce qu'il sente qu'il s'est établi une chaleur égale entre les pouces mis en contact.

« Alors il retire ses mains, et les tournant en dehors, les pose sur les épaules , où il les laisse environ une minute , et les ramène lentement par une sorte de très douce friction le long du bras jusqu'à l'extrémité des doigts. Ce mouvement connu sous le nom de *passes* doit être répété cinq ou six fois.

« Le magnétiseur place ensuite les mains au dessus de la tête , les y tient un moment , les descend en passant devant le visage à la distance d'un ou deux pouces , jusqu'à l'épigastre , où il s'arrête encore en appuyant ses doigts , puis il descend lentement le long du corps jusqu'aux pieds.

« Ces passes ayant été suffisamment réitérées , le magnétiseur termine son opération en prolongeant les passes au delà de l'extrémité des mains et des pieds , et secouant ses doigts à chaque fois ; enfin il fait devant le visage et la poitrine des

passes transversales à la distance de trois à quatre pouces, en présentant les deux mains rapprochées, et les écartant brusquement ensuite.

« Quelquefois le magnétiseur place les doigts de chaque main à trois ou quatre pouces de distance de la tête et de l'estomac, les fixe dans cette position pendant une ou deux minutes ; puis, les éloignant et les rapprochant alternativement de ces parties avec plus ou moins de promptitude, il simule le mouvement tout naturel qu'on exécute lorsqu'on veut se débarrasser d'un liquide qui aurait humecté l'extrémité des doigts. »

M. Rostan nous dit de son côté (1) :

« On a décrit de plusieurs manières les procédés de magnétisation. Chaque magnétiseur a la sienne propre. Il suffit aux uns d'imposer la main sur le front de la personne qu'on magnétise, immédiatement ou à une légère distance ; d'autres posent cette main sur l'épigastre ; quelques uns sur les épaules. Ordinairement après quelques séances il n'est plus nécessaire d'imposer les mains. Il suffit de dire à la personne magnétisée : Endormez-vous, je veux que vous dormiez ; et aussitôt elle s'endort sans pouvoir se soustraire à cet ordre. Souvent même il suffit d'en avoir la volonté sans la manifester. Il m'est souvent arrivé de vouloir endormir quelqu'un ; aussitôt des tiraillemens, des pandicu-

(1) *Dict. de Méd.*, art. *magnétisme*, t. 13, p. 444.

lations et autres symptômes précurseurs du sommeil se manifestaient : *Que me faites-vous ? je vous en prie ne m'endormez pas ; vous m'endormez ; je ne veux pas être endormie.* Mais on n'arrive que graduellement à une influence aussi grande. »

Ces *passes* ne sont que le moyen extérieur du magnétisme ; il doit s'y joindre une intention formelle , et une volonté forte de produire l'effet magnétique.

Le somnambulisme ou le sommeil magnétique doit être l'effet immédiat des passes et de la volonté.

Cet effet peut être contrarié , retardé , ou manquer absolument selon les circonstances dont voici les principales :

Si les facultés et les forces du magnétisé sont supérieures , l'effet n'aura probablement pas lieu. Il sera plus tardif si les forces se balancent. Aussi recommande-t-on que le magnétiseur ait plus de qualités que le magnétisé. L'expression du visage , les regards , le crédit , la condition supérieure , la belle saison , un air pur , un temps sans nuages et peu électrique , favorisent , d'après M. Rostan et les autres , l'action magnétique.

La différence des sexes est encore une circonstance favorable ; aussi c'est sur des femmes qu'on a obtenu les effets magnétiques les plus remarquables.

De la part du magnétisé , il faut qu'il veuille se soumettre et qu'il ait l'aptitude à recevoir le magnétisme ; car ces messieurs prétendent que cette disposition n'est pas dans tous , et à peine sur dix personnes la trouve-t-on dans une.

Il est à remarquer cependant qu'après quelques séances il n'est plus nécessaire que le magnétisé veuille être endormi ; on l'endort malgré lui.

Cette magnétisation est suivie d'effets qu'on distingue en ordinaires ou communs à toutes les opérations ; les autres sont extraordinaires ou rares.

On met au nombre des effets ordinaires les tiraillemens dans les membres , les bâillemens , l'embarras dans la tête , les mouvemens convulsifs , la pesanteur dans les paupières , le sommeil , le somnambulisme avec insensibilité plus ou moins marquée.

« Les effets extraordinaires qu'on qualifie de
 « prodiges et de miracles , et qui ne se présentent
 « que rarement , de l'aveu des magnétiseurs , sont :
 « la vue sans le secours des yeux , la vue par l'épi-
 « gastre , le bout des doigts , l'occiput , le front ;
 « la prophétisation , la divination ; la détermina-
 « tion de la nature , du siège , du traitement de
 « diverses maladies , par des individus qui n'ont
 « point étudié la médecine ; la faculté de lire dans
 « la pensée du magnétiseur ou des personnes en

« rapport, de saisir leur caractère, et en un mot
 « les facultés les plus intimes de leur organisation
 » individuelle.

« Le magnétiseur peut paralyser à sa volonté
 « toutes les parties du corps, changer, pour le
 « magnétisé, les liquides; faire, pour lui, que
 « l'eau soit du vin ou toute autre liqueur : ce qu'ils
 « appelleront changement de substance. »

Tous ces phénomènes se passent dans le sommeil magnétique, avec cette circonstance remarquable qu'au réveil le magnétisé ne se souvient plus de ce qu'il a éprouvé ou de ce qu'il a dit. Ils prétendent cependant que le magnétiseur peut ordonner que le magnétisé conserve à son réveil le souvenir d'un ou de plusieurs faits de sa vie magnétique. Mais cela n'est pas admis par tout le monde, et ce n'est guère prouvé par l'expérience.

Le magnétiseur doit prendre de grandes précautions quand il veut obtenir ces effets extraordinaires qui paraissent fatiguer beaucoup le somnambule. « Il faut le faire avec prudence, dit
 « M. Rostan, et procéder graduellement en lui
 « faisant les questions suivantes : Dormez-vous ?
 « Elle répond d'une voix particulière : Oui. Com-
 « bien de temps voulez-vous dormir ? Une demi-
 « heure ou trois quarts d'heure ? Comment vous
 « trouvez-vous ? Sentez-vous votre mal ? Que
 « voyez-vous ? »

Le sommeil magnétique arrive après un temps plus ou moins long ; une fois produit , le corps est immobile, les yeux sont fermés, dit M. Rostan (1),
 « et ils sont tellement insensibles à la lumière
 « chez la plupart des somnambules, qu'il est arrivé
 « de brûler leurs cils sans qu'ils témoignassent la
 « moindre impression. Si l'on soulève leurs paupières et qu'on avance le doigt avec précipitation , il y a immobilité complète : cependant,
 « ainsi que dans certaines amauroses, la pupille reste quelquefois mobile. Le somnambule
 « éprouve une telle pesanteur sur les paupières ,
 « que , selon son expression , elles sont collées sur
 « l'œil et ne peuvent s'ouvrir. Le globe de l'œil est
 « tourné en haut et convulsé. Il est impossible de
 « faire mouvoir ces parties , à moins que le magnétiseur n'opère quelques actes magnétiques
 « qui ne tardent pas à être suivis du réveil. »

L'homme paraît avoir perdu l'usage de ses sens et de sa vie de relation , ajoute encore M. Rostan (2). « C'est cet état qui varie suivant les individus , qui mérite la plus grande attention de la part du médecin physiologiste. La vie extérieure cesse ; le somnambule vit en lui , isolé complètement du monde extérieur. Cet isolement est surtout complet pour deux sens , l'ouïe et la vue.

(1) *Dict. de Méd.*, art. *magnétisme*, t. 13, p. 432.

(1) *Ibid.*, p. 431.

« J'ai fait peu d'essais sur les autres ; je crois qu'ils
 « éprouvent des modifications variées ; mais elles
 « sont loin d'être aussi remarquables que celles de
 « la vue et de l'ouïe. Les assistans font vainement
 « le bruit le plus violent, les somnambules n'en-
 « tendent ordinairement rien. Cette surdité est
 « très commune, et la personne magnétisée par
 « M. Dupotet, à l'Hôtel-Dieu, en a donné des
 « preuves incontestables. »

« Pour se faire entendre d'un somnambule, il
 « faut le toucher par quelque point, ordinairement
 « par la main, et aussitôt il vous entend. Cette
 « précaution n'est pas toujours nécessaire pour le
 « magnétiseur qui peut se faire entendre à une
 « certaine distance ; elle n'est même pas toujours
 « indispensable pour les spectateurs, qui sont
 « quelquefois entendus comme dans l'état naturel ;
 « mais elle est nécessaire dans les cas ordinaires.
 « Il peut arriver que malgré cette communication
 « le magnétiseur seul puisse se faire entendre. »

Enfin le magnétisé demeurera dans cet état aussi
 longt-temps que le magnétiseur le voudra.

Voyons actuellement quelle est l'idée qu'on se
 forme de l'agent magnétique auquel on attribue
 les phénomènes précédens.

Les magnétiseurs paraissent convenir que le
 fluide nerveux est l'agent de tous ces phéno-
 mènes.

C'est ce que M. Rostan s'est surtout efforcé de démontrer. Nous rapporterons ses paroles :

« Nous pensons que tous ces phénomènes appartiennent au système nerveux , dont toutes les fonctions ne nous étaient point encore parfaitement connues ; que c'est à une modification , à une extension de ce système et de ses propriétés, qu'on doit attribuer les effets dont nous parlons.

« Dans l'état actuel de la science , tout porte à considérer le cerveau comme un organe sécrétant une substance particulière dont la propriété principale est de transmettre ou de recevoir le vouloir et le sentir. Cette substance , quelle qu'elle soit , paraît circuler dans les nerfs, dont les uns sont consacrés au mouvement (à la volonté) : ceux-là partent de l'encéphale ou de ses dépendances, et vont se rendre aux extrémités ; les autres au sentiment : ceux-ci vont se rendre à l'encéphale. Les premiers sont actifs et les seconds passifs. . . .

« Quoi qu'il en soit de ces probabilités, qui selon nous sont puissantes, nous admettrons la circulation d'un agent quelconque ; mais cet agent ne s'arrête pas aux muscles ou à la peau : il s'élance encore au dehors avec une certaine force, une certaine énergie, et forme ainsi une véritable atmosphère nerveuse, une sphère d'activité absolument semblable à celle des corps électrisés.

« Cette opinion est celle des plus habiles physio-
 « logistes. Dès lors, tout nous semble susceptible
 « d'une explication plausible. L'atmosphère ner-
 « veuse active du magnétiseur se mêle, se met en
 « rapport avec l'atmosphère nerveuse passive de la
 « personne magnétisée; celle-ci en est influencée
 « au point que l'attention et toutes les facultés des
 « sens externes se trouvent abolies momentanément,
 « et que les impressions intérieures et celles
 « que communique celui qui magnétise, se rendent
 « au cerveau par une autre voie. Cet agent nerveux
 « jouit, comme le calorique, de la faculté de péné-
 « trer les corps solides, propriété qui sans doute
 « a des bornes, mais qui explique comment les
 « somnambules sont influencés à travers les cloi-
 « sons, les portes, etc.; et aussi comment ils per-
 « çoivent les qualités sapides, odorantes ou autres,
 « à travers certains corps qui, dans l'état ordinaire,
 « ne se laissent pas pénétrer par ces molécules. Les
 « faits multipliés qui prouvent d'une manière irrécus-
 « able qu'on peut magnétiser à travers des corps
 « solides, et que la présence de ces corps n'empê-
 « che pas la clairvoyance, forcent bien à admettre
 « que l'agent nerveux ou magnétique doit passer à
 « travers les corps. Ceci n'est pas plus étonnant
 « que la lumière traversant les corps diaphanes,
 « l'électricité traversant les corps conducteurs, et
 « le calorique pénétrant tous les corps. Le mélange

« de ces deux atmosphères nerveuses rend très bien
 « raison de la communication des désirs, de la vo-
 « lonté, des pensées mêmes de celui qui magnétise,
 « avec la personne magnétisée. Ces désirs, cette
 « volonté étant des actions du cerveau, celui-ci
 « les transmet, au moyen des nerfs, jusqu'à la pé-
 « riphérie du corps et au delà; et, lorsque les deux
 « atmosphères nerveuses viennent à se rencontrer,
 « elles s'identifient au point de n'en former qu'une
 « seule. Les deux individus n'en forment qu'un, ils
 « sentent et pensent ensemble, mais l'un est tou-
 « jours sous la dépendance de l'autre.

« Dans cet aperçu, nous n'avons peut-être pas
 « dévoilé le vrai mécanisme des effets magnéti-
 « ques; mais nous pensons que, sans nous éloi-
 « gner beaucoup des faits physiologiques et phy-
 « siques généralement adoptés, notre hypothèse
 « explique d'une manière assez satisfaisante la
 « production de ces effets. »

M. Foissac paraît concentrer le magnétisme dans
 la seule volonté. Pour lui, les passes, l'eau et les
 autres moyens extérieurs, ne sont que des choses
 accessoires. Voici ses propres paroles : « L'expé-
 « rience, on peut même dire une sorte d'instinct,
 « nous guide dans le choix des procédés qui ne
 « méritent pas, du reste, l'importance qu'on y
 « attachait autrefois. La volonté est tout; sans
 « elle les procédés ne sont que des gestes futiles

et insignifiants, elle seule leur donne force et vie (1). »

Dans d'autres passages de son livre, il paraît penser que le magnétisme est la vie même, ou la force vitale, qui se communique à un être plus faible pour le raviver; c'est l'opinion qu'il insinue souvent, et qu'il émet en propres termes dans le passage suivant :

« Le calme d'esprit, la confiance, le recueillement, la bienveillance, une douce piété, rendent plus énergique et plus salutaire l'influence de la volonté, et font refluer comme par torrents *la vie* et la santé sur les malades.

« L'homme, affaibli par l'âge, les chagrins et les fatigues, est peu propre à magnétiser; comment pourrait-il, sans danger pour lui, communiquer aux autres *une vie* qui l'abandonne (2). »

Résumons en peu de mots ce que nous venons de dire sur l'état physique et moral du magnétisé, et sur la cause à laquelle on attribue les phénomènes magnétiques.

Ces phénomènes n'apparaissent que lorsqu'il y a action d'un homme sur un autre homme : l'un est actif, l'autre passif.

Ce dernier est le magnétisé, dans lequel se produiront les phénomènes magnétiques.

(1) *Rapports et Discussions, etc.*, p. 501.

(2) *Ibid.*

Il est assis, immobile, plongé dans un sommeil profond.

Il paraît privé de l'usage de ses sens et de la vie de relation.

Il ne sort de cette immobilité que par la volonté du magnétiseur.

La volonté du magnétiseur paraît être la cause première de la manifestation des phénomènes. Les signes extérieurs ne sont qu'accessoires (1).

Les premiers indices de l'action magnétique sont le clignotement des yeux, l'agitation des nerfs, la déglutition de la salive.

Les phénomènes extraordinaires sont l'insensibilité, la clairvoyance, la prévision.

Lorsqu'on obtient des réponses du somnambule, sa voix est altérée (2).

Il répond difficilement, hésite.

Quelquefois le magnétisé répond des choses raisonnables et d'accord avec les faits.

Le plus souvent, ses réponses sont erronées, fausses, fantastiques, sans liaison.

Au réveil, il ne conserve aucun souvenir de ce qu'il a dit, de ce qu'il a fait, ou de l'état dans lequel il s'est trouvé.

Le magnétisme, disent ses partisans, est un

(1) *Rapports et Discussions, etc.*, p. 501.

(2) *Ibid.*, p. 29-4.

fluide , peut-être le fluide nerveux , qui sort du corps du magnétiseur et qui agit sur le magnétisé.

Ce fluide n'est pas dans tous dans la même quantité , et il ne se transmet pas indifféremment à toutes personnes. Ils prétendent qu'il faut une prédisposition , soit pour le recevoir , soit pour le communiquer.

Il faut même des circonstances extérieures pour que les phénomènes aient lieu.

§ II. — *État moral et physique du Prophète.*

Nous venons de nous former une idée du magnétisé sur des documens authentiques. Nous allons actuellement examiner l'état moral et physique du vrai prophète.

Nous disons d'abord qu'il n'y a aucune assimilation possible entre l'état de l'un et de l'autre.

1° Ni dans les circonstances dans lesquelles se trouvent le magnétisé et le vrai prophète ;

2° Ni dans leurs œuvres ;

3° Ni dans la cause qui les produit ;

4° Ni dans le but qu'ils se proposent.

Comparer un somnambule magnétique à un prophète du Très-Haut est une injure qui ne peut provenir que de l'ignorance et de la présomption. On est si étranger à la science de la religion qu'on

ne connaît guère le caractère, les mœurs, et le ministère des anciens prophètes.

Il ne sera donc pas superflu de donner quelques notions sur ces hommes extraordinaires.

Les prophètes, à quelques exceptions près, n'ont fleuri que dans le peuple de Dieu, et ce nom de prophète signifie celui qui prédit l'avenir.

Les hébreux dans les commencemens donnaient à leurs prophètes le nom de *voyans*, ce qui veut dire des hommes qui ont des révélations et des visions divines. « Ceux qui s'appellent aujourd'hui prophètes (*nabi*) s'appelaient autrefois voyans (*roëh*), dit l'auteur du 1^{er} livre des Rois; et l'on parlait ainsi dans Israël lorsqu'on allait consulter le Seigneur : Venez, allons au voyant (1). »

Le nom de *nabi* signifie non seulement celui qui prédit l'avenir, mais en général tout homme inspiré et qui parle de la part de Dieu. On désignait ordinairement un prophète par les titres honorables d'homme de Dieu, d'ange du Seigneur, ou d'envoyé du Seigneur.

Prophétiser dans le style des hébreux ne signifie pas seulement prédire l'avenir, mais encore révéler ce qui est arrivé dans les temps passés et ce qui se passe loin de nous dans le temps présent.

Les hébreux ont distingué les vrais prophètes

(1) I Reg., c. 9; 9.

d'avec les faux. Les vrais prophètes étaient inspirés de Dieu , et ils donnaient des preuves certaines de cette inspiration. Les faux prophètes au contraire parlaient d'eux-mêmes ou par l'impulsion du démon.

On peut mettre au nombre des prophètes Adam, Enoch , Noé , Abraham , Isaac , Jacob , Joseph , Moïse , Samuel , David , Salomon. Ces grands personnages ont tous prophétisé. Ils ont fait des prophéties dont on a vu l'accomplissement , et ils portent à juste titre le nom de prophètes.

Mais dans le sujet qui nous occupe, nous devons nous arrêter plus spécialement à faire connaître ces prophètes qui ont paru dans le peuple hébreu pendant près de trois siècles , dont on a conservé les écrits , et qu'on distingue communément en grands et petits prophètes.

Ce sont ces prophètes avec leurs prophéties que nous allons prendre pour terme de comparaison , et que nous allons opposer à l'état des magnétisés.

Nous remarquerons d'abord que ces vrais prophètes tenaient un rang éminent dans la nation , qu'ils y exerçaient une grande autorité , et qu'ils s'attiraient le respect des princes et du peuple , quoiqu'ils fussent souvent en butte à leurs persécutions.

La plupart de ces prophètes étaient distingués par leur naissance : Isaïe et Daniel sortaient de la

race royale de David ; Jérémie et Ezéchiel appartenaient à la classe sacerdotale. Saint Augustin relève leur mérite et montre leur excellence en disant qu'ils étaient les philosophes, les théologiens, les sages, les docteurs, les conducteurs des hébreux : *Ipsi ei erant philosophi, ipsi sapientes, ipsi theologi, ipsi prophetæ, ipsi doctores probitatis ac pietatis* (1).

Ils ne se distinguaient pas moins par leur genre de vie qui était austère et simple ; ils vivaient dans la retraite, appliqués à l'étude de la loi sainte, fuyant les honneurs et tous les biens du monde ; Jérémie se peint lui-même avec ces caractères.

« J'ai trouvé vos paroles, je m'en suis nourri. Et votre parole est devenue la joie et les délices de mon cœur, parce que j'ai porté le nom de votre prophète, ô Seigneur Dieu des armées.

« Je ne me suis point trouvé dans les assemblées de jeux et de divertissemens ; je ne me suis point glorifié d'être envoyé de votre part ; mais je me suis tenu retiré et solitaire, parce que vous m'avez rempli de la terreur de vos menaces contre ce peuple.

« Mais pour moi je n'ai point été troublé en vous suivant comme mon pasteur ; et je n'ai point désiré le jour de l'homme, vous le savez. Ce qui

(1) Aug., lib. 18, *De civ. Dei*, cap. 41.

est sorti de mes lèvres a été droit devant vos yeux(1).»

Les prophètes étaient appelés à ce ministère par une vocation expresse ; Dieu faisait souvent des prodiges pour confirmer leur mission et autorisait leurs révélations par de vrais miracles.

Quelle différence dans ces antécédens des vrais prophètes et ceux des magnétisés : pauvres infirmes qu'on trouve dans un hôpital, portant peut-être la peine de leur inconduite, ignorans, vains, rusés au point d'exciter la défiance du docteur Gall(2)!

Passons maintenant aux circonstances dans lesquelles les vrais prophètes recevaient l'inspiration de la prophétie ; c'est ce qu'il nous importe le plus de connaître.

En lisant les livres des prophètes où sont consignés non seulement les prophéties, mais encore le lieu où ils les ont reçues et la manière dont elles leur ont été communiquées, nous voyons un état moral et physique et des circonstances tout-à-fait opposées à celles des magnétisés.

D'abord ils n'étaient pas sous l'action d'un autre homme ; ils jouissaient actuellement de l'usage de toutes leurs facultés et de leurs sens ; ils savaient ce qu'ils disaient. Ils comprenaient fort bien le sens de leurs discours, et si quelquefois l'esprit

(1) Jérém., 15; 16, 17. 17, 16.

(2) *Rapports et Discussions*, p. 415.

qui leur parlait s'exprimait d'une manière qu'ils ne comprissent pas, ils en demandaient l'explication. Dans le moment de leur révélation ils savaient se posséder, ils étaient ordinairement tranquilles, parlaient lorsqu'ils le voulaient, et uniquement pour obéir à l'ordre du Seigneur.

Si nous considérons les circonstances extérieures, nous voyons que leur prophétisation ne dépendait jamais de l'action d'aucun agent physique : ils prophétisaient leurs prophéties en public, dans le temple, dans le palais des princes, dans les places, dans les carrefours, à la porte des villes, en marchant, assis, comme des hommes qui sont tout-à-fait indépendans de toute influence naturelle.

Ils ne se contentaient pas de parler, ils écrivaient eux-mêmes leurs prophéties ou les dictaient. Ils les publiaient et les lisaient quelquefois en public. Ils les dataient en marquant exactement l'année et le jour.

Tous les écrits des prophètes nous prouvent évidemment qu'ils conservaient le souvenir des prophéties qu'ils avaient faites ; mais nous voyons spécialement dans Jérémie la preuve de cette vérité.

Dieu lui dit (1) : « Prenez un de ces rouleaux où on écrit, et écrivez-y tout ce que je vous ai dit contre Israël, contre Juda, et contre tous les

(1) Jerem., 36 ; 2, 4.

peuples , depuis le temps du règne de Josias , où je vous ai parlé , jusqu'à cette heure.

« Jérémie appela donc Baruch , fils de Nérias , et Baruch écrivit dans ce rouleau toutes les paroles que le Seigneur avait dites à Jérémie , et que Jérémie lui dictait. »

Jérémie ordonna ensuite à Baruch de lire ce livre rempli de menaces devant tout le peuple pour le convertir (1). Baruch exécuta cet ordre. Le roi Joakim s'étant fait lire les premières pages de ce livre , fit jeter le volume dans le feu. Jérémie l'ayant appris , il reçut l'ordre de Dieu d'écrire de nouveau toutes les paroles qui étaient dans le premier (2). « Jérémie prit donc un autre livre , et le donna à Baruch , fils de Nérias , son secrétaire , qui y écrivit tout ce qui était dans le livre que Joakim , roi de Juda , avait brûlé , selon que Jérémie le lui dictait de sa bouche ; et il y ajouta beaucoup d'autres choses semblables. »

Si l'on considère le sujet de leurs prophéties , on y trouvera les idées les plus hautes , les plus nobles , les plus vraies. Ils font connaître la grandeur de Dieu , ils exhortent à la pratique de toutes les vertus , ils dissuadent du vice , et leurs prédictions tendent toutes à annoncer aux hommes la

(1) Jerem., 37 ; 3, 7.

(2) *Ibid.*, 36 ; 3 . 2.

justice et les miséricordes du Seigneur, ou les châtimens dont ils seront affligés s'ils persévèrent dans leur impiété et dans leurs crimes; les bienfaits au contraire dont ils seront comblés s'ils reviennent à Dieu et s'ils le servent par toutes les pratiques d'une sainte vie.

Dieu parle, Dieu menace, Dieu instruit par leur bouche d'une manière digne de sa majesté. L'industrie humaine ne parviendra jamais à cette divine élévation, à cette grandeur, à cette dignité, qu'on sent dans leurs discours. On voit dans eux un caractère de vérité et de droiture inimitables à l'artifice et au mensonge; on y admire une noblesse d'expression, une grandeur de sentimens, une force, une véhémence que l'imposture ne peut jamais contrefaire. Rarement ils emploient le raisonnement et les autres moyens propres à persuader. Ils s'expriment en ambassadeurs du Très-Haut; ils parlent avec un air d'autorité toujours soutenue, soit qu'ils s'adressent aux princes ou aux peuples.

Toutes leurs prophéties se tiennent. Ils ne parlent pas au hasard; ils ne prophétisent pas par ostentation; ils ne cherchent pas à satisfaire la vaine curiosité des hommes; tout ce qu'ils prophétisent révèle un seul et unique dessein, celui de la miséricorde de Dieu qui veut se réconcilier avec les hommes en les retirant de l'erreur et du vice dans lesquels ils sont tombés en l'abandonnant.

Non seulement cet enchaînement d'idées, cette fin unique se fait remarquer dans chaque prophète, mais encore, dans la suite des siècles, par une espèce de succession prophétique dans tous ceux qui ont été revêtus de ce ministère sacré.

Qu'y a-t-il donc de commun entre cet état des prophètes et celui des magnétisés ? n'est-ce pas au contraire un état tout opposé ? nous ne prendrons pas la peine d'en faire le parallèle. Il suffit d'avoir lu la description de l'un et de l'autre pour en remarquer les différences essentielles. Au reste, un passage d'Origène, en confirmant tous ces caractères du vrai prophète inspiré du bon esprit, fera ressortir les caractères opposés dans lesquels les magnétisés se trouvent, et qu'Origène donne comme l'indice d'un esprit différent : « Si le
 « prophète ne ressent nul trouble, nulle aliénation
 « d'esprit durant l'inspiration actuelle, s'il ne
 « perd ni le jugement, ni la liberté, si ce qu'il
 « annonce regarde le bien public et celui de la
 « religion, si la chose est importante, et s'il est
 « moralement impossible de la découvrir par
 « d'autre voie que par celle de la révélation,
 « toutes ces marques réunies sont infaillibles pour
 « persuader à un homme que l'esprit de Dieu agit
 « sur lui, et une partie même de ces caractères
 « est suffisante pour l'en assurer (1). »

(1) L. 7, contre Celse.

§ III. — *Comparaison entre les phénomènes magnétiques et les œuvres des Prophètes.*

Venons-en aux faits particuliers, et comparons quelques œuvres des prophètes avec les phénomènes magnétiques les plus considérables, que les magnétiseurs qualifient de prodiges et de miracles, et qui sans doute leur ont fait naître la présomption de les assimiler à des faits semblables, produits par les vrais prophètes, et de les attribuer à la même cause. Ces phénomènes sont :

- 1° L'insensibilité et la paralysie des membres ;
- 2° La lucidité, qui consiste, selon eux, à avoir la connaissance des choses cachées et des choses éloignées actuellement existantes, sans l'intermédiaire des sens ;
- 3° La prescience de l'avenir ou des faits qui doivent arriver dans un temps déterminé ou indéterminé.

Les magnétiseurs nous apprennent que le premier phénomène s'obtient assez facilement, mais que les deux derniers sont très rares : quelques uns d'entre eux même en contestent la réalité (1), et n'ont jamais pu en obtenir, et ceux qui les ont obtenus observent que les sujets, même les plus lucides, se trompent souvent (2).

(1) M. Rostan.

(2) M. Foissac, p. 453.

Nous citerons d'abord le phénomène de l'insensibilité et de la paralysie produites par le magnétisme. Quand la personne est tombée dans l'état de sommeil somnambulique, le magnétiseur, par un simple acte de sa volonté tout intérieur, sans aucune manifestation extérieure, paralyse un membre quelconque, et quelquefois même tout le corps, au point que les membres paralysés se comportent comme ceux qui l'ont été réellement par une maladie. Ainsi, on enfonce des épingles, on approche un charbon ardent, on pince avec violence, on fait même des détonations considérables, des incisions et des amputations de membres, et le somnambule demeure impassible et ne donne aucun signe extérieur de sensibilité.

On peut voir ces faits cités dans tous les ouvrages qui traitent du magnétisme. En voici un, extrait de celui de M. Bertrand (1):

1^o PARALYSIE DES MEMBRES.

Phénomène du magnétisé.

« J'ai observé pendant long-temps une som-
« nambule que je ne magnétisais pas moi-même,
« mais dont j'ai suivi le traitement avec beaucoup
« d'assiduité, et sur laquelle la personne qui lui

(1) *Religion constatée*, t. 2, p. 176.

« donnait des soins exerçait un pouvoir vraiment
 « extraordinaire. Elle produisait, par exemple,
 « à volonté, la paralysie d'un bras, d'une jambe,
 « ou simplement de la main, même du doigt; la
 « privait de la parole, de l'ouïe, de l'odorat. Mais
 « sa puissance ne se bornait pas à une action locale : elle pouvait paralyser, pour ainsi dire
 « d'un seul coup, toutes les parties du corps de la
 « somnambule, et la jeter dans un état d'insensibilité et d'immobilité complète et générale qui
 « constituait une véritable léthargie... »

Peut-on dire que dans ce phénomène il y a vraiment paralysie, puisqu'il ne dure qu'autant que le veut le magnétiseur ? Peut-on croire que, dans cette apparence de paralysie, il y a lésion des organes comme dans la paralysie ordinaire ? cela n'est guère probable. On doit plutôt penser qu'il existe une influence étrangère sur l'âme qui l'empêche de percevoir les sensations.

Œuvre du Prophète.

Voici un phénomène de paralysie produit par l'action d'un prophète. On remarquera qu'il existe une bien grande différence dans les circonstances dans lesquelles il s'opère. Les principales sont que le prophète agit instantanément, sans aucune préparation de sa part, et sans qu'il ait établi de

rapports avec le sujet où se manifestera le phénomène. En outre, le sujet jouit de l'exercice de tous ses sens et de toutes ses facultés; loin d'être en communication d'idées ou de but avec le prophète, il en est l'ennemi et ne saurait vouloir que ce qu'il y a de plus contraire à sa volonté. Quant à sa condition, c'est un roi présidant une solennité, entouré de sa cour, au milieu de tout un peuple; cependant le prophète agit efficacement sur lui par sa seule présence, et produit un effet de paralysie qui ne le cède en rien à la réalité, et qui dure jusqu'à ce qu'il ait invoqué le Seigneur. Ensuite, c'est au nom de Dieu qu'il parle et qu'il agit, c'est pour condamner l'impiété de Jéroboam; et il prouve sa mission divine en prophétisant deux événemens, dont l'un doit s'accomplir peu de momens après, et l'autre au bout de trois siècles; et l'histoire nous confirmera la vérité de la prophétie et de l'intervention divine.

Voici le récit de ce prodige, consigné dans le troisième livre des Rois, ch. 13, 1-6 :

« En même temps un homme de Dieu vint de Juda à Bethel par l'ordre du Seigneur, lorsque Jéroboam était près de l'autel et qu'il encensait.

« Et il s'écria contre l'autel en parlant ainsi de la part du Seigneur : Il naîtra un fils dans la maison de David qui s'appellera Josias, et il immolera sur

toi les prêtres des hauts lieux qui t'encensent maintenant, et brûlera sur toi les os des hommes (1).

« En même temps, pour preuve de ce qu'il prédisait, il ajouta : Voici ce qui fera connaître que c'est le Seigneur qui a parlé ; l'autel va tout présentement se rompre, et la cendre qui est dessus se répandra par terre.

Le roi ayant entendu les paroles que l'homme de Dieu avait prononcées à haute voix contre l'autel qui était à Bethel, étendit sa main de dessus l'autel et dit : Qu'on l'arrête ! Et en même temps la main qu'il avait étendue contre le prophète se sécha, et il ne put la retirer à lui.

L'autel aussitôt se rompit en deux, et la cendre qui était dessus se répandit selon le miracle que l'homme de Dieu avait, par le commandement du Seigneur, prédit devoir arriver.

Alors le roi dit à l'homme de Dieu : Offrez vos prières pour moi au Seigneur votre Dieu, et demandez-lui qu'il me rende l'usage de ma main. Aussitôt l'homme de Dieu pria le Seigneur, et le roi retira sa main à lui, et elle devint comme elle était auparavant.

(1) *Accomplissement de la prophétie.*

On peut se convaincre de l'accomplissement de la prophétie éloignée, la naissance de Josias, ce qu'il devait faire, et la

2° LA LUCIDITÉ.

Phénomène du magnétisé.

Voici un exemple de lucidité magnétique le plus extraordinaire que l'on cite, et sur lequel s'égaie M. Bouillaud, professeur de la Faculté de Médecine de Paris, dans un article critique sur le magnétisme animal (1).

manière dont il devait profaner l'autel, en lisant le passage suivant, extrait du quatrième livre des Rois (*):

« Et pour ce qui est de l'autel qui était à Béthel, et du haut lieu qu'avait bâti Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait pécher Israël, il détruisit cet autel et ce haut lieu, il les brûla et les réduisit en cendres, et consuma aussi par le feu le bois sacré.

« Josias retournant en ce lieu, vit les sépulchres qui étaient sur la montagne, et il envoya prendre les os qui étaient dans ces sépulchres, et les brûla sur l'autel, et il le souilla et le profana, selon la parole du Seigneur, qu'avait prononcée l'homme de Dieu qui avait prédit ces choses.

« Il dit ensuite: Qu'est-ce ce tombeau que je vois? Les citoyens de cette ville lui dirent: C'est le sépulcre de l'homme de Dieu qui était venu de Juda et qui avait prédit ce que vous venez de faire sur l'autel de Béthel.

« Josias dit: Laissez-le là, et que personne ne touche à ses os; et ses os demeurèrent au même lieu, sans que personne y touchât, avec les os du prophète qui était venu de Samarie. »

(1) *Dict. de Méd. et de Chirurgie pratique, art. magnétisme.*

(*) Ch. 23, 15-18.

« Mademoiselle Clarisse Le F..., d'Arcis-sur-Aube, âgée de 24 ans, dormant (du sommeil somnambulique) à Paris, dans le salon de M. Chapelain, voyait, à Arcis-sur-Aube, sa mère, décrivait son occupation dans le moment, son attitude, ses pensées intimes; précisait, en entrant dans les plus petits détails, le moindre changement que sa mère y apportait. Son père, M. Chapelain et moi, nous prenions note de ce qu'elle prétendait voir; et des lettres d'Arcis-sur-Aube, écrites par madame Le F... à son mari, lui racontaient ce qu'il savait déjà par sa fille. Ces lettres étaient écrites par la mère ordinairement un instant après que les choses venaient de se passer pour elle, et justement à cause de cela. Elles arrivaient d'ailleurs toujours à Paris avant que madame Le F... eût pu être instruite, à Arcis-sur-Aube, de ce que sa fille avait dit dans la capitale. Toutes les précautions ont été prises pour connaître la vérité sur ces vues dans l'espace : les recherches étaient faciles entre une famille remplie de probité et d'intelligence et des médecins consciencieux. Toujours la lucidité de mademoiselle Clarisse a été justifiée par l'événement (1). »

Nous ne ferons d'autre réflexion sur ce fait, sinon que la personne dort, rêve, dit ce qui se

(1) *La Religion constatée universellement*, t. 2, p. 189. (1)

passé habituellement chez sa mère, et qu'à son réveil elle ne se souvient absolument de rien.

Œuvre du Prophète.

Voici un fait prophétique répondant à ce genre de lucidité. La sainte Ecriture en renferme un grand nombre ; mais nous nous bornerons à un seul, afin de n'être pas trop long.

Nous citerons le prophète Ezéchiel qui, étant à Babylone, à trois cents lieues de distance de Jérusalem, voyait ce qui se faisait dans le temple de cette ville. On remarquera que le prophète était éveillé ; qu'il avait conscience de ce qui se passait en lui ; qu'il raconte sa vision après l'avoir reçue ; qu'il l'attribue à Dieu ; enfin on fera attention à la supériorité du fait prophétique sur le phénomène magnétique, en ce que le prophète voit non seulement les personnes qu'il désigne par leur nom, les actions qu'elles font, mais même il prédit les châtimens qui les menacent (1).

« Le cinquième jour du sixième mois de la même année, comme j'étais assis dans ma maison, et que les anciens de Juda étaient assis avec moi au même lieu, la main du Seigneur mon Dieu tomba tout-à-coup sur moi.

(1) Ezech., viii ; 1-18.

« Et j'eus cette vision. Quelqu'un me parut comme un feu ardent. Depuis les reins jusqu'au bas ce n'était qu'une flamme ; et depuis les reins jusqu'en haut il paraissait un airain mêlé d'or, étincelant de lumière.

« Je vis en même temps comme une main qui me vint prendre par les cheveux de ma tête. Et l'esprit m'éleva entre le ciel et la terre, et m'amena à Jérusalem dans une vision de Dieu, près la porte intérieure qui regardait du côté de l'aquilon, où était placée l'idole de jalousie pour irriter le Dieu jaloux.

« Je vis paraître en ce même lieu la gloire du Dieu d'Israël selon la vision que j'avais eue dans le champ.

« Et il me dit : Fils de l'Homme, levez les yeux du côté de l'aquilon. Et ayant levé les yeux de ce côté-là, je vis du côté de l'aquilon de la porte de l'autel cette idole de jalousie qui était à l'entrée.

« Il me dit ensuite : Fils de l'Homme, voyez-vous ce que font ceux-ci ? Voyez-vous les grandes abominations que la maison d'Israël fait en ce lieu, pour m'obliger à me retirer de mon sanctuaire ? Et quand vous vous retournerez d'un autre côté, vous verrez des abominations encore plus grandes.

« Et m'ayant conduit à l'entrée du parvis, je vis qu'il y avait un trou à la muraille.

« Et il me dit : Fils de l'Homme, percez la muraille, et ayant percé la muraille je vis une porte.

« Et il me dit : Entrez, et voyez les effroyables abominations que ces gens-ci font en ce lieu.

« J'entrai, et en ce même temps je vis des images de toutes sortes de reptiles et d'animaux, et l'abomination de la maison d'Israël, et toutes ces idoles étaient peintes sur la muraille tout autour.

« Et soixante et dix des anciens de la maison d'Israël étaient debout devant ces peintures; et Jézonias, fils de Saphan, était au milieu d'eux. Chacun d'eux avait un encensoir à la main, et la fumée de l'encens qui en sortait s'élevait en haut.

« Et il me dit : Certes vous voyez, Fils de l'Homme, ce que les anciens de la maison d'Israël font dans les ténèbres, ce que chacun d'eux fait dans le secret de sa chambre; car ils disent : Le Seigneur ne voit point, le Seigneur a abandonné la terre.

« Alors il me dit : Si vous vous tournez d'un autre côté, vous verrez des abominations encore plus grandes que celles que font ceux-ci.

« Et m'ayant mené à l'entrée de la porte de la maison du Seigneur, qui regardait du côté du septentrion, je vis des femmes assises en ce lieu qui pleuraient Adonis.

« Et il me dit : Certes vous voyez, Fils de l'Homme, ce qu'ils font, et si vous allez encore d'un autre côté, vous verrez des abominations encore plus grandes.

« Et m'ayant fait entrer dans le parvis intérieur de la maison du Seigneur, je vis à l'entrée du temple du Seigneur, entre le vestibule et l'autel, environ vingt-cinq hommes qui tournaient le dos au temple du Seigneur, et dont le visage regardait l'Orient, et ils adoraient le soleil levant.

« Et il me dit : Certes vous voyez, Fils de l'Homme, ce qu'ils font. Est-ce peu à la maison de Juda d'avoir fait les abominations qu'ils ont faites en ce lieu, d'avoir rempli la terre d'iniquités, et d'avoir comme entrepris d'irriter mon indignation contre eux ? Et vous voyez comme ils approchent de leurs narines un rameau.

« C'est pourquoi je les traiterai aussi dans ma fureur ; mon œil les verra sans être fléchi ; je ne serai point touché de compassion, et lorsqu'ils crieront vers moi à haute voix, je ne les écouterai point. »

3^e LA PRESCIENCE.

Phénomène magnétique.

Nous allons citer textuellement un fait de prévision ou de prédiction magnétique. Le voici tel

que le raconte M. Georget, médecin et magnétiseur :

M. Georget mit en somnambulisme l'une des premières femmes de la Salpêtrière sur lesquelles il fit l'essai du magnétisme animal... « La somnambule lui dit qu'elle voyait le jour de sa mort prochain. Elle passe en revue tous les jours qui doivent s'écouler pour elle jusqu'au dernier. Le dimanche suivant elle sortira de la Salpêtrière pour aller dîner chez ses parens. Vers le soir elle se sentira incommodée. On la ramènera en voiture à la Salpêtrière. Sa maladie d'abord peu grave, deviendra plus intense et plus compliquée de jour en jour. Elle énumère tous les symptômes, tous les accidens qui surviendront. A la fièvre se joindra bientôt le délire ; elle en fixe l'époque. La vessie sera frappée de paralysie ; enfin elle indique le jour et l'heure où elle rendra le dernier soupir. M. Georget, comme frappé de la foudre, réveille la somnambule et cesse depuis ce jour de la magnétiser. La malheureuse ne conserva à son réveil aucun souvenir de cette terrible prédiction. Elle sortit en effet de la Salpêtrière au jour indiqué, fut ramenée malade en fiacre, eut la fièvre, le délire, une paralysie de la vessie, et mourut à l'heure qu'elle avait fixée elle-même. »

Nous avons cherché des cas de prévision extérieure, mais nous n'en avons pas trouvé de bien

frappant. Celui que nous venons de citer est des plus remarquables en fait de prévision intérieure. Cependant, qu'on observe bien que cela se passe dans le sommeil somnambulique ; qu'elle a pour objet la personne même, dans le cercle de ses habitudes, conforme à son état maladif, et qu'à son réveil elle ne se souvient de rien. Qu'on compare cette prévision à la prédiction du prophète Elysée, et on verra la grande différence.

Œuvres du Prophète.

Prédire des événemens futurs est le caractère dominant des vrais prophètes. Dieu les ayant suscités pour annoncer d'avance ce qu'il devait faire pour l'accomplissement de l'œuvre de sa miséricorde, ils ont prédit tout ce qui y a rapport. Rien de plus auguste, rien de plus grave, rien de plus saint que l'objet de ces prophéties. Nous nous garderons bien de les mettre en parallèle avec quelques phénomènes puérils d'une prétendue lucidité. Nous passerons donc sous silence et les innombrables prophéties qui ont annoncé le Sauveur, et celles qui ont prédit tout ce que Dieu devait opérer selon les desseins de sa justice ou de sa miséricorde sur le peuple Juif, sur les Assyriens, les Égyptiens, et les autres peuples qui environnaient ces nations puissantes. Qui n'a entendu

parler d'ailleurs des prédictions d'Isaïe et de Jérémie sur la prise de Jérusalem et la destruction de son temple fameux ; la captivité du peuple Juif , la durée si précise de cette captivité , du retour de ce peuple dans sa terre natale , de Cyrus , son libérateur , nommé par Isaïe deux cents ans avant sa naissance , la prise de Babylone par ce prince , et mille autres traits qui révèlent l'intervention divine et la vraie inspiration du prophète.

C'est pourquoi nous nous bornerons à un des faits les plus simples qui répondra plus convenablement au phénomène magnétique précédent , et qui ne se distinguera pas moins de celui-ci par la supériorité de l'objet et la difficulté de l'événement.

Lorsque les Israélites étaient assiégés dans Samarie par une puissante armée de Syriens , ils furent réduits à une effroyable famine. Le prophète Élisée prédit au roi d'Israël qu'il y aurait le lendemain une grande abondance de vivres à Samarie , et comme un officier du roi n'avait pas voulu ajouter foi à sa prédiction , le prophète lui prédit qu'il le verrait de ses yeux et qu'il n'en mangerait point.

Élisée répondit à l'envoyé du roi : « Ecoutez la parole du Seigneur ; voici ce que dit le Seigneur : demain à cette même heure , la mesure de pure farine se donnera pour un sicle à la porte de Sa-

marie , et on aura pour un sicle deux mesures d'orge.

« Un des grands de la cour sur la main duquel le roi s'appuyait , dit à l'homme de Dieu : quand le Seigneur ferait pleuvoir des vivres du ciel , ce que vous dites pourrait-il être ? Elisée lui répondit : vous le verrez de vos yeux et vous n'en mangerez point (1).

« Or , il y avait quatre lépreux près de la porte de la ville , qui se dirent l'un à l'autre : pourquoi demeurons-nous ici , où nous ne pouvons attendre que la mort ?

« Si nous voulons entrer dans la ville nous mourrons de faim ; si nous demeurons ici , nous ne pourrons éviter la mort. Allons-nous-en donc au camp des Syriens , et rendons-nous à eux. S'ils ont pitié de nous , nous vivrons , et s'ils nous veulent tuer , nous mourrons , comme nous ferions ici.

« Ils partirent donc le soir pour aller au camp des Syriens ; et étant venus à l'entrée du camp , ils ne trouvèrent personne.

« Car le Seigneur avait fait entendre dans le camp des Syriens un grand bruit comme de chariots , de chevaux , et d'une armée innombrable ; et les Syriens l'entendant , s'étaient dit l'un à

(1) IV. Reg. 7 ; 1-20.

l'autre : le roi d'Israël a fait venir à son secours contre nous les rois des Hétéens et des Egyptiens ; et les voilà qui viennent tous fondre sur nous.

« Ils s'étaient enfui pendant la nuit , abandonnant dans leur camp , leurs tentes , leurs chevaux et leurs ânes , et ne pensant qu'à sauver leur vie par la fuite.

« Ces lépreux étant donc venus à l'entrée du camp des Syriens , entrèrent dans une tente , où ils mangèrent et burent , et ayant pris de l'argent , de l'or et des vêtemens ils s'en allèrent se coucher ; et étant retournés , ils entrèrent dans une autre tente , et en emportèrent de même diverses choses qu'ils cachèrent.

« Alors ils se dirent l'un à l'autre : nous ne faisons pas bien , car ce jour est un jour de bonne nouvelle. Si nous demeurons dans le silence , et si nous n'en donnons point avis avant demain matin , on nous en fera un crime. Allons donc porter cette nouvelle à la cour du roi.

« Lorsqu'ils furent venus à la porte de la ville , ils parlèrent aux sentinelles , et leur dirent : nous sommes allés au camp des Syriens , et nous n'y avons pas trouvé un seul homme , mais seulement des chevaux et des ânes qui y sont liés , et leurs tentes qui sont encore dressées.

« Les gardes de la porte allèrent au palais du

roi , et ils firent entendre cette nouvelle à ceux du dedans.

« En même temps le roi se leva , quoiqu'il fût nuit , et dit à ses officiers : je vois bien le dessein des Syriens contre nous , comme ils savent que la faim nous presse , ils sont sortis de leur camp et se sont cachés quelque part dans la campagne en disant : ils sortiront de la ville , et alors nous les prendrons vifs , et nous entrerons sans peine dans la ville.

« L'un des serviteurs du roi lui répondit : il y a encore cinq chevaux restés seuls de ce grand nombre qui était dans Israël , tous les autres ayant été mangés ; prenons-les et envoyons des gens à la découverte.

On amena donc deux chevaux , et le roi envoya deux hommes dans le camp des Syriens , et leur dit : allez , et voyez.

« Ils allèrent donc après les Syriens jusqu'au Jourdain , et ils trouvèrent que tous les chemins étaient pleins de vêtemens et d'armes que les Syriens avaient jetés , dans ce trouble où ils étaient ; et les coureurs étant revenus en rendirent compte au roi.

« Le peuple aussitôt sortit de la ville et pilla le camp des Syriens , et la mesure de pure farine fut vendue un sicle , et on donna pour un sicle

deux mesures d'orge , selon la parole du Seigneur.

« Or le roi avait mis à la porte de la ville cet officier sur la main duquel il avait coutume de s'appuyer , et la foule du peuple fut si grande à l'entrée de la ville , qu'il fut étouffé et mourut , selon que l'homme de Dieu le lui avait prédit lorsque le roi le vint trouver chez lui.

« C'est ainsi que fut accompli ce qu'avait prédit l'homme de Dieu , lorsqu'il dit au roi : demain à l'heure qu'il est , on donnera à la porte de Samarie pour un sicle deux mesures d'orge , et la mesure de pure farine ne vaudra qu'un sicle.

« Et lorsque cet officier ayant dit à l'homme de Dieu : quand le Seigneur ferait pleuvoir des vivres du ciel , ce que vous dites ne pourrait pas être , l'homme de Dieu lui répondit : vous le verrez de vos yeux et vous n'en mangerez point.

« Car ce qu'Elisée avait prédit lui arriva , et le peuple l'ayant foulé aux pieds , il mourut à la porte de la ville. »

Nous finirons en citant un autre fait du prophète Elisée , si bien dans le goût des magnétiseurs qu'ils n'auraient pas fait difficulté d'y reconnaître évidemment l'action magnétique et un vrai somnambulisme. Mais en attendant qu'ils puissent en reproduire un de cette espèce si extraordinaire où

tout une armée voyage au gré du prophète et qui ne s'aperçoit de la direction qu'elle a prise et du lieu où elle est arrivée que lorsque le prophète lui ouvre les yeux , nous dirons qu'une puissance souveraine , juste et équitable , y intervient et que *le doigt de Dieu est ici* (1).

« Le roi de Syrie ayant appris qu'Elisée était à Dothan , y envoya aussitôt de la cavalerie , des chariots et ses meilleures troupes , et étant arrivés la nuit ils investirent la ville.

« Le serviteur de l'homme de Dieu se levant au point du jour , sortit dehors , et ayant vu l'armée autour de la ville , la cavalerie et les chariots , il en vint avertir son maître , et lui dit : hélas ! mon seigneur , hélas ! que ferons-nous ?

« Elisée lui répondit : ne craignez point , car il y a plus de monde avec nous , qu'il n'y en a avec eux.

« En même temps Elisée faisant sa prière , dit à Dieu : Seigneur , ouvrez-lui les yeux afin qu'il voie. Le Seigneur ouvrit les yeux à ce serviteur , et il vit aussitôt la montagne pleine de chevaux et de chariots de feu , qui étaient autour d'Elisée.

« Cependant les ennemis vinrent à lui ; et Elisée fit sa prière au Seigneur , et lui dit : frappez ,

(1) IV. Reg. 6 ; 14-23.

je vous prie , ces troupes d'aveuglement , et aussitôt le Seigneur les frappa d'aveuglement selon la prière d'Elisée.

« Alors Elisée leur dit : ce n'est pas ici le chemin ni là la ville : suivez-moi , et je vous montrerai l'homme que vous cherchez. Il les mena donc dans Samarie.

« Et lorsqu'ils furent entrés dans la ville, Elisée dit à Dieu : Seigneur, ouvrez-leur les yeux , afin qu'ils voient. Le Seigneur leur ouvrit les yeux , et ils reconnurent qu'ils étaient au milieu de Samarie.

« Le roi d'Israël les ayant vus, dit à Elisée : mon père , les tuerais-je ?

« Elisée lui répondit : non , vous ne les tuerez point ; car vous ne les avez point pris avec l'épée , ni avec l'arc , pour avoir droit de les tuer. Mais faites-leur servir du pain et de l'eau , afin qu'ils mangent et qu'ils boivent , et qu'ils s'en retournent vers leur maître.

« Le roi d'Israël leur fit donc servir une grande quantité de viande , et après qu'ils eurent mangé et bu , il les renvoya , et ils retournèrent vers leur maître. Depuis ce temps-là , les voleurs de Syrie ne vinrent plus dans la terre d'Israël. »

Nous avons rapporté les phénomènes magnétiques les plus considérables ; on se tromperait si l'on croyait qu'ils sont en grand nombre, qu'ils sont

toujours véridiques et exacts dans la description des circonstances. De savans médecins de la faculté de Paris en ont nié la vérité et ont cherché à les couvrir de ridicule. Il est possible cependant qu'il en existe qui sont tels qu'on les rapporte , sauf à reconnaître la véritable cause ; mais toujours est-il que ces phénomènes magnétiques n'apparaissent que dans des circonstances étrangères à l'état naturel de l'homme, sur des individus faibles , malades , curieux , dont l'objet est de peu d'importance , dont les indications sont souvent erronées et fautives, qu'on n'obtient qu'avec beaucoup de difficultés. Ces caractères et bien d'autres qu'on pourrait désigner prouvent évidemment qu'il n'y a aucune assimilation à faire entre les phénomènes magnétiques et les faits prophétiques.

§ IV. — *Des Prophétesses.*

Disons aussi un mot sur les prophétesses du peuple de Dieu.

Chez les Juifs il y a eu beaucoup plus de prophètes que de prophétesses ; chez les païens , au contraire , il y a eu beaucoup plus de sibylles que de prophètes. Peut-être que les femmes ayant une sensibilité plus vive , une imagination plus facile , étaient plus aptes à l'espèce de phénomènes qu'elles devaient produire.

Il en arrive de même dans le magnétisme ; les femmes le reçoivent beaucoup plus facilement que les hommes ; la plupart des phénomènes prodigieux que l'on cite se sont opérés sur elles. Ces phénomènes magnétiques ressemblent beaucoup aux phénomènes des sibylles ; mais il y a une grande différence entre les prophéties des sibylles et des magnétisées, et les prophéties des prophétesses d'Israël.

Il est curieux d'en faire le rapprochement afin d'apprécier de plus en plus l'incompatibilité entre les faits magnétiques et prophétiques et l'identité de la cause.

Voici le genre de prophétie que l'on tire le plus souvent des femmes somnambules : ce sont des recettes thérapeutiques pour guérir une maladie, et la prédiction de ses diverses phases et de sa guérison.

Nous citons les expressions de M. Filassier par lesquelles il reproduit l'inspiration magnétique de madame H.... sur la maladie de son enfant.

« Tout-à-coup, par une illumination soudaine
 « madame H.... dans l'attitude d'une sibylle inspirée dit : La peau des tuyaux et des poches par
 « lesquelles elle (son enfant) respire et mange est
 « très rouge et couverte de matières gluantes,
 « épaisses, qu'il faut faire couler; il faut en même
 « temps éteindre cette rougeur; le cerveau est

« sain et blanc , mais très pâle et très irritable ,
 « à cause de la maladie de la poitrine et du ventre
 « et surtout à cause des remèdes qu'on a employés
 « comme les vésicatoires et les sinapismes. Il faut
 « donner un lavement fait avec de l'eau de son et
 « une infusion de fleurs de mauve (un bain tiède ,
 « pendant lequel on mettra sur la tête des com-
 « presses trempées dans l'eau vinaigrée froide ,
 « des cataplasmes , des fomentations , de l'eau
 « de chiendent légère , magnétisée et sucrée avec
 « très peu de sirop, sont également prescrits). Le
 « look (ordonné par le médecin) est trop lourd ;
 « il faut le supprimer ; il ajoute aux glaires qui
 « sont déjà dans l'estomac et les boyaux, et endort
 « l'enfant... Il faut magnétiser à grand courant ,
 « et avec le ferme désir de lui faire du bien (1). »

Les plus importantes illuminations des magné-
 tisées sont dans ce genre et sur cette matière.

Ce n'est pas sur de tels objets que roulaient les
 prédictions des prophétesses du peuple hébreu.
 On a conservé un petit nombre de leurs oracles
 divins , mais ils suffisent pour en apprécier la
 source et la vérité. On pourra lire les cantiques
 prophétiques de Débora , d'Anne , mère de Sa-
 muel ; nous citerons seulement la prophétie de
 Holda , qui offre toutes les circonstances qu'on

(1) *Rapports et Discussions, etc.*

peut désirer pour satisfaire l'attente où l'on est de saisir des phénomènes semblables.

On sait dans Israël que Holda prophétise, qu'on peut savoir d'elle les desseins du Seigneur; Josias, roi de Juda, veut connaître la volonté du Très-Haut, et députe le grand prêtre Helcias vers la prophétesse. Voici comment se passe l'entrevue entre les députés et la prophétesse, et quel fut le genre de sa prophétie :

« Alors le grand prêtre Helcias, Ahican, Achobor, Saphan et Asaïa allèrent trouver Holda la prophétesse, femme de Sellum, fils de Thecuas, fils d'Araas, gardien des vêtemens, qui demeurait à Jérusalem, dans la seconde enceinte de la ville. Ils lui parlèrent selon l'ordre du roi.

« Holda leur répondit : Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël : Dites à l'homme qui vous a envoyés vers moi :

« Voici ce que dit le Seigneur : Je vais faire tomber sur ce lieu et sur ses habitans tous les maux que le roi de Juda a lus dans ce livre de la loi ;

« Parce qu'ils m'ont abandonné, qu'ils ont sacrifié à des dieux étrangers, et qu'ils m'ont irrité généralement par toutes leurs œuvres ; et mon indignation s'allumera de telle sorte contre ce lieu, qu'il n'y aura rien qui la puisse éteindre.

« Mais pour le roi de Juda, qui vous a envoyé
 « consulter le Seigneur, vous lui direz : Voici ce
 « que dit le Seigneur, le Dieu d'Israël : Parce
 « que vous avez écouté les paroles de ce livre ,

« Que votre cœur en a été épouvanté, que vous
 « vous êtes humilié devant le Seigneur après avoir
 « appris les maux dont il menace cette ville et
 « ses habitans, en les assurant qu'ils deviendront
 « un jour l'étonnement et l'exécration de toute la
 « terre; et parce que vous avez déchiré vos vête-
 • « mens et pleuré devant moi, j'ai écouté votre
 « prière, dit le Seigneur.

« C'est pourquoi je vous ferai reposer avec vos
 « pères, et vous serez enseveli en paix afin que
 « vos yeux ne voient point les maux que je dois
 « faire tomber sur cette ville (1). »

Quel langage élevé, saint, divin ! quel objet
 digne d'une céleste inspiration ! ces prophéties
 ne sont pas de vaines conjectures, des mots hasar-
 dés ; mais elles se sont réalisées, et leur accom-
 plissement est consigné dans les livres historiques.

**Peut-on s'abuser au point d'assimiler les faits
 magnétiques aux faits prophétiques, et de ne voir
 dans les uns et les autres que l'agent magnétique ?**

(1) IV Reg. xxii ; 14-23.

ARTICLE SECOND.

§ I. — *Comparaison des phénomènes magnétiques avec les miracles.*

Les magnétiseurs considèrent comme miraculeux certains de leurs phénomènes, tels que la guérison des maladies, le goût qu'ils font trouver à l'eau selon leur gré.

Ils ne font point difficulté d'assimiler ces phénomènes aux guérisons miraculeuses du Sauveur, et aux autres œuvres de sa toute-puissance, qu'ils veulent réduire à l'action du fluide magnétique.

Une telle préoccupation provient de l'incrédulité qui ne veut pas reconnaître un Être souverain, Esprit indépendant de la matière qu'il maîtrise et qui lui obéit. Matérialistes, ils veulent tout expliquer par les propriétés d'agens matériels, et cette prévention de leur esprit les empêche de reconnaître l'action invisible du Tout-Puissant, et les porte à comparer des faits qui n'ont aucune analogie entre eux, ni dans la manière dont ils sont produits, ni dans la cause.

Qu'est-ce en effet que les guérisons miraculeuses des magnétiseurs ? La plupart du temps toutes ces guérisons sont accompagnées de l'attirail des prescriptions pharmaceutiques les plus composées et les plus douloureuses : les sétons, les moxas, les vésicatoires, les pilules, les larges saignées et les mé-

dicamens de toute espèce ; le magnétisme , même à larges courans , n'est qu'un accompagnement et un coopérateur des médicamens ; et ces guérisons n'arrivent qu'après un long traitement. On pourra juger ces cures miraculeuses du magnétisme par le fait suivant , cité dans le rapport de M. Husson :

« Paul Villagrand , étudiant en droit , né à Magnac-Laval (Haute-Vienne) le 18 mai 1803 , fut frappé le 25 décembre 1825 d'une attaque d'apoplexie avec paralysie de tout le côté gauche du corps. Après dix-sept mois de divers traitemens par l'acupuncture , un séton à la nuque , douze moxas le long de la colonne vertébrale , traitemens qu'il suivit soit chez lui , soit à la maison de santé , soit à l'hospice de perfectionnement , et dans le cours desquels il eut deux nouvelles attaques , il fut admis le 8 avril 1827 dans l'hôpital de la Charité. Bien qu'il eût éprouvé un soulagement notable des moyens mis en usage avant son entrée dans cet hôpital , il marchait avec des béquilles sans pouvoir s'appuyer sur le pied gauche. Le bras du même côté exécutait bien diverses manœuvres , mais Paul ne pouvait le lever vers la tête. Il y voyait à peine de l'œil droit et avait l'ouïe très dure des deux oreilles. C'est dans cet état qu'il fut confié aux soins de notre collègue M. Fouquier , qui outre la paralysie bien évidente lui reconnut des symptômes d'hypertrophie du cœur.

« Pendant cinq mois il lui administra l'extrait alcoolique de noix vomique , le fit saigner de temps en temps , le purgea , et lui fit appliquer des vésicatoires. Le bras gauche reprit un peu de force , les maux de tête auxquels il était sujet s'éloignèrent , et son état resta stationnaire jusqu'au 29 août 1827 , époque à laquelle il fut magnétisé pour la première fois par M. Foissac d'après l'ordre et sous la direction de M. Fouquier. Dans cette première séance , il éprouva une sensation de chaleur générale , puis des soubresauts dans les tendons. Il s'étonna d'être envahi , pour ainsi dire , par une envie de dormir , se frotta les yeux pour la dissiper , fit des efforts visibles et infructueux pour tenir ses paupières ouvertes , enfin sa tête tomba sur sa poitrine , et il s'endormit. A dater de ce moment la surdité et le mal de tête ont cessé , ce n'est qu'à la neuvième séance que le sommeil devint profond et c'est à la dixième qu'il répondit par des sons articulés aux questions qu'on lui adressa ; plus tard il annonça qu'il ne pourrait guérir qu'à l'aide du magnétisme , et il se prescrivit des sinapismes , des bains de Barèges , et la continuation des pilules d'extrait de noix vomique. Le 25 septembre , la commission se rendit à l'hôpital de la Charité , fit déshabiller le malade , et constata que le membre inférieur gauche était manifestement plus maigre que le droit , que la main droite serrait beau-

coup plus fort que la gauche ; que la langue tirée hors de la bouche était portée vers la commissure droite , et que , dans la buccination , la joue droite était plus bombée que la gauche.

« On magnétisa alors Paul qui ne tarda pas à entrer en somnambulisme. Il récapitula ce qui était relatif à son traitement et prescrivit que dans le jour même on lui appliquât un sinapisme à chaque jambe pendant une heure et demie ; que le lendemain on lui fît prendre un bain de Barèges , et qu'en sortant du bain , on lui mît des sinapismes pendant douze heures sans interruption , tantôt à une place , tantôt à une autre ; que le surlendemain, après avoir pris un second bain de Barèges, on lui tirât une palette et demie de sang du bras droit ; enfin il ajouta qu'en suivant ce traitement , le 28 , c'est-à-dire trois jours après , il marcherait sans béquilles en sortant de la séance , où il dit qu'il faudrait encore le magnétiser. On suivit le traitement qu'il avait indiqué , et au jour dit , le 28 septembre , la commission vint à l'hôpital de la Charité. Paul se rendit, appuyé sur ses béquilles , à la salle des conférences où il fut magnétisé comme de coutume et mis en somnambulisme. Dans cet état , il assura qu'il retournerait à son lit sans béquilles , sans soutien. A son réveil il demanda ses béquilles , on lui répondit qu'il n'en avait plus besoin. En effet il se leva , se soutint sur la jambe pa-

ralysée , traversa la foule qui le suivait , descendit la marche de la chambre d'expériences , traversa la deuxième cour de la Charité , monta deux marches , et arrivé au bas de l'escalier , il s'assit. Après s'être reposé deux minutes , il monta à l'aide d'un bras et de la rampe , les vingt-quatre marches de l'escalier qui conduit à la salle où il couchait.

« Il alla à son lit sans appui , s'assit encore un moment , et fit ensuite une nouvelle promenade dans la salle , au grand étonnement de tous les malades qui jusqu'alors l'avaient toujours vu cloué dans son lit : à dater de ce jour, Paul ne reprit plus ses béquilles.

« La commission se réunit encore, le 11 octobre suivant, à l'hôpital de la Charité. On le magnétisa, et il annonça qu'il serait complètement guéri à la fin de l'année , si on lui établissait un séton deux pouces au dessous de la région du cœur. Dans cette séance on le pinça à plusieurs reprises , on lui enfonça une épingle à une ligne de profondeur dans le sourcil et dans le poignet sans qu'il donnât aucun signe de sensibilité (1). »

Telles sont les cures et les prodiges du magnétisme. Nous n'avons que deux observations à faire : qui a exercé le plus d'influence dans cette guérison, du magnétisme, ou bien des douze moxas, de

(1) *Rapports et Discussions, etc.*, p. 167.

l'acupuncture , de l'extrait alcoolique de la noix vomique, des sinapismes, des bains de Barèges, de la saignée ? et tout cela pour un commencement de guérison ! et pour la guérison complète encore le séton et le reste de la thérapeutique pendant plusieurs mois , qu'on n'a pas voulu laisser continuer à l'hôpital de la Charité !

Et que penser de la prédiction somnambulique, de marcher sans béquilles, au bout de trois jours de traitement ? un homme à l'hôpital depuis six mois, qui tous les jours essayait ses forces en marchant avec ses béquilles, qui connaissait sans doute la bienfaisante influence des sinapismes et des bains de Barèges, puisqu'il les prescrit pour tous les jours avant l'événement, et qui le jour arrivé, après l'opération magnétique, demande encore ses béquilles, mais on lui dit qu'il n'en a plus besoin ; alors se déclare le prodige, il marche en boitant, traverse une cour, se repose au pied de l'escalier et monte à l'aide d'un bras et de la rampe !

Cependant on cite des guérisons obtenues par le seul magnétisme, et assez subitement. Et quelles sont les maladies ? des migraines, des spasmes, des coliques. Et de quelle manière le magnétiseur a-t-il agi pour guérir la malade ? Il l'a endormie, l'a laissée quelques heures dans ce sommeil, et à son réveil elle s'est trouvée guérie.

Quel miracle qu'on se trouve guéri d'une mi-

graine , d'une agitation nerveuse , d'une colique , après quelques heures de sommeil !

Et on ose comparer ces guérisons aux guérisons du Sauveur et des apôtres , et les attribuer à une même cause ! Il faut être vraiment bien préoccupé et enthousiasmé de sa découverte pour méconnaître l'action divine , spirituelle , toute-puissante du charitable Sauveur qui guérissait à l'instant même les maladies de toute espèce , sans aucun préparatif , par un seul acte de sa volonté et de sa bonté ; de près , de loin ; par une vertu efficace qui sortait de lui , et qui donnait une véritable santé à la foule des malades qui l'entourait tous les jours , et pendant les trois années de sa vie publique. Et quelles maladies guérissait-il ? des aveugles-nés , des sourds et muets , des paralytiques qui l'étaient depuis trente-huit ans , d'autres depuis dix-huit , des hydropiques , des lépreux ; et enfin il ressuscitait les morts.

Daigne l'esprit de Dieu , qui a opéré tant de prodiges , ouvrir les yeux des magnétiseurs , pour les retirer de leur illusion , et leur faire apercevoir l'action toute puissante d'un Dieu qui se manifeste avec l'indépendance qui le distingue , de tout agent créé , borné dans son action , à une distance infinie de celui qui lui a donné l'être , et qui lui a imposé une limite qu'il ne saurait dépasser.

Mais il existe une autre sorte de phénomènes ma-

gnétiques qu'on veut faire passer pour des prodiges , qu'on appelle *la transformation des substances* ; et voici en quoi cela consiste :

Les magnétiseurs prétendent attacher à l'eau une vertu magnétique , soit pour procurer le somnambulisme , soit pour faire trouver à cet élément le goût d'une substance qu'ils auront désignée.

Ils magnétisent l'eau en soufflant dessus et en secouant leurs doigts , et cette eau alors a contracté la vertu magnétique.

Lorsqu'ils veulent qu'elle ait un goût particulier en la donnant à boire à la personne qui est dans le sommeil magnétique , il ne faut rien autre chose que d'en avoir l'intention et de vouloir que l'eau ait tel goût , par exemple celui du vin , du lait , de la fraise , de la framboise , etc. Ils administrent cette eau au somnambule , et lui demandent : Que buvez-vous ? et il répond ordinairement selon l'intention du magnétiseur ; il répondra par conséquent dans l'espèce citée : C'est du vin , c'est du lait , etc.

Et voilà ce qu'ils appellent fort sérieusement la transformation des substances ? Et c'est cette transformation qu'ils osent comparer au miracle que le Sauveur fit aux noces de Cana , lorsqu'il changea l'eau en vin , et attribuer ce miracle de la toute-puissance et de la bonté divines à l'agent magnétique !

Mais y a-t-il parité dans les circonstances? Les convives n'étaient pas endormis, ils avaient l'usage de tous leurs sens, ils voyaient, ils goûtaient; l'eau changée en vin était aussi réelle que la sève du cep de la vigne changée dans la liqueur que renferme le fruit. C'est le même pouvoir qui intervenait ici dans ce miracle. Mais c'est une peine superflue que de prolonger ces discussions; les magnétisées ont dit elles-mêmes que ce n'était qu'une illusion, et que les miracles produits par l'eau magnétisée ne sont que des songes, qu'ils sont dépourvus de toute réalité; comparables, ainsi que le dit Isaïe, à un homme qui a faim, songe qu'il mange, et en s'éveillant se trouve aussi vide qu'auparavant; comme celui qui a soif, songe qu'il boit, et à son réveil est encore fatigué et altéré (1).

§ II. — *Comparaison des phénomènes magnétiques avec l'extase des saints.*

Les magnétiseurs appellent extase l'état de l'âme dans le sommeil magnétique. Ils assimilent cet état à l'extase des saints, et par conséquent ils ne leur assignent qu'une cause : l'agent magnétique.

C'est encore la même erreur qui les fait tomber dans cette fausse assimilation : ils méconnaissent

(1) Is. 29, 8.

ou ils ignorent l'action de Dieu sur les âmes, et la communication véritable qu'il veut avoir avec elles. Préoccupés par l'idée qu'il n'existe que des agens matériels ou causes secondaires, ils veulent tout expliquer de la même manière.

Mais il faut leur dire encore ici qu'il existe de véritables communications entre les âmes et Dieu, et que les extases des saints sont produites par l'action de Dieu; et en même temps nous leur montrerons que l'état extatique des saints et les circonstances qui l'accompagnent, ne sont nullement comparables à la prétendue extase du sommeil magnétique : car, encore une fois, pour que la comparaison convainquît de l'identité, il faudrait que les phénomènes se passassent de la même manière, dans les mêmes circonstances, et avec les mêmes caractères.

Or, comment s'opère l'extase magnétique ? c'est par l'influence extérieure d'un homme, suivie de l'assoupissement des sens, dans l'indifférence ou l'inaction des puissances de l'âme ; avec ces deux caractères singuliers, que l'âme ne sort de cet engourdissement que par une interpellation étrangère, et que, revenue à l'état naturel, elle n'a aucun souvenir de ce qu'elle a éprouvé ou de ce qui s'est passé.

Il n'en est pas ainsi dans l'extase des saints. D'abord, leur extase est un ravissement de l'entendement ou de la volonté en Dieu, conçu ou

comme vérité, ou comme souverain bien. Lorsque ce ravissement est assez fort pour faire perdre l'usage des sens extérieurs, et qu'il dure quelque temps, on l'appelle extase ou état extatique. Mais qui est-ce qui produit cet état? ce n'est aucune personne étrangère. Cela arrive instantanément, à la suite d'une vie sainte, et dans l'exercice des facultés de l'âme appliquée à Dieu ou à quelque vérité révélée. Cette application des facultés et cette occupation de l'esprit persévèrent pendant l'extase; elles sont absorbées par la jouissance d'une lumière plus vive et d'un amour plus pur ou plus fervent. Si un étranger intervenait dans ce moment, en exerçant une action sur les sens de cette personne extasiée, il n'en retirerait aucune parole, il ne pourrait que la distraire de Dieu, et la remettre dans ses relations sensibles. Enfin, cette personne sortie de l'extase et revenue à l'état ordinaire, conserve le souvenir ou l'impression de ce qui s'est passé dans son état extatique. Ces divers caractères de la véritable extase sont absolument différens de l'extase magnétique, et surtout le dernier, puisque les saints racontent ce qu'ils ont vu et en conservent un souvenir si profond, qu'il ne s'efface jamais, ainsi que nous l'apprend sainte Thérèse. Cela est arrivé à tous les prophètes, et il nous suffira de citer un passage d'Ezéchiel pour confirmer cette

vérité. Lorsque Dieu lui donna la vision, que nous avons rapportée, de ce qui se passait à Jérusalem, il raconte ainsi la fin de son extase et le récit qu'il en fit : « Après cela, l'esprit m'enleva en haut et me ramena en Chaldée vers le peuple qui était captif, le tout en vision envoyée par l'esprit de Dieu; et la vision que j'avais eue s'étant évanouie de mon esprit, je dis au peuple captif tout ce que le Seigneur m'avait fait voir (1). »

Il n'y a donc aucune comparaison à faire entre ces deux sortes d'extases, ni dans les motifs qui les déterminent, ni dans les circonstances qui les accompagnent, ni dans les effets qui les suivent. Ces choses étant différentes et opposées, les magnétiseurs n'ont aucune raison pour les attribuer à la même cause; et leur présomption est aussi vaine dans l'explication de l'extase des saints par le magnétisme, qu'elle l'a été pour les miracles et les prophéties. Nous allons encore confirmer notre assertion en examinant spécialement et la cause des phénomènes magnétiques, et la cause des faits prophétiques, miraculeux et extatiques.

(1) Ézéch. XVI; 24, 25.

ARTICLE TROISIÈME.

De la cause des phénomènes magnétiques et de la cause des faits prophétiques.

§ I. — *Examen physiologique de la cause magnétique.*

Nous examinerons actuellement, par les principes de la physiologie, les phénomènes magnétiques et la cause à laquelle on les attribue.

Nous dirons d'abord que les faits ordinaires ou communs qu'on appelle les premières ébauches du magnétisme, tels que les baillemens, le clignotement des yeux, l'agitation des membres, et même les agitations les plus extraordinaires, les convulsions nerveuses, s'expliquent sans l'intervention d'un agent particulier. Ces effets peuvent être produits naturellement par l'état de contrainte dans lequel se trouve le magnétisé. L'appréhension de ce qu'on lui fait et de ce qui peut lui arriver, une contention cérébrale provenant de l'immobilité du corps, de l'attente d'un effet, de l'impression des mains du magnétiseur, l'émotion physique, le serrement de cœur qui résulte de la position singulière dans laquelle on se trouve, suffisent pour produire tous ces premiers phénomènes. Ce serait donc des effets de la contrainte du corps

et de l'appréhension morale, et non pas les phénomènes d'un agent. M. Foissac nous apprend lui-même qu'une frayeur fut capable d'occasionner une fièvre cérébrale à une personne qu'on magnétisait (1).

Si l'on considère ensuite, et si l'on suppose l'existence de cet agent qu'on croit être le fluide nerveux, on ne saurait comprendre, par les lois de la physiologie, qu'il puisse se dégager du corps du magnétiseur une assez grande abondance de ce fluide, et encore moins qu'il puisse se transvaser ou se transmettre dans le cerveau du magnétisé; car, d'après les données des magnétiseurs, l'action de l'opérateur est douce, bienveillante, ce qui suppose le calme de son esprit; il n'est donc pas probable que cette disposition morale si faible puisse déterminer une émission plus abondante de son fluide nerveux que celle qui a lieu naturellement. Ajoutez à cela que quelquefois ils prétendent endormir en peu de minutes, même à une grande distance, et sans le moyen des passes.

Mais supposons une action puissante et prolongée du magnétiseur, de manière qu'il en résultât une plus grande émission du fluide nerveux que dans l'état ordinaire. Il est impossible de concevoir comment ce fluide peut s'introduire dans le corps

(1) *Rapports et Discussions, etc.*, p. 519.

du magnétisé ; car , à mesure que ce fluide s'échappe du corps , il se répand dans l'air , puisque dans leurs passes ils ne touchent pas immédiatement le corps , s'en tenant à quelque distance , comme de quatre à six pouces , et que le corps , d'ailleurs , est couvert par les vêtemens. De la part du patient , il doit y avoir bien moins d'émission de fluide ; où se ferait alors cette combinaison des deux fluides ? Par où entrerait ce fluide du magnétiseur qui promène ses mains , d'où il croit qu'il sort plus abondamment , de la tête aux pieds avec assez de rapidité et sur des vêtemens ? Il nous semble que la transmission du fluide , le mélange comme de deux atmosphères , ainsi que s'exprime M. Rostan , est une pure présomption.

D'ailleurs , quel rapport peut-il y avoir entre la transmission du fluide , supposé même qu'elle ait lieu , et la permanence dans le sommeil , ainsi que les phénomènes lucides ?

On ne conçoit pas la permanence dans le sommeil à la volonté du magnétiseur par la présence d'un fluide , car ce fluide est très borné dans la quantité qui en a été émise ; le mouvement organique du corps où il s'est introduit tend à le dissiper , et d'ailleurs le magnétiseur n'en communique pas de nouveau. Le sommeil donc devrait cesser avec l'épuisement du fluide ; mais , d'un autre côté , les magnétiseurs nous apprennent qu'ils

peuvent endormir par un pur acte de leur volonté, dans un grand éloignement de la personne, et même à travers des corps opaques; comment alors peut-on attribuer le sommeil à la présence de ce fluide? Ils comparent sa vitesse et sa pénétration à celles de la lumière; mais une comparaison n'est pas une preuve; et puis la lumière ne pénètre pas un mur.

Si l'on considère actuellement les phénomènes lucides de prévoyance, on conçoit encore moins qu'on puisse les attribuer à la présence du fluide nerveux. Est-ce le fluide lui-même qui donne la prévision? On ne saurait attribuer l'intelligence et le jugement à un corps, à un gaz quelque délié qu'il soit. Si c'était ce fluide qui produisît ces effets, puisqu'il émane du magnétiseur, pourquoi le magnétiseur lui-même ne jouirait-il pas des qualités qu'il communique à un autre?

Si le fluide n'est qu'une occasion pour engourdir les sens et tout l'organisme afin que l'âme se dégage au point de n'être plus impressionnée par le corps, le fluide ne serait donc qu'une occasion des phénomènes, et non la cause immédiate. Resterait à savoir comment l'âme aurait ces visions, et comment elle pourrait percevoir les choses sensibles sans l'entremise de ses sens; car il est bien prouvé que dans l'état ordinaire l'homme ne peut percevoir le monde

extérieur que par le moyen des organes spéciaux qui constituent sa nature.

Nous pouvons donc conclure de ce que nous venons de dire, qu'il n'existe point de transmission de fluide du magnétiseur au magnétisé, que ce fluide matériel, supposé qu'il existe et qu'il soit transmis, ne peut pas être la cause des phénomènes intelligibles; que son existence et sa causalité sont de pures suppositions; et que l'état de gêne, de contrainte, dans lesquelles se trouve le magnétisé, ainsi que l'amour-propre ou bien d'autres motifs qui peuvent animer les personnes qui concourent à ces choses singulières, suffisent pour expliquer les phénomènes magnétiques ordinaires et la plupart des extraordinaires; et M. Foissac lui-même, si dévoué au magnétisme, nous autorise à attribuer la plupart de ces phénomènes à la contrainte physique, à l'imagination et à l'amour-propre, par cet aveu qu'il nous fait après avoir rapporté des prévisions extraordinaires: « Toutefois, je dois prévenir que les meilleurs somnambules sont sujets à l'erreur, et que nous n'avons encore aucun moyen de distinguer la vérité des illusions qui l'accompagnent trop souvent (1). »

(1) *Rapports et Discussions, etc.*, p. 453.

Il est aussi difficile de concevoir comment cette cause des phénomènes magnétiques n'est autre chose, d'après M. Foissac, qu'une forte volonté, ou, ce qui est encore moins intelligible, une communication de la vie.

On sait que la volonté humaine n'a pas d'action sur un corps étranger à l'âme, de laquelle elle dépend, et cette action est encore plus incompréhensible lorsqu'il n'y a pas attouchement. Nous doutons que ces messieurs aient des idées arrêtées sur ce sujet. La réserve de la plupart des magnétiseurs, qui se bornent à constater les faits sans rechercher la cause, paraît moins déraisonnable.

§ II. — *De la cause des faits prophétiques.*

Les prophéties sont l'œuvre de Dieu. Dieu les a faites et les a multipliées afin que les hommes eussent une preuve visible de son existence et de sa providence; de même qu'ils pouvaient reconnaître leur créateur aux œuvres de sa toute-puissance qui remplissent le ciel et la terre.

C'est d'abord au peuple d'Israël que Dieu a donné cette preuve; mais elle devait servir un jour à toutes les nations. Les prophéties ont servi au peuple juif pour l'arracher au culte des idoles, et pour le consacrer au service de Dieu. Elles ont produit les

mêmes effets parmi les Gentils quand le temps de leur conversion est arrivé.

La preuve incontestable que toutes ces prophéties sont l'œuvre d'un Dieu tout-puissant et indépendant, c'est leur accomplissement ; et ce qui prouve qu'elles viennent d'un principe intelligent qui se propose un dessein et qui l'exécute, c'est qu'elles prédisent d'avance tout ce que cet esprit s'est proposé de faire soit dans une nation qu'il a choisie et au milieu de laquelle il agit sensiblement, soit envers d'autres nations auxquelles il fait sentir les effets de sa toute-puissance, de sa justice et de sa miséricorde.

La prophétie est tellement l'œuvre de Dieu, que Dieu même défie qui que ce soit de prédire, comme il le fait, ce qui doit arriver dans la suite des temps.

Il donne un défi à tous ceux qui s'attribuent une puissance et qui prétendent égaler celle de Dieu (1).

« Que vos dieux viennent, qu'ils nous prédisent ce qui doit arriver à l'avenir, et qu'ils nous rendent du moins raison des choses qui ont précédé, afin qu'y appliquant notre esprit, nous connaissions quelles en seront les suites ; ou bien faites-nous entendre ce qui va arriver.

« Découvrez-nous ce qui doit se faire à l'avenir,

(1) Is., XLI; 22, 23, 26 ; XLIII; 9.

et nous reconnâtrons que vous êtes des dieux ; faites du bien ou du mal , si vous pouvez , afin que nous admirions tous ensemble votre puissance , et que nous en voyions les effets.

« Qui de vous nous a annoncé ces choses dès le commencement , afin que nous le reconnaissons pour Dieu ? Qui les a prédites , afin que nous lui disions : Vous êtes juste ? Mais il n'y a personne parmi vous qui annonce et qui prédise l'avenir , et il n'y a personne qui vous ait jamais ouï dire un seul mot.

« Que toutes les nations s'amassent et que tous les peuples se rassemblent : qui d'entre eux a jamais annoncé ces vérités ? Nous avaient-ils fait entendre ce qui est arrivé jusqu'ici ? qu'ils nous produisent leurs témoins , et qu'ils se justifient ; alors on les écoutera , et on leur dira : Vous dites vrai. »

Cet accomplissement des prophéties a été toujours considéré comme une preuve indubitable de la divinité de son auteur. Saint Justin nous dit : « Quand nous avons vu de nos propres yeux tous les événemens répondre exactement en leur temps et en leur lieu à tout ce qui en avait été prédit , c'est assurément la plus convaincante démonstration que l'on puisse donner de l'existence de la divinité (1). » Tertullien pense de la même ma-

(1) *Apolog. S. Just.*

nière : « C'est une preuve indubitable de la divinité que la vérité des prophéties. *Idoneum, opinor, testimonium divinitatis, veritas divinitationis* (1). »

Et saint Augustin conclut : « Lisez les prédictions ; voyez qu'elles sont accomplies ; croyez celles qui restent à accomplir. *Prædicta lege, impleta cerne, implenda collige* (2). »

Les prophéties des Hébreux, ajoute un savant commentateur, n'ont aucun des caractères qui pourraient les rendre suspectes : ni l'erreur, ni la supercherie, ni l'équivoque. La preuve certaine de leur vérité, est la certitude de l'événement : « Lorsqu'un homme aura prédit la paix, et qu'elle arrivera en effet, vous en concluez que c'est un vrai prophète, dit Jérémie (3) » ; et le Seigneur parlant à son peuple par la bouche de Moïse, lui dit : « Si un prophète vient vous parler en mon nom, et que ses prédictions n'arrivent point, vous saurez que le Seigneur n'a point parlé, et que cet homme n'a suivi que l'orgueil et la présomption de son cœur (4). » Les plus grands ennemis du Christianisme n'ont jamais osé

(1) Tert., *Apolog.*, n° 20.

(2) *Aug.*

(3) XXVIII ; 9.

(4) Deut., XVIII ; 22.

disconvenir que les prophéties de l'Ancien-Testament n'aient eu leur accomplissement littéral et visible.

Dieu est le seul à qui tout l'avenir soit présent, et qui prédise infailliblement ce qui ne doit arriver qu'après plusieurs siècles. Lui seul aussi domine les causes secondes et tous les êtres, pour les modifier comme il lui plaît pour l'accomplissement de ses desseins. Il n'est pas étonnant que Dieu prédise d'avance des événemens qu'il a le pouvoir et la volonté de produire, et qu'ils arrivent effectivement. Rien de plus en rapport, d'ailleurs, que cette puissance divine et les hommes dont il se sert pour la manifester; il les rend saints, les éclaire de sa vérité, leur ordonne de parler en son nom, fait par eux des prodiges, et accomplit des prophéties prochaines pour autoriser la croyance à celles dont l'accomplissement est plus éloigné.

Le ministère des prophètes chez les Hébreux avait un but déterminé : c'était de retirer Israël du culte des idoles, de les arracher aux vices et aux crimes auxquels ils s'abandonnaient, et de les convertir au Dieu véritable, au Dieu de leurs pères, Abraham, Isaac et Jacob; au Dieu qui les avait multipliés, conservés et préservés des attaques des nations.

Jérémie nous révèle ce dessein de Dieu dans

l'institution du ministère prophétique (1) : « J'ai eu un très grand soin de vous envoyer tous les prophètes, mes serviteurs, et de vous faire dire, par eux, ne commettez point, je vous en conjure, toutes ces abominations que je déteste. »

Le même prophète nous dit encore :

« Je vous ai envoyé tous les prophètes, mes serviteurs, je me suis hâté de les envoyer dès le point du jour, vous disant par eux : Convertissez-vous, que chacun quitte sa voie corrompue : redressez vos œuvres ; ne suivez point les dieux étrangers, ne les adorez point, et vous habiterez dans la terre que je vous ai donnée comme je l'avais donnée à vos pères ; et cependant vous n'avez point voulu m'écouter, et vous avez refusé de m'obéir. »

Ce ministère divin n'a été confié qu'à un petit nombre de personnes, de peur que, dit saint Augustin, ce que la religion devait rendre précieux ne fût avili par leur multitude (2). Il n'a duré qu'un certain temps, ce qui prouve encore que la prophétisation n'était pas une faculté inhérente à la nature de l'homme, mais une communication extraordinaire, surnaturelle, transitoire, d'un esprit supérieur à l'homme ; aussi les pro-

(1) Jerem., XLIV ; 4, 5 ; XXXV ; 15.

(2) Aug., *de civ. Dei*, lib. 18, cap. 41.

phètes ne parlent qu'au nom de Dieu, et en eux cet aveu n'était pas une imposture ; ils croyaient réellement à un Dieu, esprit créateur, qui a étendu les cieux, qui a fait la terre, qui a créé l'homme pour l'habiter (1), qui enseigne les hommes et leur révèle ses mystères (2). Aussi ces saints prophètes rendent sans cesse gloire à Dieu en le reconnaissant pour l'unique auteur de leurs lumières et de leurs œuvres. Ils ont repris les faux prophètes en les accusant d'imposture et de mensonge ; ils ont condamné les magiciens, les devins, les enchanteurs, parce qu'ils étaient remplis d'un mauvais esprit (3).

Si les magnétiseurs croient à leurs somnambules et s'ils pensent que les vrais prophètes ont agi sous l'influence magnétique, ils doivent croire à ce qu'ils révèlent, d'autant plus que leurs œuvres prouvent qu'ils ont été plus lucides et qu'ils ont exercé une plus grande puissance que ceux qu'ils condamnent ; donc ils doivent être plus vrais et mériter plus de croyance ; donc il faut reconnaître avec eux que la cause de leurs prophéties est le Dieu éternel, créateur du ciel et de la terre, ainsi qu'ils l'affirment ; et que cette cause n'est pas

(1) Is., XLV ; 12.

(2) Dan. I ; 28.

(3) Is. XLIV ; 25.

celle qui produisait les phénomènes des faux prophètes , des magiciens , des devins , des enchanteurs , pas plus que les phénomènes magnétiques qui , de l'aveu des magnétiseurs , sont produits par une puissance humaine , et par conséquent naturelle et créée.

Nous allons examiner si les phénomènes magnétiques s'accordent davantage avec les faits des possédés et de toutes les espèces de divination ; et jusqu'à quel point on peut les assimiler à la même cause.

CHAPITRE II.

LES POSSESSIONS DONT IL EST PARLÉ DANS LES SAINTES ÉCRITURES AVAIENT POUR CAUSE LE DÉMON. —
SIMILITUDE ENTRE LES PHÉNOMÈNES MAGNÉTIQUES
ET LES ŒUVRES DU DÉMON.

Examinons si l'on peut expliquer par le magnétisme animal les possessions du démon , puisque MM. les magnétiseurs affirment indubitablement que ce genre de faits lui appartiennent.

Ici ces messieurs se mettent en opposition avec la foi de l'Eglise , et même avec l'opinion des anciens philosophes. Leur simple assertion ne saurait détruire ni affaiblir un dogme reconnu de tout

temps. Ils se sont trop avancés en étendant l'action magnétique jusqu'aux possessions démoniaques, et pour les mettre à même de revenir de leur erreur, nous allons démontrer que les démons existent, qu'ils exercent une action réelle sur l'homme, et qu'ils produisent des phénomènes semblables à ceux du magnétisme animal.

Leur existence.

L'existence des démons nous est démontrée par toute la suite des saintes Ecritures, par les rites et la discipline de l'Eglise, par le témoignage des saints Pères et même par l'histoire profane.

Il est superflu de rapporter les textes de l'Ancien-Testament. Tout le monde sait que le démon est un esprit qui n'est pas demeuré dans la vérité; que c'est lui qui tenta le premier homme, qui affligea Job dans ses biens et même dans sa personne, qui éprouva la vertueuse Sara; qu'il a été un esprit de mensonge dans les faux prophètes, et l'ennemi du peuple d'Israël.

C'est dans le Nouveau-Testament surtout que son existence est incontestablement démontrée. Le divin Sauveur permet aux démons de le tenter et de le transporter; il leur parle, ils lui répondent; leur commande de sortir des hommes, donne le même pouvoir à ses apôtres, le prouve à ceux qui

croiront en lui, et dans ses divers entretiens, il appelle les démons esprits impurs, Satan; il annonce qu'ils perdront bientôt leur empire sur les hommes; enfin il nous apprend que c'est par l'esprit de Dieu qu'il les chasse, et que c'est par le même Esprit divin que ses disciples les vaincront à leur tour.

Le passage suivant nous apprend à la fois que les démons sont des esprits impurs, méchants, possédant les hommes, et qu'ils sont en grand nombre (1). « Lorsque l'esprit impur est sorti d'un
« homme, il s'en va par des lieux arides, cher-
« chant du repos; et comme il n'en trouve point,
« il dit : je retournerai en ma maison d'où je suis
« sorti.

« Et y venant, il la trouve nettoyée et parée.

« Alors il s'en va prendre avec lui sept autres
« esprits plus méchants que lui, et entrant dans
« cette maison, ils en font leur demeure, et le
« dernier état de cet homme devient pire que le
« premier. »

L'empire de Jésus-Christ et des apôtres sur les démons nous est montré par ces paroles (2) : « Et
« comme l'enfant s'approchait, le démon le jeta
« par terre, et l'agita par de grandes convulsions.

(1) Luc. XI; 24-26.

(2) Luc. IX; 42, 43.

« Mais Jésus ayant parlé avec menaces à l'esprit
« impur, guérit l'enfant et le rendit à son père. »

Les disciples, revêtus de la puissance de leur maître, exercèrent le même pouvoir.

« Or, les soixante-douze disciples s'en revin-
« rent avec joie, lui disant : Seigneur, les démons
« mêmes nous sont assujétis par la vertu de votre
« nom.

« Il leur répondit : je voyais Satan tomber du
« ciel comme un éclair (1). »

Saint Paul possédait le même pouvoir. Or,
« il arriva que comme nous allions au lieu or-
« dinaire de la prière, nous rencontrâmes une
« servante qui ayant un esprit de Python, rappor-
« tait un grand gain à ses maîtres en devinant.

« Elle se mit à nous suivre, Paul et nous, en
« criant : ces hommes sont des serviteurs du Dieu
« très haut, qui vous annoncent la voie du salut.

« Elle fit la même chose durant plusieurs jours.
« Mais Paul ayant peine à le souffrir, retourna
« vers elle, et dit à l'esprit : Je te commande, au
« nom de Jésus-Christ, de sortir de cette fille ; et
« il sortit à l'heure même (2). »

Il est donc évident qu'il existe des esprits mé-
chans qui cherchent à faire du mal à l'homme,

(1) Luc. X ; 17, 18.

(2) Act. XVI ; 16-18.

et que ces esprits sont différens et de l'Esprit divin et de l'âme humaine.

Si ces démons n'existaient pas, si l'on devait les confondre avec un état maladif ou un agent matériel, Jésus-Christ, qui venait enseigner toute vérité, n'aurait pas laissé ses disciples dans une erreur si grave, dans une superstitieuse illusion; et en leur conférant ses pouvoirs, il n'aurait pas distingué entre celui de guérir les maladies et de chasser les démons: « Jésus ayant appelé ses douze apôtres, leur « donna puissance et autorité sur tous les démons, « et le pouvoir de guérir les maladies (1). »

Jésus-Christ est venu détruire les œuvres du démon, nous dit saint Jean; ce divin Sauveur, qui s'est fait en même temps notre modèle, a voulu donner l'exemple de la manière dont nous devons repousser les attaques de cet ennemi de notre salut, c'est pourquoi il s'est soumis à toutes ses tentations: « L'esprit le conduisit dans le désert pour y être tenté par le diable (2) »; et par cette conduite il nous prouve l'existence du démon, son action maligne sur l'homme, et nous montre la manière de le vaincre.

Si le démon n'était qu'un fluide, si les œuvres qu'on lui attribue provenaient d'une cause purement matérielle, celui qui venait nous enseigner

(1) Luc. IX; 1.

(2) Matth. 4; 1.

toute vérité ne nous l'aurait-il pas dit ? La vérité nous aurait donc laissé dans l'erreur et l'illusion ; ou bien elle n'aurait pas été assez éclairée et aurait manqué de la science de nos magnétiseurs ? Peut-on le dire sans blasphème !

L'Eglise , héritière de la doctrine de son divin Maître , a toujours enseigné ce dogme spécial de l'existence et de l'action des démons ; elle y a été conséquente dans ses pratiques, et un grand nombre de cérémonies de son culte ont pour but de détruire ou de prévenir cette action de son ennemi. C'est pourquoi elle possède un ordre de ministres, appelés Exorcistes, destinés à cette fonction spéciale de chasser les démons ; c'est pourquoi elle exorcise tous les objets qui doivent servir à son culte ou à certains usages des fidèles ; mais rien de plus solennel que les exorcismes qui précèdent le baptême , et ceux que l'on fait le jeudi-saint à la bénédiction des saintes huiles. Enfin , ainsi que nous le verrons plus bas , l'Eglise manifeste sa croyance dans les règles qu'elle a prescrites à ses Exorcistes pour chasser les démons.

Non seulement les saintes Ecritures et les rites de l'Eglise catholique reconnaissent l'existence et l'action des démons ; mais les premiers apologistes de la religion , et après eux toute la tradition, partagent cette croyance et lui rendent le plus éclatant témoignage dans leurs écrits.

Nous pourrions citer de nombreux passages de saint Justin, d'Origène, de saint Clément d'Alexandrie, etc. Nous nous bornerons à un seul extrait de l'immortelle apologétique de Tertullien. On dirait que ce docte défenseur de la foi catholique a voulu donner une réfutation complète et démonstrative à nos magnétiseurs modernes. Il les réfute par le témoignage des œuvres, par la puissance qu'exerçaient les chrétiens pour faire cesser tous ces phénomènes que produisaient les oracles, etc., et par le témoignage même des philosophes. « Nous reconnaissons, dit-il, des substances spirituelles, et le nom même que nous leur donnons n'est pas nouveau. Les philosophes savent qu'il y a des démons. Socrate n'attendait-il pas la réponse de son démon qui s'était attaché à lui dès l'enfance et qui ne pouvait que le porter au mal ? Les poètes savent qu'il y a des démons ; le peuple même le plus ignorant le sait ; il emploie fréquemment dans ses juremens et dans ses imprécations le nom des démons et de leur chef. Platon reconnaît aussi des anges. Si nous écoutons les magiciens, nous apprendrons qu'il y a des démons et des anges (1). »

Enfin Bossuet réunit toutes ces preuves, et nous avons par là son propre témoignage :

« Qu'il y ait dans le monde un certain genre

(1) Tertul., *Apolog.*, cap. 22.

d'esprits malfaisans , que nous appelons des démons , outre le témoignage évident des Ecritures divines , c'est une chose qui a été reconnue par le consentement commun de toutes les nations et de tous les peuples. Ce qui les a portés à cette créance , ce sont certains effets extraordinaires et prodigieux qui ne pouvaient être rapportés qu'à quelque mauvais principe , et à quelque secrète vertu dont l'opération fût maligne et pernicieuse.... si bien que les sectateurs de Platon et de Pythagore , qui du commun consentement de tout le monde , sont ceux qui de tous les philosophes ont eu les connaissances les plus relevées, et qui ont recherché plus curieusement les choses surnaturelles , ont assuré comme une vérité très constante qu'il y avait des démons, des esprits d'un naturel obscur et malicieux ; jusque-là qu'ils ordonnaient certains sacrifices pour les apaiser et pour nous les rendre favorables. Ignorans et aveugles qu'ils étaient, qui pensaient éteindre par leurs victimes cette haine furieuse et implacable que les démons ont conçue contre le genre humain , comme je vous le ferai voir en son temps. Et l'empereur Julien l'Apostat , lorsqu'en haine de la religion chrétienne il voulut rendre le paganisme vénérable , voyant que nos pères en avaient découvert trop manifestement la folie , il s'avisa d'enrichir de mystères son impie et ridicule religion ; il ob-

servait exactement les abstinences et les sacrifices que ces philosophes avaient enseignés ; il les voulait faire passer pour de saintes et mystérieuses institutions tirées des vieux livres de l'empire , et de la secrète doctrine des platoniciens. Or, ce que je vous dis ici de leurs sentimens, ne vous persuadez pas que ce soit pour appuyer ce que nous croyons par l'autorité des païens. A Dieu ne plaise que j'oublie si fort la dignité de cette chaire et la piété de cet auditoire , que de vouloir établir par des raisons et des autorités étrangères ce qui nous est si manifestement enseigné par la sainte parole de Dieu et par la tradition ecclésiastique ; mais j'ai cru qu'il ne serait pas inutile de vous faire observer en ce lieu que la malignité des démons est si grande , qu'ils n'ont pas pu la dissimuler, et qu'elle a même été découverte par les idolâtres , qui étaient leurs esclaves , et dont ils étaient les divinités (1). »

Nous terminerons cette preuve par un argument que nous fournit Tertullien , et qui est aussi convaincant qu'il est extraordinaire.

Le grave Tertullien , dans ce merveilleux Apologétique qu'il a fait pour la religion chrétienne , avance une proposition bien hardie aux juges de l'empire romain qui procédaient contre les chrétiens avec une telle inhumanité. Après leur avoir

(1) Bossuet, pour le prem. dim. de Carême.

reproché que tous leurs dieux, c'étaient des démons, il leur donne les moyens de s'en éclaircir par une expérience bien convaincante. « Que l'on produise, dit-il, devant vos tribunaux, je ne veux pas que ce soit une chose cachée; devant vos tribunaux et à la face de tout le monde, que l'on produise un homme notoirement possédé du démon; je dis notoirement possédé, et que ce soit une chose constante; après, que l'on fasse venir quelque fidèle; qu'il commande à cet esprit de parler, s'il ne vous dit tout ouvertement ce qu'il est, s'il n'avoue publiquement que lui et ses compagnons sont les dieux que vous adorez; si, dis-je, il n'avoue ces choses, n'osant mentir à un chrétien, là même, sans différer, sans aucune nouvelle procédure, faites mourir ce chrétien impudent qui n'aura pu soutenir par l'effet une promesse si extraordinaire. » Voici le texte même de Tertullien :

« Qu'on fasse venir devant vos tribunaux un homme qui soit reconnu pour possédé du démon. Qu'un chrétien, quel qu'il soit, n'importe, commande à cet esprit de parler, il avouera et qu'il est véritablement démon, et qu'ailleurs il se dit faussement Dieu..... Si, n'osant mentir à un chrétien, ils ne confessent pas qu'ils sont des démons, répandez sur-le-champ le sang de ce téméraire chrétien.

« Qu'y a-t-il de plus manifeste et de plus sûr qu'une pareille preuve? Voilà la vérité elle-même avec sa simplicité et son énergie. Que pourriez-vous soupçonner? de la magie ou de la fourberie? Vos yeux et vos oreilles vous confondraient. Non, vous n'avez rien à opposer à l'évidence toute nue, pour ainsi dire, et sans art. Si vos dieux le sont véritablement, pourquoi disent-ils faussement qu'ils sont démons? Est-ce par déférence pour nous? Leur divinité est donc soumise aux chrétiens? Eh! quelle divinité qui dépend des hommes, et, ce qui serait encore plus humiliant, de ses adversaires (1)! »

Enfin, Tertullien conclut que le pouvoir que les chrétiens exercent sur les démons leur vient de

(1) Edatur hic aliquis sub tribunalibus vestris, quem dæmone agi constet, jussus à quolibet christiano loqui spiritus ille, tam se dæmonem confitebitur de vero, quam alibi Deum de falso.... Nisi se dæmones confessi fuerint, christiano mentiri non audentes, ibidem illius christiani procacissimi sanguinem fundite.

Quid isto opere manifestius? quid hac probatione fidelius? Simplicitas veritatis in medio est. Virtus illi sua assistit: nihil suspicari licebit. Magia aut aliqua ejusmodi fallacia fieri dicetis, si oculi vestri et aures permiserint vobis. Quid autem injici potest adversus id quod ostenditur nuda sinceritate?

Si altera parte, verè Dei sunt, cur sese dæmonia mentiuntur? an ut nobis obsequantur? Jam ergo subjecta christianis divinitas vestra: nec divinitas deputanda est, quæ subdita est homini, et si quid ad dedecus facit, æmulis suis.

Dieu ; que la présence seule d'un chrétien effraie ces esprits de malice : qu'ils cèdent à leur commandement, et qu'ils avouent leur nature et leurs desseins. Cette circonstance n'expliquerait-elle pas pourquoi certaines personnes qui assistent aux séances magnétiques, empêchent l'action de cet agent, ou font avouer au magnétisé qu'il est sous l'action d'un être étranger?

Leur action.

L'action du démon sur l'homme n'est pas moins réelle que son existence. Quant à la manière dont il l'exerce, elle est du genre de celle que nous connaissons être propre à l'âme sur le corps. Ces esprits de ténèbres exercent leur puissance sur les corps, et particulièrement sur le corps de l'homme, soit en remuant ses nerfs, ses humeurs, ou les membres du corps ; soit en agitant l'air qui l'environne, et par ce moyen ils suggèrent des pensées, font naître des imaginations qui peuvent solliciter les déterminations de la volonté.

Lorsque le démon agit au dedans de l'homme, on désigne cette action intérieure par le mot *possession*. Si le démon agit seulement au dehors, en remuant la masse ou les membres du corps, on l'appelle *obsession*. On donne aux premiers le nom d'énergumènes, c'est-à-dire, agités au dedans.

Nous voyons un grand nombre d'exemples de cette possession dans le nouveau Testament. Il suffira d'en rapporter un pour être convaincu qu'il existe de véritables possessions ; pour savoir quel genre d'action le démon exerce , et à quels signes on peut reconnaître une véritable possession (1).

« Lorsque Jésus fut descendu à terre , il vint au
« devant de lui un homme qui depuis long - temps
« était possédé du démon , et qui ne portait point
« d'habits , ni ne demeurait point dans les mai-
« sons , mais dans les sépulcres.

« Aussitôt qu'il eut aperçu Jésus , il jeta un grand
« cri , et se vint prosterner à ses pieds en lui disant
« à haute voix : Jésus , fils du Dieu très haut , qu'y
« a-t-il entre vous et moi ? je vous conjure de ne me
« point tourmenter.

« Car il commandait à l'esprit impur de sortir
« de cet homme qu'il agitait avec violence depuis
« long-temps ; et , quoiqu'on le gardât lié de chaî-
« nes et les fers aux pieds , il rompait tous ses liens
« et était poussé par le démon dans les déserts.

« Jésus lui demanda : Quel est ton nom ? Il lui
« dit : Je m'appelle Légion ; parce que plusieurs
« démons étaient entrés dans cet homme.

« Et ces démons le suppliaient qu'il ne leur
« commandât point de s'en aller dans l'abîme.

(1) Luc. VIII ; 27-33.

« Mais comme il y avait là un grand troupeau de
 « pourceaux qui paissaient sur une montagne , ils
 « le suppliaient de leur permettre d'y entrer , ce
 « qu'il leur permit.

« Les démons étant donc sortis de cet homme ,
 « entrèrent dans les pourceaux , et aussitôt le trou-
 « peau courut avec violence se précipiter dans le
 « lac , où ils se noyèrent. »

Il est aussi certain que l'usage et l'exercice de ce pouvoir n'est pas abandonné à la volonté des démons, et qu'il est essentiellement réglé par la volonté de Dieu , selon les desseins de justice ou de bonté qu'il a sur les hommes. Ainsi, quelque volonté que le démon ait de nuire aux hommes, il ne peut le faire si Dieu ne le lui permet. Ce sont des esclaves enchaînés qui ne peuvent aller que jusqu'où il plaît au maître qu'ils aillent : « Je te donne pouvoir , dit Dieu à Satan , sur tout ce qui est à Job : seulement n'étends point la main sur sa personne. » Et ensuite , « Je te l'abandonne lui-même en ton pouvoir ; mais conserve sa vie (1). »

On voit , par ce qui est arrivé à Job , à quels excès se porterait leur rage , si elle était laissée à elle-même.

Leur but.

Ces esprits de malice ne pensent qu'à nuire aux

(1) Job I, 12; 2, 6.

hommes, à les éloigner de Dieu, à augmenter leurs péchés soit en les affligeant ou en les trompant, ou enfin en les portant au mal de quelque manière que ce soit. « Satan, dit Jésus-Christ, « a demandé à vous cribler comme on crible le « froment (1). » C'est-à-dire, à vous attaquer par les plus violentes tentations.

Le but des opérations du démon n'est pas indiqué avec moins de précision par les saints Pères. Saint Justin, dans son Apologétique, le désigne en ces termes : « Ces êtres, qu'on nomme démons, « emploient tous leurs efforts à détourner les hommes du Dieu qui les a créés et de son fils Jésus-Christ. *Nihil aliud contendunt et pugnans ii qui dicuntur dæmones, nisi ut homines à creatore Deo et primogenito ejus Christo abducant.* »

Tertullien nous montre le même but avec l'énergie d'expression qui le caractérise : « Leurs « opérations tendent toutes à renverser l'homme. « *Operatio eorum est hominis eversio.* » Et il ajoute dans un autre endroit : « Quelle nourriture leur est « plus délicate que de détourner l'homme de la « pensée de la divinité par les prestiges d'une fausse « divination : *Quæ illis accuratior pascua est, quam ut hominem à recogitatu divinitatis avertant præstigiis falsæ divinationis?* »

(1) Luc. XXII; 31.

Cette action du démon , dans le but que nous venons d'indiquer , est l'occasion des tentations que le chrétien doit combattre tous les jours. Il en a le pouvoir lorsqu'il est en état de grâce , qu'il s'unit à l'Esprit-Saint ou qu'il prie. Tertulien décrit ce pouvoir en des termes magnifiques : « Le pouvoir que nous avons sur les démons nous vient de Jésus-Christ , et des menaces que nous leur faisons de sa part et de celle de Dieu. Craignant le Christ en Dieu et Dieu dans le Christ , ils sont soumis aux serviteurs de Dieu et du Christ. Aussi , en notre présence , à notre commandement , effrayés par la pensée et par l'image du feu éternel , vous les voyez sortir des corps pleins de fureur et couverts de honte. Vous les croyez lorsqu'ils vous trompent , croyez-les de même lorsqu'ils vous disent la vérité. On ment bien par vanité , mais jamais pour se déshonorer. Aussi sommes-nous bien plus portés à croire ceux qui font des aveux contre eux-mêmes , que ceux qui mentent pour leur propre intérêt. Les témoignages de vos dieux font beaucoup de chrétiens , parce qu'on ne peut les croire sans croire au Christ. Oui , ils enflamment la foi à nos saintes Ecritures , ils affermissent le fondement de notre espérance. Vous leur offrez en sacrifice le sang des chrétiens ; comment donc pourraient-ils se résoudre à perdre des serviteurs si utiles , si zélés , s'exposer en les ren-

dant chrétiens à se voir un jour chassés par eux , s'il leur était permis de mentir quand un chrétien veut en votre présence tirer la vérité de leur bouche ? »

C'est à cause de ce pouvoir que saint Jacques recommande aux chrétiens de résister au démon , et qu'il les assure qu'aussitôt il prendra la fuite : *resistite diabalo et fugiet à vobis* (1). Saint Pierre donne le même avis en faisant connaître d'ailleurs que cette force ils la puiseront dans leur foi *cui resistite fortes in fide* (2).

C'est d'après cet enseignement apostolique que la sainte Eglise et les Pères recommandent avec tant de confiance de faire le signe de la croix et de prendre de l'eau bénite dans le moment de la tentation ; aussi les premiers chrétiens observent-ils ces dévotions avec le soin le plus religieux.

Cette action du démon étant incessante , elle demande de la part des chrétiens une vigilance , une prière continuelle. « Veillez et priez , dit le « divin Maître , afin que vous n'entriez pas dans « la tentation , *vigilate et orate ut non intretis in « tentationem.* » Et le premier de ses apôtres nous répète : « Soyez sobres et veillez , car le démon « votre ennemi , tourne autour de vous comme un

(1) Jacob. IV, 7.

(2) I. Petr. V, 9.

« lion rugissant, cherchant qui il pourra dé-
« vorer. »

Voudrait-on détourner ces paroles de leur sens véritable pour leur donner une interprétation allégorique, et des explications qui détruiraient à la fois et l'existence de cet esprit, et sa malice, et le pouvoir des chrétiens, et la vertu des pratiques de l'Eglise ? Dira-t-on aussi que ces pratiques sont vaines et superstitieuses ? qui en croirons-nous ? ou quelques hommes sans autorité, ou l'Eglise la colonne de la vérité, illustrée par ses savans docteurs, sanctifiée par les plus héroïques vertus ? Attribuer à un prétendu agent magnétique, à un fluide matériel les opérations réelles du démon, c'est dire que l'Eglise nous trompe, qu'elle nous tient dans l'illusion ; c'est proférer le plus horrible blasphème.

Leurs œuvres.

On ne peut pas douter non plus des œuvres du démon.

C'était une vérité reconnue dans le peuple juif que le démon parlait souvent par les faux prophètes, par les oracles, et qu'il agissait dans les possédés.

Les chrétiens avaient la même croyance. Les païens aussi admettaient l'intervention d'esprits malfaisans et bienfaisans.

La société chrétienne qui possédait en dogme l'existence du démon et son action malveillante envers les hommes , savait distinguer les œuvres de cet esprit mauvais. Et comme ils croyaient en même temps que Jésus-Christ était venu pour détruire son empire , et qu'il les avait revêtus à cet effet d'une puissance souveraine , ils agissaient en vertu de ce pouvoir, soit pour prévenir l'action du démon , soit pour l'arrêter lorsqu'elle était commencée.

Les saints Evangiles nous font connaître positivement un grand nombre de ces œuvres démoniaques. Ils nous apprennent que les démons agitent les hommes avec violence , leur font pousser de grands cris , les rendent furieux , leur donnent une force extraordinaire , agissent sur leurs sens pour les rendre sourds , muets , sur leurs corps pour les élever de terre , ou les jeter dans l'eau , dans le feu ; souvent les affligent de diverses maladies et quelquefois ils se transforment en anges de lumière pour les abuser et les détourner du culte du vrai Dieu, ce qui est , pour ainsi dire , leur but final.

L'Eglise , toujours sage et attentive au bien de ses enfans , toujours prudente autant qu'éclairée , a donné des règles à ses ministres pour discerner les œuvres du démon et pour ne pas les confondre avec les accidens qui pourraient provenir du tempérament , ou d'une maladie quelconque.

Nous citons le rituel de Paris. Nous recommandons qu'on fasse attention aux avis qu'il donne aux exorcistes, et aux phénomènes qu'il attribue aux démons.

« Surtout qu'il ne croie pas à la légère que quelqu'un est possédé du démon, mais qu'il connaisse bien les signes qui servent à distinguer un énergumène de ceux qui sont atteints de mélancolie ou de quelque autre maladie (1). »

Le Rituel avertit encore l'exorciste que les phénomènes qu'il apercevra sont inconstans, qu'on obtient difficilement les réponses des possédés, *difficile se manifestare*. Ils ne font la plupart du temps que des réponses trompeuses; *Solent ut plurimum, fallaciter respondere*. Et pendant son exorcisme ils font tomber le malade dans un profond sommeil; *Interdum in medio exorcismi gravem infirmo immittunt soporem*. Ils l'abusent ensuite par quelques prestiges, et se retirent pour que le malade paraisse délivré; *Et ei immisso aliquo phantasmate illudunt, subtrahendo se; ut infirmus liberatus videatur*.

Saint Augustin a reconnu aussi que les démons pouvaient assoupir les sens de l'homme d'un assou-

(1) In primis non facile credat aliquem à dæmone possessum esse; sed nota habeat ea signa quibus energumenus dignoscitur ab iis qui vel atrâ bile, vel morbo aliquo laborant. (*Rit. parisiens.*, édit. in-4°, 1777, p. 481.)

pisement bien plus profond que celui du sommeil (1).

Le Rituel poursuit et fait une énumération des œuvres qui caractérisent l'énergumène :

« Parler une langue inconnue, en employant un grand nombre de mots et de phrases qu'il a été impossible d'apprendre d'avance ; ou comprendre celui qui la parle.

« Faire connaître les choses cachées ou éloignées.

« Montrer une force de corps incompatible avec l'âge ou la condition. »

Et d'autres caractères de ce genre dont la réunion fournit des indices plus certains encore (2).

Tertullien décrit d'une manière très détaillée les divers phénomènes qui sont l'effet de l'action du démon. On dirait qu'il a voulu réfuter les magnétiseurs de son temps :

« Dès le commencement du monde, la méchanceté des démons s'est signalée en ce genre avec un

(1) *De civ. Dei*, lib. XVIII, cap. 18.

(2) *Signa autem energumeni sunt : ignotâ linguâ loqui, idque maximè longâ serie verborum quæ prævideri non potuerint : vel itâ loquentem intelligere.*

Distantia vel occulta patefacere.

Vires suprâ ætatis seu conditionis naturam ostendere, et id genus alia quæ, cùm plurima occurrunt, majora sunt indicia.
(*Rit. paris.*, p. 481.)

succès trop complet. Ils causent au corps des maladies, de funestes accidens, font éprouver tout-à-coup à l'âme des émotions violentes et désordonnées. La subtilité de leur nature, qui échappe à tous nos sens, est très propre pour cela. On ne peut apercevoir des esprits lorsqu'ils agissent, on ne les reconnaît qu'aux maux qu'ils ont faits; soit, par exemple, qu'une secrète altération de l'air fasse tomber les fleurs, étouffe les germes ou gâte les fruits; soit que devenu infect il exhale des vapeurs pestilentiellees.

« C'est par des ressorts aussi cachés, que les anges et les démons remuent les âmes, les corrompent, les jettent dans des accès de fureur et de démence, leur inspirent d'infâmes passions, les aveuglent à un tel point qu'ils se font adorer eux-mêmes, qu'ils vous font offrir à leurs simulacres des sacrifices et des parfums, dont ces esprits impurs se repaissent. Mais ce qu'il y a de plus délicieux pour eux, c'est d'éloigner l'homme du vrai Dieu par leurs prestiges et par leurs oracles (1). »

Tertullien nous explique aussi par l'action du démon, le phénomène, prodigieux en effet, que les magnétiseurs appellent *la vue à distance*.

« Tout esprit a la vitesse d'un oiseau; c'est pourquoi les anges et les démons se transportent

(1) *Apologétique*, ch. XXII.

partout en un moment. Toute la terre n'est pour eux qu'un seul et même lieu. Il leur est aussi facile de savoir ce qui se passe quelque part que de le publier. Leur vélocité, qui est le propre d'une nature qu'on ne connaît pas, les fait aisément passer pour dieux. Ils veulent paraître les auteurs de ce qu'ils annoncent; ils le sont quelquefois du mal, et jamais du bien; ils ont même appris les desseins de Dieu autrefois par ses prophètes, à présent par leurs écrits. C'est ainsi qu'en dérochant à la Divinité ses secrets, ils sont parvenus à la contrefaire (1). »

Un des grands bienfaits que les magnétiseurs attribuent au magnétisme, est la guérison des maladies. Voici encore Tertullien qui révèle la véritable cause de ce traitement miraculeux :

« Vous avez bien raison de vanter leur bienfaisance en guérissant les maladies : ils commencent par les donner ; ils ordonnent ensuite des remèdes inouïs ou contraires à la maladie, et l'on croit qu'ils ont guéri le mal lorsqu'ils ont cessé d'en faire. »

Nous venons de constater l'existence, l'action, les œuvres et le but des démons, auxquels on doit attribuer uniquement, d'après l'enseignement de l'Eglise et de la tradition, les œuvres des énergumènes et des possédés.

(1) *Apologétique*, ch. XXII.

On a pu voir combien ces œuvres diaboliques sont semblables aux œuvres magnétiques. Si les magnétiseurs persistent à vouloir attribuer à l'agent magnétique les œuvres des possessions, il faudra nécessairement qu'ils reconnaissent que cet agent n'est pas différent du démon. Il faudra, en outre, qu'ils tirent la même conclusion de certains faits de la divination qu'on ne saurait attribuer également qu'au démon. C'est ce que nous allons démontrer en examinant successivement les œuvres des faux prophètes et de toutes les espèces de divination.

CHAPITRE III.

COMPARAISON DES PHÉNOMÈNES MAGNÉTIQUES AVEC LES FAITS DE TOUTE ESPÈCE DE DIVINATION.

Nous poursuivons notre examen. Nous allons comparer les faits magnétiques aux faits de la divination ; et comme ces faits sont en très grand nombre et proviennent de causes diverses, il est nécessaire que nous commençons par donner quelques notions sur cette matière.

Ce mot divination est pris assez souvent généralement pour indiquer toute espèce de moyens pour connaître les choses cachées. Mais ces moyens

étant différens, il existe autant de noms divers que d'objets qu'on emploie pour parvenir à cette connaissance.

Il est intéressant de connaître l'origine de ces diverses espèces de divination, et de découvrir ce qui a pu porter les hommes à les employer.

Du moment que les hommes se séparent de Dieu, ils tombent dans l'ignorance de la vraie et unique cause de tous les événemens. Soumis à l'action des créatures, ils pensent devoir leur attribuer les effets qu'ils en ressentent, en même temps qu'ils les croient indépendantes et causes libres de leur action.

C'est ainsi que les premiers hommes, après avoir perdu la connaissance du vrai Dieu et la science des créatures qu'ils recevaient de lui, n'ont plus su discerner la véritable cause des événemens, et qu'ils sont tombés dans les égaremens de l'idolâtrie et dans toutes sortes de superstitions, c'est-à-dire, qu'ils ont attribué à des êtres des effets qu'il n'était pas dans leur nature de produire; ou bien encore ils se sont appliqués à de vaines observances, en employant des moyens qui n'avaient aucun rapport avec la fin qu'ils se proposaient.

Toutes les créatures ont, pour ainsi dire, servi à ces fins superstitieuses. Les astres, les objets terrestres et toutes les inventions d'imaginations égarées.

Tous les peuples étaient tombés dans cette ignorance de la vraie cause et dans les superstitions qui en sont la suite. Elles ont été et sont encore le partage de tous ceux qui n'ont pas été éclairés par la doctrine de la révélation et sanctifiés par l'esprit de vérité. Car c'est une des fins que Dieu même s'est proposée en révélant sa doctrine et en envoyant son Saint-Esprit, que de retirer les hommes de cet état superstitieux.

Nous croyons pouvoir classer toutes les espèces de divination sous les cinq chefs suivans :

Les faux prophètes ,
 Les magiciens ,
 Les astrologues ,
 Les devins ,
 Les sorciers.

Il existe deux principes d'action communs à tous : les facultés de l'homme et l'esprit du démon. Si dans chaque ordre de ces devins on emploie des objets naturels selon leurs propriétés inhérentes , l'effet alors est simple et dans l'ordre de la nature ; mais ce n'est pas ce qui produit le merveilleux. Chacun cherchait à obtenir des effets qui étaient étrangers à la puissance naturelle dont ils se servaient, et de là vient ou qu'ils étaient trompeurs en ne répondant pas à l'attente de ceux qui les employaient ; ou imposteurs soit en leur promettant ce qu'il n'était

pas en leur pouvoir de donner , soit en l'attribuant à une cause qui n'était pas la véritable.

ARTICLE PREMIER.

§ I. — *Des faux prophètes.*

Dans la société juive , on a toujours distingué les vrais prophètes d'avec les faux. Leur différence se trouvait en toutes choses : les faux prophètes étaient sans mœurs , sans mission divine ; ils ne parlaient que par leur propre esprit ou par l'impulsion du démon ; les motifs qui les portaient à prophétiser étaient la cupidité , la vanité , la vaine gloire , une lâche complaisance , un intérêt sordide ; ils étaient opposés aux desseins de Dieu en entretenant les âmes dans leurs vices et en les détournant du culte de Dieu ou de la soumission à ses saintes volontés.

On les appelait justement de faux prophètes parce qu'ils disaient faussement qu'ils étaient inspirés de Dieu , qu'ils étaient envoyés par lui , tandis qu'il n'en était rien : d'ailleurs leurs prédictions n'étaient que des mensonges , des inventions de leur esprit qui , n'ayant aucune réalité , étaient sans résultat ; et si quelquefois ils ont rencontré quelque chose qui soit arrivé , ce qui d'ailleurs a

été rare , c'était par une permission divine dirigée par des desseins de justice ou de miséricorde.

Les païens aussi ont eu leurs prophètes , leurs voyans , leurs oracles , leurs prophétesses , leurs sibylles ; et comme ils avaient les mêmes caractères que les faux prophètes d'Israël , ils étaient aussi de faux prophètes.

Un fait aussi très remarquable distingue les vrais prophètes d'avec les faux : c'est qu'on a conservé toutes leurs prophéties avec le soin le plus religieux , tandis qu'il ne nous reste rien des faux prophètes. En outre , les faux prophètes étaient en très grand nombre : l'était pour ainsi dire qui voulait ; tandis que les vrais prophètes étaient en très petit nombre ; et cependant ces vrais prophètes , ce petit nombre , l'emportait toujours sur ce grand nombre par l'autorité qu'ils exerçaient , le respect qu'on leur portait , la confiance qu'ils inspiraient ; car on avait recours à eux dans les cas difficiles , et surtout lorsqu'on voulait savoir la vérité. Enfin , ils parlaient aux faux prophètes avec une énergie et une liberté qui ne pouvaient provenir que du sentiment de leur véritable mission , et de la force qu'ils recevaient de l'inspiration et de l'assistance divine. C'était la vérité qui triomphait de l'erreur , la lumière qui dissipait les ténèbres.

Il est important de saisir cette différence entre les vrais et les faux prophètes , parce qu'elle fera saisir l'opposition qui existe entre les œuvres de Dieu et les œuvres de l'homme , entre l'homme uni à Dieu et l'homme abandonné à son propre esprit. Et , de même que nous avons montré la différence incomparable qui existe entre les magnétisés et les vrais prophètes , on verra ici , au contraire , leur ressemblance frappante avec les faux prophètes. On saisira , enfin , le principe des œuvres humaines dont nous verrons les applications dans tous les genres de divination que nous aurons à examiner dans la suite.

Nous allons suivre notre énumération et prouver tout ce que nous avons avancé par le témoignage divin. Nous commençons par les mœurs des faux prophètes.

Voici comment le Seigneur déclare leur corruption : « Le prophète et le prêtre se sont corrompus , j'ai trouvé dans ma maison les maux qu'ils ont faits , dit le Seigneur.

« Mais j'ai vu des choses horribles dans les prophètes de Jérusalem : ils commettent des adultères , ils marchent dans la voie du mensonge , ils ont fortifié les mains des méchants pour empêcher que les hommes ne se convertissent du dérèglement de leur vie : ils sont tous devenus

« devant mes yeux comme Sodome, et les habitans
« de Jérusalem comme Gomorrhe.

« C'est pourquoi voici ce que le Seigneur des
« armées dit touchant ces prophètes : Je les nour-
« rirai d'absinthe et je les abreuverai de fiel, parce
« que la corruption s'est répandue des prophètes
« de Jérusalem sur toute la terre (1).

Ils n'ont pas reçu de mission divine ; ils se sont
ingérés d'eux-mêmes dans ce ministère sacré ; Dieu
ne les a pas envoyés, ils ont usurpé ce minis-
tère ;

« Je n'ai point envoyé ces prophètes, et ils
« couraient d'eux-mêmes ; je ne leur parlais point,
« et ils prophétisaient de leur tête (2). »

Dieu n'étant pas avec eux, ils étaient abandon-
nés à leur propre esprit et au démon ; et il faut
remarquer que dès que les hommes sont séparés de
Dieu, ils n'ont plus que ces deux principes d'ac-
tion. Par l'esprit propre, il faut entendre les idées
que chacun se fait des choses : ses conjectures, ses
présomptions, ce qu'il peut prévoir par quelque
moyen naturel, ce qui s'accorde avec ses intérêts
temporels.

Quant au démon, il agit dans les mêmes vues
pour fixer l'homme en lui-même dans les créa-

(1) Jerem., XXIII ; 11, 14, 15.

(2) *Ibid.*, XXIII ; 21.

tures et le porter au mépris ou à l'oubli de Dieu ; et , pour mieux atteindre ces fins , il fait des œuvres extraordinaires qui passent les forces humaines.

Dieu nous révèle le premier principe d'action par son prophète Ezéchiel , en ces termes :

« Fils de l'homme , adressez vos prophéties aux
« prophètes d'Israël qui se mêlent de prophétiser,
« et vous direz à ces gens-là qui prophétisent de
« leur tête : écoutez la parole du Seigneur.

« Voici ce que dit le Seigneur Dieu : malheur
« aux prophètes insensés qui suivent leur propre
« esprit et qui ne voient rien (1).

Et le prophète Jérémie ajoute :

« Voici ce que dit le Seigneur des armées : n'é-
« coutez point les paroles des prophètes , qui vous
« prophétisent et qui vous trompent ; ils publient
« des visions que leur cœur a inventées et qu'ils
« n'ont point apprises de la bouche du Sei-
« gneur (2). »

Le démon est aussi un principe qui inspire les faux prophètes : nous le voyons spécialement dans l'admirable vision qu'eut le prophète Michée , lorsqu'il fut appelé par Josaphat pour prophétiser devant Achab sur la guerre.

(1) Ezech., XIII ; 2, 5.

(2) Jerem., XXIII ; 16.

Et Michée ajouta : « Ecoutez la parole du Seigneur, j'ai vu le Seigneur assis sur son trône, et toute l'armée du ciel autour de lui à droite et à gauche.

« Et le Seigneur a dit : qui séduira Achab et le roi d'Israël afin qu'il marche contre Ramoth en Galaad, et qu'il périsse.

« L'esprit malin s'avança, et se présentant devant le Seigneur, il lui dit : c'est moi qui séduirai Achab. Le Seigneur lui dit : et comment ?

« Il répondit : j'irai, et je serai un esprit menteur dans la bouche de tous les prophètes. Le Seigneur lui dit : vous le séduirez et vous aurez l'avantage sur lui. Allez, et faites comme vous le dites.

« Maintenant donc, le Seigneur a mis un esprit de mensonge dans la bouche de tous vos prophètes qui sont ici, et le Seigneur a prononcé votre arrêt (1). »

Nous venons de voir quel est l'esprit qui anime les faux prophètes ; c'est l'opposé de l'esprit qui anime les vrais. D'un côté l'esprit créé et méchant ; d'un autre côté l'esprit increé et bon. D'un côté l'esprit de mensonge ; d'un autre côté l'esprit de vérité.

Cette distinction entre les vrais et les faux pro-

(1) III. Reg. XXII ; 19-23.

III. Reg. XXII. 19-23 (1)

phètes se faisait communément dans le peuple hébreu. Lorsque Josaphat, roi de Jérusalem, alla visiter le roi d'Israël, ce roi lui proposa de l'accompagner à la guerre pour prendre Ramoth en Galaad.

« Josaphat répondit au roi d'Israël : vous pouvez disposer de moi comme de vous-même », et il ajouta, en parlant au même roi d'Israël : « consultez néanmoins aujourd'hui, je vous prie, quelle est la volonté du Seigneur.

« Le roi d'Israël assemble donc ses prophètes, qui se trouvèrent environ quatre cents, et il dit : dois-je aller à la guerre pour prendre Ramoth en Galaad, ou me tenir en paix ? Ils lui répondirent : allez, et le Seigneur livrera la ville entre les mains du roi (1). »

Il est bien remarquable que le roi Josaphat sut reconnaître cette multitude de faux prophètes, puisqu'il s'empessa de dire au roi d'Israël : « N'y a-t-il point ici quelque prophète du Seigneur, afin que nous le consultations par lui ?

« Le roi d'Israël répondit à Josaphat : il est demeuré un homme par qui nous pouvons consulter le Seigneur ; mais je hais cet homme-là, parce qu'il ne me prophétise jamais rien de bon, et qu'il ne me prédit que du mal ; c'est Michée,

(1) III. Reg. XXII; 5, 6.

« fils de Jemla. Josaphat lui répondit : ô roi , ne
« parlez pas ainsi.

« Le roi d'Israël ayant appelé un ennuque , il
« lui dit : faites venir promptement Michée , fils
« de Jemla (1). »

M. Foissac a remarqué cette multitude de faux prophètes d'Israël qu'il a doués de la vertu magnétique , et les a confondus avec les vrais prophètes. Nous allons lui montrer qu'il existe une grande différence entre eux , en faisant connaître les motifs opposés qui les animent dans leur prophétisation , et nous en prendrons un exemple , en continuant de citer la suite de ce qui se passa entre Michée , prophète du Seigneur, et les prophètes de Baal ou de Samarie.

« Le roi d'Israël et Josaphat , roi de Juda ,
« étaient dans la cour près de la porte de Samarie,
« assis chacun sur leur trône avec des habits d'une
« magnificence royale , et tous les prophètes prophétisaient devant lui.

« Sédécias , fils de Chanaana , s'était fait faire
« aussi des cornes de fer, et il dit : voici ce que dit
« le Seigneur : vous battrez avec ces cornes , et
« vous agitez la Syrie jusqu'à ce que vous l'ayez
« toute détruite.

« Tous les prophètes prophétisaient de même ,

(1) III. Reg., XXII ; 8, 9.

« et disaient : allez contre Ramoth en Galaad, et
 « marchez heureusement, et le Seigneur la livrera
 « entre la main du roi (1). »

Pendant que tous ces faux prophètes disent aux rois et aux peuples ce que l'esprit qui les anime leur suggère, l'eunuque qu'on avait envoyé pour faire venir Michée, prophète du Seigneur, lui tint ce langage dont on se servait sans doute auprès des faux prophètes, et lui dit : « Voilà tous les prophètes qui, dans leurs réponses, prédisent tous d'une voix un bon succès au roi; que vos paroles soient donc semblables aux leurs, et que votre prédiction soit favorable.

« Mais Michée lui répondit : vive le Seigneur; je ne dirai que ce que le Seigneur m'aura dit.

« Michée se présenta donc devant le roi, et le roi lui dit : Michée, devons-nous aller à la guerre pour prendre Ramoth en Galaad, ou demeurer en paix? Michée lui répondit : allez, marchez heureusement, et le Seigneur la livrera entre les mains du roi.

« Le roi ajouta : je vous conjure, au nom du Seigneur, de ne me parler que selon la vérité.

« Michée lui dit : j'ai vu tout Israël dispersé dans les montagnes comme des brebis qui n'ont point de pasteur, et le Seigneur a dit : ils n'ont

(1) III. Reg. XXII; 10-12.

« point de chef ; que chacun retourne en sa
« maison.

« Aussitôt le roi d'Israël dit à Josaphat : ne
« vous avais-je pas bien dit que cet homme ne me
« prophétise jamais rien de bon , mais qu'il me
« prédit toujours du mal ? »

Voilà donc un premier motif qui anime les faux prophètes ; c'est la complaisance , la flatterie , le respect humain , la vanité , la vaine gloire. En voici d'autres aussi vils que les premiers ; c'est aux prophétesses que le Seigneur s'adresse en leur disant : « Elles ont détruit la vérité de ma parole
« dans l'esprit de mon peuple pour une poignée
« d'orge et un morceau de pain (1). »

Quelle valeur peuvent avoir les prophéties de ces hommes animés par l'esprit propre ou celui du démon et déterminés par de vils intérêts ! Le Seigneur va nous l'apprendre ; ce seront des mensonges , des impostures , des séductions , des songes trompeurs , de vaines visions.

« J'ai entendu ce qu'ont dit ces prophètes qui
« prophétisent le mensonge en mon nom en di-
« sant : j'ai eu un songe , j'ai eu un songe.

« Vos prophètes , ô Israël , ont été parmi vous
« comme des renards dans les déserts (2).

(1) Ezech. XXIII ; 19.

(2) *Ibid.*, XXIII ; 7, 8.

« Les visions que vous avez eues ne sont-elles
 « pas vaines , et les prophéties que vous publiez
 « ne sont-elles pas pleines de mensonges ? Et après
 « cela vous dites : c'est le Seigneur qui a parlé ,
 « quoique ce ne soit point moi qui aie parlé.

« C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur
 « Dieu : parce que vous avez publié des choses
 « vaines , et que vous avez eu des visions de
 « mensonge , je viens à vous , dit le Seigneur
 « Dieu. »

« Jusqu'à quand cette imagination sera-t-elle
 « dans le cœur des prophètes qui prophétisent le
 « mensonge , et dont les prophéties ne sont que
 « les séductions de leur cœur ?

« Que le prophète qui a eu un songe le raconte
 « comme un songe , mais que celui qui a entendu
 « ma parole , annonce ma parole dans la vérité.
 « Quelle comparaison y a-t-il entre la paille et le
 « froment , dit le Seigneur (1) ? »

Enfin , où tendent toutes ces fausses prophéties ?
 Quel effet peuvent-elles produire sur les peuples ?
 Deux funestes effets : les endormir dans leurs vices
 et les empêcher de revenir à Dieu.

« Je viens aux prophètes , dit le Seigneur , qui
 « ont des visions de mensonge , qui les racontent
 « à mon peuple , et qui le séduisent par leurs

(1) Jerem. XXIII ; 26 , 27.

« mensonges et par leur témérité, quoique je ne
 « les aie point envoyés et que je ne leur aie donné
 « aucun ordre, et qui n'ont aussi servi de rien à
 « ce peuple, dit le Seigneur (1). »

Ils agissent à l'opposé des vrais prophètes ; ils
 vont contre les desseins de Dieu. « S'ils avaient été
 « admis à la connaissance de mon secret, ils
 « auraient fait connaître mes paroles à mon peu-
 « ple et les auraient retirés de leurs mauvaises
 « voies (2). »

C'est sans doute ce qu'auraient fait les vrais prophètes.

Mais voici leur plus grand crime, et la grandeur
 de leur impiété : « Leur dessein n'est-il pas de
 « faire que mon peuple oublie mon nom à cause
 « de leurs songes qu'ils débitent chacun à leur pro-
 « chain, comme leurs pères ont oublié mon nom
 « à cause de Baal (3). »

Au lieu de menacer les peuples criminels des
 châtimens de la vengeance divine afin de les retirer
 de leurs vices, ils les entretiennent dans l'indiffé-
 rence en les assurant faussement qu'il ne leur
 arrivera point de mal : « Ils disent hardiment à
 « ceux qui me méprisent : le Seigneur l'a dit, vous

(1) Jerem. XXIII ; 32.

(2) *Ibid.*, XXIII ; 22.

(3) *Ibid.*, XXIII ; 27.

« aurez la paix ; et à tous ceux qui marchent dans
 « la corruption de leur cœur : il ne vous arrivera
 « point de mal.

« Mais qui d'entre eux a assisté au conseil de
 « Dieu ? Qui l'a vu , et qui a entendu ce qu'il a
 « dit ?

« Le tourbillon de la colère du Seigneur va
 « éclater sur la tête des impies , et la tempête ,
 « après avoir rompu la nuée , tombera sur eux.

« La fureur du Seigneur ne se détournera point
 « qu'elle n'ait exécuté et accompli toutes les pen-
 « sées de son cœur. Vous connaîtrez dans la suite
 « des temps quel a été son dessein (1). »

Les Magiciens.

Quoique ce nom ait été donné à presque tous les genres de divination , cependant il désigne plus spécialement ceux qui se servent des divers objets de la nature , des propriétés des êtres , en un mot de la science naturelle , à quoi ils ajoutent leurs conjectures.

Il est à remarquer que le nom de Mage a été donné dans la Chaldée à ceux qui s'occupaient de l'étude des sciences ; ainsi il n'avait rien que d'ho-

(1) Jerem. XXIII ; 19, 20.

norable. Mais les hommes ayant fait des applications superstitieuses des sciences naturelles, on a pris le mot mage dans une acception défavorable.

On a donné aux magiciens des noms divers tirés des objets de la nature qu'ils employaient.

Ainsi on a appelé géomanciens, pyromanciens, hydromanciens, aéromanciens, ceux qui se servaient des quatre éléments.

D'autres portaient le nom d'enchanteurs. Ce sont eux qui faisaient des phylactères et des talismans.

Les Géomanciens prétendent que par le moyen d'un certain nombre de points, qu'ils arrangent avec art et qu'ils approprient aux planètes et aux douze signes du zodiaque, ils trouvent certainement le thème du ciel, au moment de la naissance de celui qui les consulte, et ils lui prédisent hardiment sa bonne ou mauvaise fortune, ou lui rendent réponse des choses douteuses sur lesquelles il les interroge.

Hydromanciens. Ils se servaient d'un vase rempli d'eau sur laquelle ils évoquaient le démon; et par illusion ils croyaient en voir l'image sur l'eau ou bien entendre quelques paroles.

Saint Augustin rapporte dans sa Cité de Dieu que Numa eut recours à l'hydromancie pour voir dans l'eau les images des dieux ou plutôt les illusions

des démons , et apprendre d'eux les mystères qu'il devait établir (1).

Aéromanciens. Ils consultaient les nues.

Pyromanciens. Ils se servaient de fumigations dans le feu.

Nécromanciens, évocation des morts. Ils interrogeaient les morts pour apprendre d'eux la vérité.

Il y a toute apparence que les évocations des morts causées par les magiciens étaient de purs prestiges.

Enchanteurs, incantator. Ils se servaient des divers objets de la nature pour deviner. Ils employaient des formules de paroles et des chants pour produire des effets extraordinaires. On connaît l'efficacité des paroles prononcées avec un accent passionné, ou des chants soumis à un certain rythme.

Phylactères, ou caractères. C'étaient des objets auxquels quelques enchanteurs attachaient leurs charmes, tels que des billets, des simples, qu'ils pendaient au cou, ou bien au bras, ou en quelque autre partie du corps, et par lesquels ils prétendaient préserver de quelque danger ou maladie.

Philtres (du grec *φιλεω*, aimer). C'étaient des breuvages composés par ceux qui se vantaient d'avoir le secret d'inspirer de l'amour.

(1) Aug., *De civ. Dei*, lib. VII, cap. 34.

Oneirocritie. Il y avait des devins qui feignaient des oracles et des révélations, ou qui croyaient avoir le pouvoir d'interpréter les songes des autres, ou bien d'en envoyer tels qu'il leur plaisait.

Bélomancie ou rābdomancie. Ce genre de divination consistait à mêler ensemble des baguettes ou des flèches marquées de certains signes, et à juger de l'avenir par l'inspection de celle qu'on tirait au hasard.

Celui qui veut deviner de cette sorte, prend en sa main un bâton, et le mesurant avec son doigt ou avec sa main, dit la première fois : j'irai ; et la seconde : je n'irai point ; et si la dernière fois il se rencontre qu'il faille dire : j'irai, alors il entreprend le voyage pour lequel il consulte.

Les Astrologues.

On a donné le nom d'astrologie judiciaire à une science superstitieuse qui provenait de la fausse idée que les planètes étaient autant de divinités, et que la destinée des hommes dépendait de leurs bonnes ou mauvaises influences.

C'est pourquoi on leur rendait un culte religieux et idolâtre ; on les consultait sur la durée de la vie, sur la bonne ou mauvaise fortune des particuliers, leur caractère, leurs mœurs, leur destinée ; sur le gain des batailles, la réussite des entreprises ; sur

la naissance , la durée, le destin, la décadence des républiques et des empires.

Ceux qui cultivaient cet art superstitieux s'appelaient astrologues.

On les a désignés aussi par des noms différens : tireurs d'horoscope, chiromanciens, géomanciens, faiseurs de talismans.

L'astrologie se faisait par l'inspection des astres, des étoiles , des planètes, des nuées.

Ce qui donna lieu à ces superstitions, fut l'influence de ces astres sur les productions de la terre, et le changement qui arrive dans l'air selon leurs divers aspects. Ils les supposèrent animés par des esprits qu'ils pouvaient consulter et par qui ils pouvaient apprendre ce qui devait arriver dans la suite.

Mathématiciens. On appela ainsi ceux des astrologues qui consultent la conjonction des astres ou l'état des constellations à la naissance de quelqu'un.

Les tireurs d'horoscopes (genethliaci vel horoscopi). Ils observent le jour et le moment de la naissance, font une figure du système où chaque astre était alors placé dans le ciel, et, selon les bonnes ou mauvaises influences qu'ils supposent à leurs situations ou à leurs aspects, leurs oppositions ou leurs conjonctions, ils jugent des destinées de celui qui les consulte.

Les *chiromanciens* prétendent que les astres qui dominant à la naissance d'un enfant impriment dans ses mains certains traits ou caractères ; et que, selon leur situation et configuration dans les parties de la main qu'ils distribuent à chacune des sept planètes, on peut connaître tous les événemens de la vie de cet enfant, soit par rapport à la nature, soit par rapport aux mœurs ou à la fortune.

Géomanciens astrologues. Ceux-ci prétendent que, par le moyen d'un certain nombre de points qu'ils arrangent avec art, qu'ils approprient aux planètes et aux douze signes du zodiaque, ils trouvent certainement le thème du ciel au moment de la naissance de celui qui les consulte, et ils lui prédisent hardiment sa bonne ou mauvaise fortune, ou lui rendent réponse des choses douteuses sur lesquelles il les interroge.

Faiseurs de talismans. Ceux auxquels, par un abus de l'astrologie joint à quelques pratiques superstitieuses et criminelles, on attribue des vertus prodigieuses, comme de devenir riches, conquérans invulnérables, favoris des princes, de se transporter loin en un moment.

Le nom de talisman vient de l'hébreu *tselem*, image. Ainsi un talisman est une image ou figure préparée avec cérémonie.

Les Devins.

On appelait devins ceux qui prétendaient recevoir leur pronostic de la divinité ou des génies, des esprits, du démon ; et selon l'objet ou le lieu où ils consultaient la divinité, ils ont été désignés par les noms suivans :

Devins, ariolistes, aruspices, auspices, augures, pythonistes, oracles, prophètes, prophétesses, voyans.

Devins ; ceux qui se mêlent de deviner, *divinus*, des connaisseurs ou des sachans.

Ce sont les diseurs de bonne aventure, et en général ceux qui promettent la science des choses futures par les secrets de la cabale ou de la magie.

Ariolistes (*arioli ab ard*) ; c'étaient des devins qui affectaient de ne prédire qu'après avoir consulté les idoles ou les démons auprès de leurs autels, et leur avoir offert des sacrifices et fait des prières.

Aruspices (*haruspices, horarum inspectores*) ; c'est-à-dire, qui observent les heures ; car ils prennent en considération les jours et les heures pour leurs actions et leurs entreprises ; et indiquent ce qu'il faut pratiquer à chaque temps ; ils examinent aussi les entrailles des animaux pour prédire l'avenir.

Auspices (aves aspicientes); ils observaient le vol des oiseaux.

Augures (augures avium garria observantes); ils voulaient connaître l'avenir par le chant des oiseaux et par la façon de manger des poulets sacrés.

Pythonistes, pythones; qui ont l'esprit de python. Python signifie proprement le serpent qui fut tué par Apollon; c'est de là qu'on a donné à ce faux dieu le surnom de pythien, et à sa prêtresse le nom de pythienne, et à ceux qui prédisent l'avenir celui de *pythones*.

Quelques uns veulent qu'on ait donné ce nom aux devins, parce que ordinairement ils parlent du creux de leur estomac comme s'ils tiraient leur voix du fond d'un tonneau; on les appelait ventriloques. Isaïe, parlant à Jérusalem et prédisant l'état où elle devait être réduite pendant un siège, lui dit : « Vous serez humiliée, vous parlerez
« comme de dessous la terre, vos paroles en sor-
« tiront à peine pour se faire entendre, votre voix
« sera semblable à celle d'une pythonisse (1). »

Voyans, prophètes. Les païens appelaient *prophètes* les prêtres de leurs temples, principalement de ceux où il y avait des oracles comme à Dodone, à Delphes, à Délos. Les Egyptiens, dans les com-

(1) Is. XXIX; 4.

mercemens , appelaient *voyans* ceux qui portèrent depuis parmi eux le nom de prophètes. Saphis , ancien roi de ce pays , fut du nombre des *voyans*.

Oracles ; c'étaient des réponses rendues par des prêtres ou des prêtresses des idoles. Ils étaient ordinairement ambigus , faux le plus souvent ; d'autres probablement inspirés par le démon.

Sibylles ; c'étaient des prophétesses du paganisme attachées à quelque temple de faux dieux , et qui prétendaient rendre des oracles ou prédire l'avenir par l'inspiration des dieux.

Théurgistes ; ils se persuadaient que par des formules d'invocation , par certaines pratiques , on pourrait avoir un commerce familier avec les esprits , les génies , leur commander , connaître et opérer par leur secours des choses supérieures aux forces de la nature.

Ce genre de divination a été pratiqué surtout par des philosophes des III^e et IV^e siècles qui prenaient le nom d'*éclectiques* ou de *nouveaux platoniciens* , tels que Porphyre , Julien , Jamblique , etc. Ils distinguaient la *théurgie* , ou magie blanche , bienfaisante . par laquelle on invoquait les bons génies , et la *goétie* , ou magie noire , dont ils attribuaient les effets aux mauvais démons.

Les Sorciers.

On a désigné par le nom de sorciers ceux qui employaient le sort ou la rencontre fortuite de quelque passage d'un livre, des points ou des mesures.

On a distingué les sorts homériques et virgiliens, les sorts des saints, les maléfices, le clédonisme.

La *sorcellerie* ne fut d'abord qu'une espèce de divination qui paraissait toute distincte et séparée des autres ; elle se faisait par le sort ou la rencontre fortuite de quelques passages à l'ouverture d'un livre : les œuvres d'Homère et de Virgile furent les premières qui servirent à cet usage, d'où cet art prit le nom de sorts homériques ou virgiliens, selon que ceux qui s'en mêlaient avaient consulté l'un ou l'autre des deux. Ils se servaient aussi fort souvent de certains points comme nos dés à jouer qu'ils jetaient au hasard, et, par la combinaison de leurs nombres, ils tiraient leurs prédictions.

Sorciers (*sortiarii* ou *sortilegi*). On appelait ainsi ceux qui devinaient par le sort, soit à l'ouverture d'un livre, soit en jetant les dés. Ces vers, ces passages ou ces points, consultés en apparence, ne servaient, selon divers auteurs, que de couverture au pacte effectif qu'ils avaient avec le démon, et duquel ils recevaient les réponses.

Sorts ; les sorts tirent leur nom des sorciers , et ils désignent toute espèce de maléfices.

Maléfices ou malfaiteurs ; *malefici* ; ainsi nommés à cause des maux qu'ils font.

Les sorciers se mêlèrent aussi de donner des philtres ou breuvages d'amour , et , sous ce prétexte , ils en donnèrent pour empoisonner. Cela fut tellement connu , qu'en grec φαρμακεία , et en latin *veneficium* , signifient également sorcellerie , magie et poison.

Clédonisme ; sortilège fréquemment employé chez les Hébreux , et sur la nature duquel les auteurs ne sont pas d'accord. Les uns entendent par clédonisme ces bruits dont l'auteur est inconnu , et qui parcourent les villes en murmurant , publiant des faits sinistres et la plupart du temps controuvés ; et tous ceux qui prenaient occasion de ces bruits ou de toute autre rumeur populaire pour prédire des événemens , étaient appelés clédonistes ; d'autres entendent , par ce mot , la ventriloquie dont on se servait pour rendre les réponses des oracles.

Nous avons vu que les magnétiseurs se donnent pour ancêtres les magiciens , les astrologues , les devins , etc. , etc..... ; mais il nous semble que l'action magnétique n'est pas assimilable aux moyens dont usaient ces diverses espèces de devins pour obtenir leurs effets ; car , en général , ils agissaient de leur propre mouvement avec l'usage de leurs sens , et n'étaient pas sous l'action

d'un autre homme d'où ils dépendissent pour produire leurs phénomènes, ainsi que le sont les magnétisés.

Par conséquent, n'étant pas dans les mêmes circonstances, on ne saurait reconnaître la même cause.

Ce que les magiciens et les autres classes de devins peuvent avoir de commun avec les magnétiseurs, c'est qu'ils se trompaient le plus souvent, qu'ils en imposaient à ceux qui les consultaient, et que rarement ils rencontraient vrai.

Les moyens qu'ils employaient pour obtenir leurs résultats étaient aussi tout-à-fait différens. Les magiciens consultaient les propriétés des élémens, les habitudes des animaux. Les astrologues pronostiquaient d'après le cours des astres. Les oracles s'agitaient, échauffaient leur imagination et prononçaient des paroles selon leurs propres conjectures, et assez enveloppées pour laisser toujours de l'équivoque. Les devins prétendaient consulter les dieux et obtenir leurs réponses. Les sorciers tiraient leurs prédictions d'événemens absolument fortuits, tels que les premiers mots d'un livre, les nombres produits par des dés jetés au hasard; d'autres, enfin, par des breuvages ou la vertu de certaines plantes. Tous ces moyens étaient superstitieux, c'est-à-dire, qu'ils n'avaient aucun rapport direct, naturel ou nécessaire avec la fin.

C'étaient les magiciens eux-mêmes qui avaient attaché à ces phénomènes tel ou tel événement qu'il leur avait plu de leur assigner. Dans tous ces moyens de divination, nous ne voyons aucune analogie avec la cause magnétique. Il faut bien aussi que tous ces moyens aient été vains et superstitieux, puisqu'ils ont toujours été condamnés par les sages, qu'ils n'ont été pratiqués ordinairement que par des personnes sans considération qui cherchaient un gain honteux en abusant du public, et en ne croyant pas eux-mêmes à la vérité de ce qu'ils faisaient ou de ce qu'ils disaient.

Il est possible que, dans certains cas, il y ait eu une cause supérieure, telle que le démon, qui les ait produits, mais ordinairement c'était le fruit d'une imagination exaltée et d'un esprit trompeur. C'est ainsi que pensent les Pères les plus éclairés de l'Eglise.

Tertullien attribuait au démon beaucoup d'œuvres des magiciens :

« Si les magiciens font paraître des fantômes, s'ils évoquent les âmes des morts, s'ils font rendre des oracles à des enfans, à des chèvres, à des tables; s'ils imitent les prodiges en habiles charlatans; s'ils savent même envoyer des songes par le moyen des anges et des démons qu'ils ont invoqués et qui leur ont confié leur pouvoir, etc... (1). »

(1) *Apologétique*, ch. XXIII.

Certains oracles avaient aussi la même cause :

« Quant à leurs oracles, Crésus et Pyrrhus peuvent nous apprendre combien ils sont habiles à les envelopper de manière qu'ils s'accordent toujours avec l'événement, quel qu'il soit. Si la prêtresse sut, à Delphes, que Crésus faisait cuire une tortue, c'est que le dieu s'était transporté en Lydie dans le moment. Répandus dans l'air, voisins des astres, il leur est fort aisé de prédire les changemens de temps (1). »

Nous n'avons pas mis dans la catégorie précédente, les énergumènes et les possédés. Si quelquefois les phénomènes qui ont apparu dans ces sortes de personnes pouvaient être le résultat de quelque maladie nerveuse, cependant nous ne devons pas douter qu'il y ait eu de vraies possessions dont le démon était l'auteur, et qui produisait toutes les choses extraordinaires qu'on remarquait dans ces possédés.

Nous n'accorderons pas non plus, par conséquent, aux magnétiseurs, le droit de prononcer sur ces phénomènes et de les attribuer au magnétisme.

Mais nous avons une autorité souveraine pour nous convaincre que ces œuvres de l'homme ne sont que l'effet d'esprits dérégés, inquiets, vains,

(1) *Apologétique*, ch. XXII.

intéressés, et qui sont abandonnés à eux-mêmes. C'est Dieu qui nous en assure : les révélations des prophètes vont encore nous confirmer la divinité de leur mission et l'imposture de ces esprits mauvais. Dieu va paraître seul et dans la souveraineté de son indépendance ; il dévoilera l'imposture de ces esprits de ténèbres et leurs vaines visions ; il défendra de les consulter ; il menacera des châtimens les plus rigoureux les transgresseurs de ses ordres.

Apprenez à connaître le Dieu vivant, souverain, éternel, vous qui le comparez au souffle de votre vie.

« A qui m'avez-vous fait ressembler ? à qui m'avez-vous égalé ? dit le saint.

« Ne savez-vous donc point qui je suis ? Ne l'avez-vous point appris ? Ne vous l'a-t-on point annoncé dès le commencement ? n'avez-vous point compris la manière dont la terre a été formée ?

« Levez les yeux en haut, et considérez qui a créé les cieux, qui fait marcher dans un si grand ordre l'armée des étoiles, et qui les appelle toutes par leur nom, sans qu'une seule manque à lui obéir, tant sa force est grande et sa puissance étendue !

« Ne savez-vous point, n'avez-vous point appris que le Seigneur est le Dieu éternel qui a créé

« toute l'étendue de la terre, qui ne se lasse point,
 « qui ne travaille point, et dont la sagesse est
 « impénétrable (1) ? »

Qu'est-ce, aux yeux de Dieu, que l'art des devins, la science des savans ? Une folie, une imposture ;

« C'est moi qui fais voir combien sont vains les
 « signes des trompeurs ; qui rends insensés ceux
 « qui se mêlent de deviner, qui renverse l'es-
 « prit des sages, et qui convains de folie toute
 « leur science.

« Appelle à ton secours les enchanteurs, et la
 « multitude de tes prestiges auxquels tu t'es appli-
 « quée avec tant de travail dans ta jeunesse, pour
 « voir si tu en tireras quelque avantage, et si tu
 « en seras plus forte.

« Tu n'as fait que te fatiguer à force de deman-
 « der des conseils. Que ces astrologues qui étu-
 « dient le ciel, qui contemplent les astres, et qui
 « font leurs prédictions suivant les différentes
 « lunes, viennent maintenant, et qu'ils te sauvent
 « des maux qui vont tomber sur toi.

« Ils sont devenus comme la paille, le feu les a
 « dévorés : ils ne pourront délivrer leurs âmes des
 « flammes ardentes ; ils seront tellement réduits
 « en cendres qu'il ne restera pas même de char-

(1) Is., XL ; 25, 21, 26, 28

« bons auprès desquels on puisse se chauffer, ni de
 « feu devant lequel on puisse s'asseoir.

« Voilà ce que deviendront ces imposteurs que
 « tu as consultés avec tant d'application, et avec
 « qui tu as trafiqué dès ta jeunesse ; ils s'enfuiront
 « tous, l'un d'un côté, et l'autre d'un autre, et
 « nul ne te sauvera (1). »

Dieu va les désigner par leur nom ces imposteurs, on ne pourra plus s'y méprendre ; par conséquent on sera criminel si l'on ose recourir à eux pour consulter leur art que Dieu condamne, que Dieu flétrit :

« Lorsque vous serez entrés dans le pays que le
 « Seigneur votre Dieu vous donnera, prenez bien
 « garde ne pas vouloir imiter les abominations
 « de ces peuples.

« Et qu'il ne se trouve personne parmi vous,
 « qui prétende purifier son fils ou sa fille en les
 « faisant passer par le feu, ou qui consulte les
 « devins, ou observe les songes et les augures, ou
 « qui use de maléfices,

« De sortilèges et d'enchantemens, ou qui consulte ceux qui ont l'esprit de Python, et qui se
 « mêlent de deviner, ou qui interrogent les morts
 « pour apprendre d'eux la vérité.

« Car le Seigneur a en abomination toutes ces

(1) Is., XLIV; 25. XLVII; 12-15.

« choses, et il exterminera tous ces peuples à votre
« entrée à cause de ces sortes de crimes qu'ils ont
« commis.

« Vous serez parfaits et sans tache avec le Sei-
« gneur votre Dieu.

« Car ces nations dont vous allez posséder le
« pays écoutent les augures et les devins : mais
« pour vous vous avez été instruits autrement par
« le Seigneur votre Dieu (1).

« Ne vous détournerez point de votre Dieu, pour
« aller chercher des magiciens, et ne consultez
« point les devins, de peur de vous souiller en
« vous adressant à eux : je suis le Seigneur votre
« Dieu (2). »

Est-il grand le crime de ceux qui ont cet esprit
de divination ? Il mérite la mort : « Si un homme
« ou une femme a un esprit de Python, ou un
« esprit de divination, qu'ils soient punis de
« mort ; ils seront lapidés et leur sang retombera
« sur leurs têtes (3). »

Et pourquoi cette peine capitale ? C'est la peine
des homicides ; ne sont-ils pas les meurtriers de
leurs frères ceux qui les détournent de Dieu, seule
vie des âmes, la vie éternelle et bienheureuse ?

Concluons donc avec Bossuet que Dieu seul est

(1) Deut., XVIII ; 9-14.

(2) Lev., XIX ; 31.

(3) *Ibid.*, XX ; 27.

l'arbitre souverain des destinées de chaque homme ; que c'est en lui seul qu'il faut mettre notre confiance , parce qu'il dirige tous les événemens et qu'il n'arrive sur la terre que ce qu'il a arrêté dans ses décrets éternels de justice ou de miséricorde , qu'il rend à chacun selon ses œuvres ; que c'est lui seul qu'il faut craindre ; que sa volonté sainte , qu'on ne peut apprendre que de lui , doit être la règle de nos actions et le motif de notre sécurité si nous avons soin de nous y conformer. C'est pourquoi , s'écrie l'éloquent évêque : « Ouvrez les yeux , arbitres du monde ; entendez , juges de la terre. Celui qui est le maître de votre vie , l'est-il moins de votre grandeur ? Celui qui dispose de votre personne , dispose-t-il moins de votre fortune ? Et si ces têtes illustres sont si fort sujettes , nous , faibles particuliers , que pensons-nous faire , et combien devons-nous être sous la main de Dieu et dépendans de ses ordres ! car sur quoi se peut assurer notre prudence tremblante ? que tenons-nous de certain ? quel fondement a notre vie ? quel appui a notre fortune ? et quand tout l'état présent serait tranquille , qui nous garantira l'avenir ? seront-ce les devins et les astrologues ? que je me ris de la vanité de ces faiseurs de pronostics , qui menacent qui il leur plaît , et nous font à leur gré des années fatales ! esprits turbulens et inquiets , amoureux des changemens et

des nouveautés, qui ne trouvant rien à remuer dans la terre, semblent vouloir nouer avec les astres des intelligences secrètes pour troubler et agiter le monde. Moquons-nous de ces vanités. Je veux qu'un homme de bien pense toujours favorablement de la fortune publique : et du moins n'avons-nous pas à craindre les astres. Non, non, le bonheur et le malheur de la vie humaine n'est pas envoyé à l'aveugle, par des influences naturelles, mais dispensé avec choix par les ordres d'une sagesse et d'une justice cachées qui punit comme il lui plaît les péchés des hommes. »

DEUXIÈME PARTIE.

QUELLE EST LA VALEUR SCIENTIFIQUE ET MORALE DU MAGNÉTISME ANIMAL?

CHAPITRE PREMIER.

DE LA VALEUR SCIENTIFIQUE DU MAGNÉTISME ANIMAL.

Que faut-il entendre par valeur scientifique? C'est sans doute de savoir si tout ce qu'on dit du magnétisme fait un corps de connaissances qui mérite le nom de science.

Et qu'est-ce qu'une science? On entend par science un ensemble de principes et de conséquences fondés sur des êtres réellement existans, sur des propriétés constantes de ces êtres, sur des lois qui les régissent, sur des effets qu'ils produisent d'une manière régulière et invariable.

Telles sont les conditions nécessaires pour qu'il y ait une véritable science.

Les magnétiseurs avouent eux-mêmes, et les professeurs le disent dans leurs cours, que la science du magnétisme est dans son enfance; que, par conséquent, on ne doit pas s'étonner qu'il y ait si peu de suite dans leur exposition, et qu'ils ne puissent pas encore rendre raison des faits magnétiques.

« La science n'est pas encore assez avancée, dit
« M. Foissac, pour chercher à expliquer comment
« le magnétisme agit, et quelle est sa nature in-
« time (1). »

Il est vraiment surprenant que les professeurs de magnétisme nous disent que cette science est dans l'enfance, eux qui prétendent, d'ailleurs, que son origine se perd dans la nuit des temps. Et c'est M. Rostan qui nous fait cet aveu: « Il nous
« paraît hors de doute, dit-il, que les pratiques du
« magnétisme aient été connues et exercées dans
« l'antiquité la plus reculée: ce qu'on nous raconte
« des mystères, des initiations, des sibylles, des
« pythonisses, des miracles, de la magie, etc...,
« doit être attribué au magnétisme animal (2). »

Comment peut-il se faire que tant d'hommes qui se sont occupés du magnétisme, qui en ont fait pro-

(1) *Rapports et Discussions*, p. 548.

(2) *Dict. de Méd.*, t. 13.

fession, qui ont existé dans tous les siècles, qui ont opéré tant de prodiges ; comment se fait-il qu'ils n'aient fait faire aucun progrès à cette science, qu'ils n'en aient pas laissé de traités, et qu'ils n'aient jamais été accrédités par la masse éclairée de la société au milieu de laquelle ils vivaient ? Il faut nécessairement que cet objet, qu'on appelle magnétisme, n'ait pas les conditions d'existence réelle, de propriétés, de lois, de causes, d'effets et d'utilité, puisque tant d'esprits qui s'y sont appliqués ne l'ont pas saisi, tandis que moins de personnes, peut-être, qui se sont occupées de tous les objets qui ont constitué un corps de connaissances que nous appelons science, ont réellement créé la science, qui a été augmentée et perfectionnée de siècle en siècle.

Cette remarque est bien confirmée par ce qui est arrivé de nos jours.

On s'est occupé avec une égale ardeur de la chimie et du magnétisme animal. Quelle différence dans les résultats ! La chimie ne fait-elle pas science ? Et le magnétisme est dans son enfance. Et, dans notre France, ces deux sciences ont commencé en même temps ! Quelle en peut être la cause, sinon que l'une est fondée sur l'existence réelle des êtres, et que l'autre n'est qu'une hypothèse.

On objectera peut-être qu'on ne connaît pas la

substance de l'attraction , et que cependant on croit bien à son existence. Oui , mais du moins les phénomènes sont constans , se reproduisent régulièrement , et suivent des lois invariables qu'on peut vérifier à tout instant.

L'existence du magnétisme est loin d'être reconnue par les savans les plus distingués. M. Rostan convient lui-même que , « parmi les adversaires du
« magnétisme , il ne rencontre que des gens du plus
« grand mérite , dont l'opinion fait loi dans les
« sciences , dont l'approbation est la plus grande
« récompense , et dont le mépris est une condam-
« nation sans appel. »

Le même M. Rostan ne prévient pas beaucoup en faveur du magnétisme en reconnaissant que l'intérêt, la cupidité, le charlatanisme, l'enthousiasme, ont été les mobiles de la plupart de ceux qui ont professé le magnétisme. Ses expressions sont trop énergiques pour être passées sous silence :
« De misérables charlatans , ne cherchant qu'à
« faire des dupes , ont donc spéculé sur le magné-
« tisme animal. D'un autre côté , il faut l'avouer
« encore , la plupart des personnes qui se livraient
« à cette espèce de travaux , étaient des gens du
« monde dépourvus de connaissances dans les
« sciences physiques , capables de se laisser en-
« thousiasmer , et même de se laisser surprendre.
« On conçoit facilement que le vil intérêt des uns

« et l'ignorance des autres ne durent pas être très
 « propres à propager le magnétisme, à persuader
 « les médecins et les vrais savans de son efficacité.
 « Mais si des fripons et des dupes se sont rencon-
 « trés parmi les partisans du magnétisme, combien
 « d'hommes d'honneur, de vrais philanthropes,
 « d'hommes pleins d'esprit, de lumières, exempts
 « de prévention, n'ont-ils pas cherché sincère-
 « ment à s'instruire de la vérité? Et ne nous ont-
 « ils pas transmis avec candeur une multitude de
 « faits qui devaient au moins faire élever des dou-
 « tes, solliciter un examen sérieux, au lieu de leur
 « attirer des risées, le mépris et les sarcasmes
 « de ceux qui se prétendaient les seuls philoso-
 « phes (1)? »

Ce que désirait M. Rostan a eu lieu : la Faculté de médecine a nommé une commission; et quels en ont été les résultats? Elle a consacré six ans à recueillir peu de faits : elle n'a conclu qu'à un examen plus approfondi (2). Lorsqu'une science est

(1) *Dict. de Méd.*, art. *magnétisme*, t. 13, p. 452.

(2) Personne n'est plus à même d'apprécier la valeur scientifique du magnétisme que l'Académie royale de Médecine. Or cette savante assemblée a examiné par trois fois la valeur scientifique et thérapeutique du magnétisme animal.

Dès le début, peu de temps après Mesmer, en 1784, l'ancienne Académie des Sciences examina tout ce qu'on attribuait alors au magnétisme. Les commissaires multiplièrent les expé-

fondée sur la réalité, on n'a pas besoin d'en recommander l'étude : les esprits les plus distingués s'en

riences, et ils en conclurent que l'imagination faisait tout et que le magnétisme était nul, et voici les propres paroles du rapporteur : « Les attouchemens, l'imagination, l'imitation, « telles sont les vraies causes des effets attribués à cet agent « nouveau connu sous le nom de magnétisme animal, à ce « fluide que l'on dit circuler dans le corps et se communiquer « d'individu à individu. »

La Société royale de Médecine, sur l'invitation du gouvernement, en octobre 1784, a examiné également ce sujet, et a conclu, « que la théorie du magnétisme animal est un système « absolument dénué de preuve, que les moyens employés pour « le mettre en action peuvent devenir dangereux, et que les « traitemens faits par ces procédés peuvent déterminer des « accidens spasmodiques et convulsifs très graves. »

Enfin dans ces derniers temps, en 1825, l'Académie royale de Médecine, sollicitée par M. Foissac, magnétiseur, délégua quelques uns de ses membres pour se livrer de nouveau à l'examen du magnétisme animal. Cette commission mit six ans pour accomplir sa tâche, et le rapport, fait par M. Husson, n'ayant pas donné sur cette matière une satisfaction suffisante, l'Académie royale de Médecine a nommé dernièrement une nouvelle commission qui s'est assemblée le 17 février 1837, et après avoir examiné avec le plus grand soin les expériences d'un magnétiseur (M. Berna), a fait à l'Académie le 8 août 1837 un rapport, dans lequel elle s'exprime ainsi :

« Que si maintenant vous demandez, Messieurs, quelle conclusion dernière et générale nous devons inférer de l'ensemble de toutes les expériences faites sous nos yeux, nous « vous dirons que M. Berna s'est fait sans doute illusion à lui-même, lorsque le 10 février de cette année, il a écrit à

emparent aussitôt. Ce n'a pas été le sort du magnétisme.

Si nous examinons actuellement le magnétisme avec les idées que nous nous sommes faites d'une véritable science, nous nous convaincrions qu'il manque absolument des caractères qui pourraient lui donner une valeur scientifique.

Le principe ou l'agent magnétique est absolument inconnu. Chacun se fait son opinion : les

« l'Académie royale de Médecine qu'il se faisait fort de nous
« donner l'expérience personnelle qui nous manquait (ce sont
« ses expressions), lorsqu'il offrait de faire voir à vos délégués
« des faits concluans, lorsqu'il affirmait que ces faits seraient
« de nature à éclaircir la physiologie et la thérapeutique. Ces
« faits vous sont tous connus ; vous savez, comme nous, qu'ils
« ne sont rien moins que concluans en faveur de la doctrine
« du magnétisme même, et qu'ils ne peuvent avoir rien
« de commun soit avec la physiologie, soit avec la thérapeu-
« tique.

« Aurions-nous trouvé autre chose dans des faits plus nom-
« breux, plus variés, et fournis par d'autres magnétiseurs ?
« C'est ce que nous ne chercherons pas à décider : mais ce
« qu'il y a de bien avéré, c'est que, s'il existe encore en effet
« aujourd'hui d'autres magnétiseurs, ils n'ont pas osé se pro-
« duire au grand jour, ils n'ont pas osé accepter enfin ou la
« sanction ou la réprobation académique. »

Voir le rapport de M. Dubois (d'Amiens), fait à l'Académie de Médecine le 8 août 1837, et *l'Examen historique et raisonné des expériences prétendues magnétiques faites par la commission de l'Académie royale de Médecine*, depuis février 1826 jusqu'en 1831, par le même.

uns disent que c'est un fluide nerveux, d'autres que c'est le calorique, l'électricité; d'autres, enfin, que c'est la volonté, la vie même : « On ne
 « peut concevoir le magnétisme, dit M. Foissac,
 « que comme une émanation de nous-mêmes, une
 « exhalaison, une communication de notre propre
 « vie. C'est une vie saine et nouvelle ajoutée à
 « une vie particulière et malade (1). »

Quelques uns, étonnés des phénomènes magnétiques, les trouvent trop disproportionnés avec les forces humaines, et alors ils admettent la présence d'un agent spirituel différent de l'âme. Les médecins allemands surtout ne répugnent pas à reconnaître l'intervention des anges ou des démons.

On peut attribuer avec d'autant plus de vraisemblance les faits magnétiques à une cause intelligente différente de l'âme humaine, qu'il est constant que le magnétisé, revenu à son état naturel, ne se souvient en aucune manière de ce qui s'est passé dans son sommeil magnétique; malgré toutes les pensées qu'il a communiquées, les sentimens qu'il a exprimés, les sensations qu'il aurait dû éprouver. Voici comment on peut raisonner :

L'âme a une faculté intérieure par laquelle elle conserve le souvenir de toutes les modifications

(1) *Rapports et Discussions, etc.*, p. 549.

qu'elle a éprouvées dans son intelligence et dans sa volonté : cette faculté s'appelle le sens intime.

Si l'âme du magnétisé avait été réellement le sujet qui eût éprouvé toutes les pensées et tous les sentimens qu'elle a manifestés lorsqu'elle a été interrogée par le magnétiseur ou les assistans, elle devrait avoir, à son réveil, la conscience ou le souvenir de ce qu'elle a éprouvé ; or, de l'aveu de ces somnambules, elles ne se souviennent de rien absolument ; les magnétiseurs donnent même, pour signe constant du sommeil magnétique, l'oubli de ce qui s'y est passé. M. Rostan et M. Husson, dans son rapport à l'Académie, le disent positivement (1). M. Foissac confirme cette assertion dans un grand nombre d'exemples qu'il cite, entre autres celui de M. Petit, magnétisé par M. Dupotet : lorsqu'il fut éveillé, il dit « ne conserver aucun souvenir de ce
« qui s'était passé pendant le sommeil (2) ; et, en parlant de Paul Villagrand : « A son réveil, toutes
« ces circonstances (qu'il a citées précédemment)
« étaient effacées de sa mémoire (3). »

Donc on doit légitimement conclure qu'un autre esprit, différent de l'âme, a donné les réponses qu'on a entendues, et a été la cause des divers phénomènes surprenans qu'on a cru observer.

(1) *Rapports et Discussions, etc.*, p. 204.

(2) *Ibid.*, p. 165.

(3) *Ibid.*, p. 407.

On peut fortifier cette conclusion en rappelant ce que nous avons dit sur l'extase des saints , que l'âme extasiée , revenue à son état naturel , conserve le souvenir le plus durable de ce qu'elle a éprouvé dans cet état extraordinaire et surnaturel , que les magnétiseurs assimilent au sommeil magnétique.

Donc nous devons conclure de nouveau que si l'âme des magnétisés avait été le sujet de tous les phénomènes dont elle a donné les indices , elle devrait s'en souvenir à son réveil , et que , puisqu'elle ne s'en souvient pas , on doit les attribuer à un esprit étranger.

Quelques médecins , plus matérialistes , ne veulent pas s'occuper de la cause , et ne veulent constater que les faits.

Mais le second caractère d'une véritable science , d'être fondée sur des propriétés reconnues et réelles , sur des lois constantes , et sur des phénomènes qui se produisent régulièrement en présence de la cause , leur échappe aussi pour donner au magnétisme une valeur scientifique.

En effet , ils conviennent tous que le magnétisme ne prend pas sur tout le monde ; qu'à peine l'action magnétique se produit-elle dans un individu sur dix.

La même incertitude existe dans les phénomènes : le sommeil est plus ou moins profond. Les uns sont lucides , les autres ne le sont pas. Les uns

répondent, les autres demeurent muets. Les plus lucides même se trompent souvent, et rien de plus incohérent que leurs réponses. Nous pouvons en croire M. Rostan, qui en a fait maintes fois l'expérience : « Les somnambules les plus lucides com-
« mettent de fréquentes erreurs : je dirai même
« que les cas où ils se trompent sont les plus ordi-
« naires. Comme ces erreurs sont très fréquentes ,
« je ne doute pas qu'elles n'aient détourné d'un
« examen sérieux une multitude de bons es-
« prits (1). »

M. Foissac, comme nous l'avons déjà vu, a fait le même aveu.

Il paraît, en outre, que les personnes magnétisées qui manifestent le plus ostensiblement les phénomènes magnétiques sont sujettes à beaucoup d'amour-propre, à la jalousie, au mensonge, à l'exagération, afin de ne pas paraître inférieures à d'autres, ou de ne pas répondre à l'attente des spectateurs. C'est encore M. Rostan qui nous apprend ces variations et ces vices des personnes magnétisées : « Ils ont un amour-propre très cha-
« touilleux, surtout pour ce qui concerne leur
« clairvoyance. Ils désirent tellement prouver
« qu'ils voient, que ce désir leur fait souvent in-
« venter des fables ; il faut être sur ses gardes pour

(1) *Dict. de Méd.*, p. 439.

« ne pas être leur dupe ; s'ils connaissent d'autres
 « somnambules, ils désirent toujours leur être su-
 « périeurs (1). »

Les passions sont cause de bien des illusions, en
 voici encore une preuve donnée par M. Rostan :
 « La vie animale n'est pas seule le théâtre des
 « phénomènes magnétiques ; le système nerveux
 « de la vie organique participe aussi des change-
 « mens que l'action magnétique produit : ainsi les
 « somnambules assurent qu'ils voient dans l'inté-
 « rieur de leur corps. Les recherches réitérées que
 « j'ai faites à ce sujet m'ont bien appris qu'ils fai-
 « saient des efforts pour distinguer leurs organes ;
 « ces recherches m'ont bien convaincu qu'ils
 « éprouvaient quelques sensations intérieures ;
 « mais je n'ai jamais obtenu que des descriptions,
 « ou tout-à-fait fausses, ou du moins fort erro-
 « nées. Il est extrêmement rare que des somnam-
 « bules même très lucides, voient approximative-
 « ment leur intérieur. Ils n'ont la plupart que des
 « idées absurdes qui ressemblent à de vains songes,
 « et c'est tout. Cependant un somnambule dé-
 « pourvu de connaissances physiologiques me dit
 « voir son cœur, les vaisseaux qui y sont *attachés*.
 « Il les compta avec peine, me dit qu'il y en avait
 « huit : que le sang qui circulait n'était pas de la

(1) *Dict. de Méd.*, art. *magnétisme*, t. 13, p. 436.

« même couleur dans tous , et qu'il allait plus vite
 « dans les uns que dans les autres. Voilà la seule
 « réponse passable que j'aie jamais obtenue. Quant
 « aux maladies dont ils se disent affectés , ce sont
 « toujours des descriptions chimériques ; c'est tou-
 « jours l'exposé fidèle de leurs préjugés , des idées
 « qu'on leur a communiquées dans leur enfance ,
 « ou qu'ils ont reçues depuis , les opinions qui
 « régnaient parmi les gens de leur classe et dans le
 « pays qu'ils habitent (1). »

Quel fond peut-on faire sur de telles révélations ?
 quelle consistance peut acquérir une science qui n'a
 d'autres élémens que la versatilité de personnes
 passionnées et qui ne sont pas dans un état naturel ?

Ce qui nous prouve encore l'inconstance des
 phénomènes , la difficulté et même l'impuissance
 de les obtenir , c'est que des médecins ou des per-
 sonnes qui voulaient exercer un état en adminis-
 trant le magnétisme , ont été obligés d'y renoncer
 par cela seul que les effets ne répondaient pas à
 leur attente ; que le plus souvent , au lieu de gué-
 rir , ils mettaient le malade dans un fâcheux état.
 Nous en avons connu qui avaient été séduits par
 quelques premiers succès et qui ont été obligés de
 cesser par l'impuissance où ils se sont trouvés de
 reproduire les phénomènes.

(1) *Dict. de Méd.*, art. *Magnétisme*, t. 13, p. 436.

Il est même à notre connaissance , que des professeurs de magnétisme qui avaient justifié les inculpations de la critique de cette science nouvelle , convaincus , ainsi qu'ils le disaient, de l'existence des phénomènes et de la puissance qu'ils avaient de les reproduire , se sont cependant trouvés frustrés dans leur attente , et ils ont manqué de donner à leurs auditeurs le spectacle des phénomènes qu'ils leur avaient promis.

Le traitement thérapeutique du magnétisme ne confirme pas non plus sa valeur scientifique. Nous en jugeons sur les faits mêmes rapportés par M. Foissac. Ce médecin nous dit plusieurs fois que le magnétisme n'agit pas toujours seul , et qu'il faut y joindre les prescriptions des médicamens ordinaires. Les somnambules que l'on consulte sur leurs maladies ou sur celles des autres indiquent toujours des remèdes tirés de la thérapeutique. Il paraît que quelquefois leurs prescriptions se sont trouvées en rapport avec la maladie , mais le plus souvent elles sont très erronées , excessives , et contraires même à la maladie. Et pour nous borner aux deux sujets déjà nommés que M. Foissac a traités scrupuleusement d'après leurs prescriptions , nous croyons devoir conclure que l'idiotisme complet dans lequel tombait mademoiselle Céline pouvait bien provenir d'une saignée de quatre livres de sang qu'elle se fit tirer pour

se guérir des *premiers symptômes seulement* d'une fièvre cérébrale ; et de toutes les fatigues qui devaient résulter nécessairement des expériences si fréquentes auxquelles on la soumettait (1) ; d'ailleurs toutes les doses de magnétisme qu'on lui administrait n'ont pu la délivrer de ses attaques de nerfs : nous la voyons prendre alternativement des pilules de sulfate de quinine, d'acétate de morphine, dont elle a failli être empoisonnée.

Paul ne fut pas moins prodigue de son sang, et il se fit saigner deux fois de suite, et on lui tira chaque fois plus d'une livre de sang (2).

Il paraît que ces prescriptions sont plus convenables quand les somnambules les donnent pour leur propre guérison, que lorsqu'on les consulte pour des personnes étrangères. C'est encore M. Foissac qui nous fait connaître ce caractère des prescriptions somnambuliques : « Les consultations des somnambules, nous dit-il, si par-
« faites, si étonnantes lorsqu'il s'agit de leurs
« maladies, n'ont pas toujours la même valeur et
« la même efficacité en s'appliquant à des per-
« sonnes étrangères. »

Il paraît aussi que ces somnambules ne peuvent prescrire d'autres remèdes que ceux qui leur sont

(1) *Rapports et Discussions, etc.*, p. 441.

(2) *Ibid.*, p. 442.

connus (1). Par conséquent, ce seront les somnambules qui connaîtront le plus de remèdes qui donneront les indications les plus variées, et s'ils connaissent des remèdes violens, ils ne manqueront pas de se les représenter dans leurs songes somnambuliques. Il paraît que mademoiselle Céline par ses maladies et ses fréquens rapports avec les médecins, avait acquis assez de science pharmacologique. On peut en juger par la prescription suivante ; elle est authentique, puisqu'elle est inscrite dans le rapport de M. Husson à l'Académie de médecine (2).

M^{lle} Céline, interrogée sur la maladie de M^{lle} N....., « conseilla l'usage d'une tisane de bour-
 « rache et de chiendent nitrée, de cinq onces de
 « suc de pariétaire pris chaque matin, et de très
 « peu de mercure pris dans du lait : elle ajouta
 « que le lait d'une chèvre que l'on frotterait d'ong-
 « uent mercuriel, une demi-heure avant de la
 « traire, conviendrait mieux ; en outre elle pres-
 « crivit des cataplasmes de fleurs de sureau con-
 « stamment appliqués sur le ventre, des frictions
 « sur cette cavité avec de l'huile de laurier, et à
 « son défaut avec le suc de cet arbuste uni à
 « l'huile d'amandes douces, un lavement de dé-

(1) *Rapports et Discussions, etc.*

(2) *Ibid.*, p. 193.

« coction de kina coupée avec une décoction
 « émolliente. La nourriture devait consister en
 « viandes blanches, laitage, farineux, point de
 « citron. Elle permettait très peu de vin, un peu
 « de rhum à la fleur d'orange, ou de la liqueur de
 « menthe poivrée. Ce traitement n'a pas été suivi :
 « et l'eût-il été, il n'aurait pas empêché la malade
 « de succomber. Elle mourut un an après ; l'ou-
 « verture du cadavre n'ayant pas été faite, on ne
 « put vérifier dans tous ses détails ce qu'avait dit
 « la somnambule. »

Les magnétiseurs conviennent eux-mêmes que le magnétisme mal administré peut produire les plus funestes effets, soit immédiatement, soit après. M. Bertrand nous dit « que rien n'est si
 « commun que de voir les malades éprouver les
 « accidens les plus fâcheux par suite des idées
 « qu'ils ont eues en somnambulisme. » M. le doc-
 « teur Dupau nous apprend « que le résultat trop
 « ordinaire des pratiques du magnétisme animal
 « est de développer les maladies nerveuses et de
 « les faire naître chez les personnes qui n'y sont
 « que peu disposées. » Enfin M. Rostan est aussi
 « précis sur cet effet funeste du magnétisme sur
 l'économie animale qu'il l'a été lorsqu'il a décrit
 les visions erronées des somnambules : « Le ma-
 « gnétisme mal dirigé peut occasioner des accidens
 « graves. Je l'ai vu produire des malaises géné-

« raux , des douleurs vives , des céphalalgies opi-
 « niâtres , des cardialgies violentes , des paralysies
 « passagères mais fort incommodes et fort doulou-
 « reuses , un ébranlement général qui prédispose
 « à toutes les névroses , une fatigue excessive ,
 « une grande faiblesse , une maigreur extrême , la
 « suffocation , l'asphyxie ; et je ne doute pas que
 « la mort même n'en pût être le résultat si l'on
 « s'avisait de paralyser les muscles de la respiration.
 « L'aliénation mentale , la mélancolie en ont été
 « fréquemment la suite. »

On peut conclure de tous ces faits , que la va-
 leur scientifique du magnétisme animal est abso-
 lument nulle.

CHAPITRE II.

DE LA VALEUR MORALE DU MAGNÉTISME ANIMAL.

Nous allons suivre dans cet examen l'ordre que
 nous avons adopté pour l'appréciation de sa valeur
 scientifique.

Que faut-il entendre par valeur morale ? c'est ,
 selon nous , l'influence que peut exercer un agent
 pour améliorer ou perfectionner le moral de
 l'homme.

Mais que faut-il entendre par le moral ?

Nous allons établir quelques principes et nous livrer à des développemens convenables , car le sujet est important en lui-même et communément on en a une idée très imparfaite et même erronée.

Nous entendons par le moral de l'homme ce qu'il y a en lui de facultés pour connaître , pour aimer et pour se déterminer à diverses actions. Ceci est comme le radical du moral humain.

Mais comme ces facultés peuvent avoir pour objet le vrai ou le faux , le bien ou le mal , leur bonté morale dépendra de leur adhésion ou de leur union au vrai ou au bien , à la vérité et à la vertu , avec aversion de l'erreur et du vice.

Cela posé , la bonté d'un agent moral dépendra de son efficacité à faire connaître la vérité , à porter au bien , à détourner du mal , ce qui revient à dire que la valeur morale d'un agent sera d'autant plus grande qu'elle influera davantage sur l'âme et sur ses facultés pour donner à l'homme les sciences convenables , pour former les vertus , pour corriger les vices (1).

Les caractères que nous venons d'indiquer pour apprécier la valeur morale d'un agent suffisent pour résoudre la question qui nous occupe.

(1) Nous avons traité à fond toutes ces matières dans *l'Homme connu par la révélation* et dans la *Théorie de l'éducation*.

Mais, comme ce perfectionnement moral pourrait s'entendre ou du perfectionnement des facultés en tant qu'on les rendrait plus aptes à saisir la vérité, ou bien, en tant qu'on leur communiquerait une somme de vérités, nous allons examiner quelle peut être l'influence magnétique pour l'une ou l'autre fin.

En quoi donc le magnétisme animal peut-il influencer sur le perfectionnement des facultés de l'homme?

Les magnétiseurs prétendent que l'âme dans l'état de somnambulisme acquiert plus de lucidité dans l'intelligence, plus de sensibilité dans la volonté : ils disent que ses facultés entrent dans un état d'exaltation qui la met à même de saisir des choses, d'avoir des idées ou des sentimens dont elle serait privée dans l'état naturel.

Quant à l'objet de ces facultés, ils ne prétendent pas le donner par eux-mêmes, mais ils avancent que les facultés des somnambules dans cet état d'exaltation, acquièrent des connaissances auxquelles ils ne sauraient assigner d'origine.

Si de ces abstractions nous passons à la réalité et à l'examen des faits magnétiques qui montrent le genre de connaissances ou de sentimens qu'acquièrent les magnétisés dans leur état de sommeil magnétique, nous serons à même de nous former

une juste idée de l'influence du magnétisme pour perfectionner le moral.

Or l'état des facultés qu'on nous a décrit et les faits qu'on nous a rapportés, se réduisent aux propositions suivantes :

Dans des cas rares les somnambules deviennent lucides : alors leur intelligence paraît élevée à un haut degré d'exercice, puisque ces somnambules décrivent souvent leurs organes intérieurs et la manière dont ils peuvent être affectés par quelques maladies.

Ils indiquent des remèdes.

Ils prévoient les diverses phases de la maladie dans une suite de jours, ou d'un temps plus ou moins éloigné. Si leur lucidité s'étend hors d'elle, on dit qu'elles lisent peu de mots, assez imparfaitement, dans un livre fermé et appliqué sur l'épigastre ou sur l'occiput ; qu'elles peuvent proférer des mots dans une langue qu'elles ne connaissent pas ou entendre la signification de ceux qu'on leur adresse. Ensuite qu'ils peuvent voir au loin ce qui se passe, soit une personne qui marche dans la rue, qui monte les escaliers, qui entre dans une porte, soit ce qui peut se passer dans un appartement, même à des distances dont on croit inutile d'assigner la limite, tant la vertu magnétique peut s'étendre loin. Quelle science ! et encore elle s'évanouit au réveil !

Voilà ce que les faits magnétiques nous ont ré-
vélé jusqu'à présent sur la vertu de cet agent pour
perfectionner le moral intellectuel de l'homme ,
mais on n'en cite aucun qui annonce des lumières
sur la nature des êtres , sur leurs propriétés , etc.

Si nous examinons de même son influence sur le
sentiment , nous verrons que cela se borne à ins-
pirer au magnétisé un grand attachement pour son
magnétiseur , une parfaite soumission à tous ses
ordres et une dépendance si grande , que M. Ros-
tan et M. Filassier , magnétiseur renommé , la
comparent à celle d'un chien pour son maître.
A ce sentiment on peut joindre celui de la recon-
naissance , *toujours envers le magnétiseur*, celui de
la volupté et du plaisir sensible , et tel est le per-
fectionnement moral du sentiment , ou les vertus
que produit l'agent magnétique dans l'état de som-
nambulisme.

Encore si ces connaissances étaient toujours
vraies , durables , si ces sentimens se bornaient à
l'amour reconnaissant pour un bienfait qu'on re-
çoit ; mais les magnétiseurs nous apprennent que
leurs sujets lucides se trompent très souvent , qu'ils
débitent des choses fausses , erronées , incohéren-
tes , extravagantes même ; que souvent ils mon-
trent un grand orgueil , qu'ils veulent être crus ,
qu'ils manifestent de l'envie , qu'ils ne veulent
pas paraître inférieurs à d'autres somnambules.

On peut donc conclure que le magnétisme animal, loin d'être un principe perfectionnant, est une cause d'illusions et de désordres; il ne communique aucune vraie connaissance; les perceptions d'ailleurs, dont il est l'occasion, s'évanouissent au réveil; et au lieu d'inspirer des vertus, il fait naître des vices.

Les magnétiseurs ignorent qu'il ne suffit pas d'exercer les puissances de l'âme et de leur donner quelques connaissances des créatures pour rendre les hommes parfaits; il leur faut quelque chose de plus élevé : c'est la connaissance et l'amour de Dieu; c'est d'établir un saint commerce entre l'âme et Dieu, ou, en un mot, de l'unir à Dieu. Le reste ne sert de rien : qu'on lise attentivement le passage suivant de Bossuet et qu'on y apprenne à connaître l'unique objet de la perfection humaine :

« Le bonheur des créatures raisonnables ne
 « consiste ni dans une nature excellente, ni
 « dans un sublime raisonnement, ni dans la force,
 « ni dans la vigueur; mais seulement à s'unir à
 « Dieu. Quand donc elles se séparent de Dieu,
 « comment est-ce qu'il les punit? en se retirant
 « lui-même des esprits ingrats et superbes : et par
 « là tous leurs dons naturels, toutes leurs con-
 « naissances, tout leur pouvoir, en un mot tout
 « ce qui leur servait d'ornement, leur tourne aus-
 « sitôt en supplice : ce qui leur arrive, fidèles,

« selon cette juste mais terrible maxime, que cha-
 « cun est puni par les choses par lesquelles il a pé-
 « ché. *Per quæ peccat quis, per hæc et torquetur* (1). »

C'est dans l'union divine que l'esprit est éclairé par la vérité, que la volonté est réglée par la sagesse, que la grâce porte à tout bien et donne des forces pour résister au mal; c'est alors qu'on accomplit tous les devoirs, qu'on maîtrise et qu'on règle les passions. C'est donc là que se trouve la véritable cause de la perfection humaine, c'en est la source *unique* (2). Le magnétisme n'y contribue en rien.

Enfin, si le magnétisme était une cause efficace pour perfectionner le moral, il aurait dû sans doute exercer son influence sur les personnes qui ont été le plus long-temps soumises à son action et qui ont manifesté les phénomènes les plus multipliés et les plus extraordinaires du magnétisme animal. Une circonstance qui pouvait encore influencer sur la bonté de cet effet, c'est l'affection et l'intérêt spécial que le magnétiseur prenait au sujet qui servait habituellement à ses expériences. Or nous voyons tout le contraire de ce que nous venons d'établir et de ce que les magnétiseurs avancent.

Nous citerons deux personnes renommées qui

(1) Bossuet, sermon 1^{er}, 1^{er} dim. de Carême, § 10, p. 88.

(2) Voyez l'*Homme connu par la révélation*, 5^e et 22^e leçon.

ont servi aux expériences de M. Foissac en présence même des commissaires de l'Académie de médecine.

Le nommé Paul a servi un grand nombre d'années aux expériences de M. Foissac. Ce dernier l'avait retiré chez lui et le traitait avec familiarité. Nul doute que M. Foissac n'ait eu l'intention de perfectionner son moral en même temps qu'il opérerait ses expériences magnétiques. Et cependant M. Foissac nous apprend que *la conduite déréglée de Paul ne lui permit pas de donner à ses expériences la suite nécessaire* (1).

Paul quitta Paris, et à son retour M. Foissac le soumit à de nombreuses opérations magnétiques pour obtenir un des effets les plus extraordinaires du magnétisme, pour lire, les yeux fermés; mais, nous dit M. Foissac, *comme sa conduite n'était pas meilleure qu'avant son départ, je ne pus continuer les expériences de lecture qui avaient été commencées avec tant de succès* (2).

Enfin il termine en ces termes son article sur cet homme qui l'avait tant servi : *Ici finissent mes expériences; les excès de toute espèce auxquels il se livrait lui ôtaient sa clairvoyance et ruinaient sa santé, il n'écoulait aucun avis* (3).

(1) Rapports sur le Magnétisme, p. 420.

(2) Ibid., p. 421.

(3) Ibid., p. 422.

M. Foissac nous cite beaucoup de choses extraordinaires du moral de mademoiselle Céline. Il nous rapporte un fait entre autres si extraordinaire qu'il laisse aux lecteurs le soin d'en tirer les conclusions. Il s'agit d'abord d'un état moral, mais d'un moral affecté dans lequel se trouve mademoiselle Céline, et dont elle indique elle-même le remède. Nous allons transcrire le fait tout au long, et on jugera de l'influence du magnétisme, soit pour former le moral, soit pour le guérir (1).

« Pendant l'été de 1827, l'ennui, l'isolement et le chagrin affaiblirent tellement ses organes, qu'elle tombait pendant des heures entières dans un état d'idiotisme complet. Elle me dit, en somnambulisme, qu'avant peu elle deviendrait tout-à-fait imbécille, et qu'elle resterait six mois privée de la raison. La mort lui paraissait préférable à cette cruelle situation. Je l'engageai vivement à chercher les moyens de la prévenir. Elle n'en trouva qu'un seul, mais il était terrible; c'était l'annonce subite d'un événement qui la mît au désespoir. Elle passa en revue tous les malheurs qui pouvaient lui arriver, calculant l'effet qu'ils produiraient sur son esprit. « Il me faut, me dit-elle, que mademoiselle Dal m'écrive que l'on vient d'apprendre la mort de ma sœur, et que ma mère, à

(1) *Rapport sur le Magnétisme*, p. 442, 443.

cette nouvelle, a été frappée à l'instant d'une attaque d'apoplexie; etc... En recevant cette lettre je tomberai sans connaissance, dans d'affreuses convulsions. Oh, combien je souffrirai!... mais n'importe, il n'y a pas d'autre chance de salut. » La lettre fut écrite le lendemain; son effet peut être comparé à celui de la foudre. J'avais placé quelqu'un auprès d'elle pour l'empêcher de se blesser, et lui donner les premiers soins. J'arrivai à l'heure nécessaire pour la magnétiser, la mettre en somnambulisme, et lui faire écrire un billet qui pût la désabuser à son réveil, et lui prouver qu'elle avait elle-même demandé cette terrible secousse, afin de prévenir une maladie plus grave, etc... La joie qu'elle ressentit en le lisant contribua au succès de l'ébranlement nerveux qu'elle cherchait à provoquer. Depuis ce jour, tous les symptômes de cette maladie s'évanouirent; mais l'excitation cérébrale avait été si vive, qu'il y eut encore quelques crises nerveuses; elles ne tardèrent pas à disparaître. »

Ainsi, malgré l'extrême bienveillance de M. Fois-sac et la longue magnétisation de Paul et de mademoiselle Céline, l'un donne dans toutes sortes d'excès jusqu'à sa mort; l'autre tombe pendant des heures entières dans un état d'idiotisme complet, et le magnétisme ne lui indique pour tout salut que la nouvelle factice d'un funeste événement, et une crise accompagnée d'affreuses convulsions! Quelle

vie exemplaire, quel remède moral sous l'action magnétique !

Ne faut-il pas conclure de tous ces faits et de ces aveux que le magnétisme est impuissant pour procurer à l'homme quelque genre de perfection que ce soit ?

Mais si d'après les faits que nous venons de rapporter, si d'après les aveux formels des partisans du magnétisme, nous avons conclu sûrement que cet agent prétendu n'a aucune valeur morale, nous dirons, appuyés sur les faits rapportés par les mêmes auteurs et sur leurs aveux, que le magnétisme est un puissant moyen de corruption ; il nous suffirait pour convaincre nos lecteurs de citer les paroles mêmes de M. Rostan que nous rapporterons plus bas. Mais il est convenable que nous les fassions précéder de quelques réflexions.

L'état du magnétisé est un état contre nature ; l'homme perd l'avertance, l'usage de ses sens, de sa raison et de sa liberté. Il n'agit plus par lui-même ; il est sous l'influence absolue d'un autre, soumis à ses desseins qui peuvent être pervers et criminels, ou tout au moins, inconsiderés et funestes, à cause du danger qui accompagne la magnétisation.

A cette perte du moral, se joint l'altération du physique ; très souvent les nerfs sont agités et il en résulte des accès de convulsion, de fureur même,

suivis d'une lassitude et d'un appesantissement général. On a remarqué que de jeunes femmes sont mortes peu de temps après avoir servi de sujet aux magnétiseurs. Nous savons qu'une jeune demoiselle de dix-neuf ans, après neuf mois d'exercices, a vomi le sang et a été réduite à une santé délabrée.

Qu'y a-t-il de plus dangereux pour les mœurs, de plus contraire à la modestie et à toutes les vertus, que ce tête-à-tête du magnétiseur avec la magnétisée; que l'évanouissement, qui est la suite immédiate de la magnétisation; de la volupté qui se fait sentir, et de mille autres effets dont nous laissons à M. Rostan le soin de nous instruire? et pour confirmer notre assertion, que le magnétisme loin d'être une cause de perfectionnement moral, est une occasion imminente pour porter aux plus grands excès, M. Rostan déclare qu'il est « aussi dangereux pour la morale publique, que, qu'il peut être dangereux pour la santé »; et il va jusqu'à dire que « pour obvier à de pareils inconvéniens le gouvernement devrait en interdire l'exercice avec sévérité, et ne le permettre qu'à des gens qui offrissent toutes les garanties désirables (1). »

Il motive ces conclusions d'une manière trop plausible pour ne pas les rapporter ici, afin d'engager

(1) *Dict. de Méd.*, art. *Magnétisme*, t. 13, p. 459.

les médecins à ne l'employer, dans les maladies, qu'avec une prudente réserve en ce qu'il y aurait de naturel ; et de dissuader qui que ce soit d'y recourir par pure curiosité ou pour connaître les choses futures ou secrètes, ce qui serait une véritable divination.

« La personne magnétisée est dans la dépendance
 « absolue du magnétiseur, elle n'a en général
 « de volonté que la sienne ; bien plus, quand même
 « elle voudrait s'opposer à son magnétiseur, ce-
 « lui-ci peut, quand il lui plaît, lui enlever la fa-
 « culté d'agir, la faculté de parler même. C'est,
 « avons-nous dit, un des phénomènes qu'on pro-
 « duit avec le plus de facilité. Quelles conséquen-
 « ces terribles ne peut pas avoir cette toute-puis-
 « sance ? Quelle femme, quelle fille sera sûre de
 « sortir sans atteinte des mains d'un magnétiseur
 « qui aura agi avec d'autant plus de sécurité que
 « le souvenir de ce qui s'est passé est au réveil
 « entièrement effacé. Le magnétisme, il faut le
 « dire hautement, compromet au plus haut degré
 « l'honneur des familles, et, sous ce rapport, il
 « doit être signalé aux gouvernemens. Mais sup-
 « posons un moment que le magnétiseur, qui est
 « ordinairement jeune ou adulte, et doué d'une
 « bonne santé, résiste à la facilité d'abuser de sa
 « somnambule, que sa vertu le fasse triompher
 « de l'attrait du tête-à-tête et de l'impunité ; que,

« honteux de sa lâcheté, il rejette avec horreur
 « toute idée criminelle ; ce qui est beaucoup exi-
 « ger de l'humanité ; combien d'autres dangers
 « n'existe-il pas encore ?

« Un magnétiseur ne peut-il pas ravir des se-
 « crets importants et les faire tourner à son avan-
 « tage ? Ne sait-on pas que le bonheur des familles
 « est souvent attaché au secret de certaines cir-
 « constances ? Dans l'une on cache son origine,
 « dans l'autre sa fortune , dans celle-ci la maladie
 « d'un de ses membres , dans celle-là un projet
 « ambitieux , etc... La découverte de quelqu'un de
 « ces secrets ne peut-elle pas faire le malheur
 « d'une famille entière ? Ce n'est pas tout encore.
 « On a formellement nié l'influence des sexes ; on
 « a eu tort. Cette influence est très puissante. La
 « somnambule contracte envers son magnétiseur
 « une reconnaissance, un attachement sans bor-
 « nes (1), elle le suivrait volontiers comme un chien
 « suit son maître. De là à une passion véritable ,
 « le chemin n'est pas long. Je crois que si la vio-
 « lence est facile , la séduction, moins odieuse ,
 « l'est bien davantage encore. Comment voulez-
 « vous résister à des attouchemens réitérés , à des

(1) M. Foissac conteste cet attachement sans bornes ; mais nous pouvons le garantir d'après plusieurs faits qui sont à notre connaissance.

« regards tendres , à une cohabitation journalière,
 « à des témoignages d'intérêt d'une part , et de
 « reconnaissance de l'autre? cela n'est pas possible.
 « L'intimité s'établit... , on peut en prévoir les
 « suites⁽¹⁾. »

Si un médecin, partisan du magnétisme, s'exprime avec tant d'énergie sur les abus qui en résultent, qu'on ne s'étonne pas qu'un Evêque dépositaire de la vérité, chargé de diriger les hommes dans la voie de la perfection, signale le magnétisme comme un principe de désordre : « Nous
 « nous élèverons , a dit monseigneur l'Evêque
 « de Moulins (2), contre ces ténébreuses inventions , ces mystérieuses découvertes de prétendus savans modernes , adeptes du matérialisme et corrupteurs de la morale , si bien
 « accueillies à l'époque où se préparait notre
 « malheureuse révolution , et dont on cherche à
 « renouveler le scandale. Nous signalerons particulièrement cette science funeste du magnétisme
 « animal , dont la seule dénomination caractérise
 « si bien l'immoralité de ceux qui la professent , la
 « pratiquent et s'efforcent de la propager ; science
 « perturbatrice dont l'effet est de mettre le désor-

(1) *Dict. de Méd.*, art. *Magnétisme* , p. 458.

(2) Mandement de monseigneur l'évêque de Moulins, pour le jubilé de 1836.

« dre dans toutes les facultés physiques et morales
« des hommes. »

Mais nous ajouterons que l'effet le plus funeste, c'est de porter les hommes à mettre leur confiance dans les créatures et à les éloigner de Dieu, à les abuser par des mensonges et à les détourner de la vérité.

En effet, les magnétiseurs proclament hautement que les faits miraculeux et prophétiques, dont la divinité est l'unique cause, ne sont que des phénomènes magnétiques, c'est-à-dire, des effets produits par un agent créé, par un fluide dont il est possible de s'emparer et de disposer à son gré.

Rien n'est sacré pour eux : ils vont encore confondre Dieu avec le démon, et le démon avec leur agent magnétique, une force aveugle et matérielle. Ainsi, pour eux, il n'existe plus d'esprit incréé et créé, bon ou mauvais. Tout ce qui apparaît d'intellectuel ou de moral, d'ordinaire ou de miraculeux, de vrai ou de faux, c'est l'agent magnétique qui le produit : c'est lui qui a inspiré les prophètes, c'est lui qui a opéré les miracles du Sauveur et des apôtres ; comme c'est lui qui a parlé par les oracles, qui a agi par les magiciens, qui a fait des extravagances par les possédés, et qui produit de nos jours les effets magnétiques. Quelles erreurs, quelle confusion, quelle impiété !

Nous voyons, dans les mêmes magnétiseurs, les

abus dans lesquels on peut tomber lorsqu'on n'est pas éclairé par la foi. Nous voyons, dans les phénomènes magnétiques, l'ancien artifice du démon pour détourner les hommes du culte du vrai Dieu. Enfin, nous apprécions par là même la nécessité où sont les dépositaires de la science divine et de l'autorité de Jésus-Christ, d'instruire assidûment les peuples dont ils sont chargés, afin de dissiper l'erreur et de les préserver d'être abusés par la vaine science des hommes. Et de même que la verge d'Aaron changée en serpent dévora les verges des magiciens changées aussi en serpens; de même que dans le passé la vérité de Moïse dévora le mensonge des Egyptiens, et que dans l'avenir, la vérité de Jésus-Christ détruira l'erreur de l'antéchrist; de même aussi, dans le temps présent, la vérité de la doctrine catholique dissipera les songes du magnétisme animal.

TABLE.

Dessein de l'ouvrage.	Page 1
Peut-on expliquer par le magnétisme animal les prophéties, les miracles, les extases, les possessions et les faits de la divination?	6

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER (1).

ARTICLE PREMIER.

§ I. — Etat moral et physique du magnétisé.	7
Procédé pour la magnétisation.	8
Phénomènes magnétiques.	11
Nature de l'agent magnétique.	14
Résumé.	18
§ II. — Etat moral et physique du prophète.	20
Notions sur les prophètes.	21
§ III. — Comparaison entre les œuvres magnétiques et les œuvres des prophètes.	29.
Paralyse des membres.	30
La lucidité.	34
La prescience.	39
§ IV. — Des prophétesses.	49

(1) Impossibilité d'assimiler les phénomènes magnétiques aux prophéties, aux miracles, aux extases des saints.

ARTICLE II.

Comparaison des phénomènes magnétiques avec les miracles.	54
Comparaison des phénomènes magnétiques avec l'extase des saints.	62

ARTICLE III.

De la cause des phénomènes magnétiques et de la cause des faits prophétiques.	
§ I. — Examen physiologique de la cause magnétique.	66
§ II. — De la cause des faits prophétiques.	71

CHAPITRE II.

Les phénomènes dont il est parlé dans les saintes Ecritures avaient pour cause le Démon. — Similitude entre les œuvres magnétiques et les œuvres du Démon.	78
Existence des Démons.	79
Leur action.	89
Leurs œuvres.	95

CHAPITRE III.

Comparaison des phénomènes magnétiques avec les faits de toute espèce de divination.	101
--	-----

ARTICLE PREMIER.

§ I. — Des faux prophètes.	104
Des magiciens.	116
Des astrologues.	119
Des devins.	122
Des sorciers.	125

DEUXIEME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

De la valeur scientifique du magnétisme animal. 156

CHAPITRE II.

De la valeur morale du magnétisme animal. 157

